

Niamey

# Ottawa accepte une formule de compromis

NIAMEY (AFP) — "La paix nous paraît faite. Le conseil des ministres d'Ottawa a approuvé un texte que nous avons présenté à la commission des bons offices et qui a été accepté par tous les membres."

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, lors d'une conférence de presse tenue devant les journalistes présents à Niamey pour suivre les travaux de la conférence de la francophonie.

Le "oui" d'Ottawa est survenu après de longues consultations qui ont permis de mettre au point une troisième proposition de compromis sur la participation du Québec à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française.

Normalement, la création de l'Agence devait être proclamée à 18 heures, hier, mais les difficultés survenues entre Ottawa et Paris sur le statut à accorder au Québec au sein de l'Agence ont retardé l'échéance à aujourd'hui.

La troisième proposition de compromis a été ciblée à Paris et à Ottawa au cours de l'après-midi. Le chef de la délégation française, M. Pierre Billecoq, était optimiste, mais M. Pelletier, lui, se montrait réservé, se contentant d'affirmer qu'il n'attendait pas de réponse avant minuit, heure d'Afrique.

Voici le texte qui, a indiqué le chef de la délégation canadienne, a été accepté par le conseil des ministres d'Ottawa et constitue la proposition finale de la délégation canadienne. Selon ce texte:

"Dans le plein respect de la souveraineté et de la compétence internationale des Etats membres, tout gouvernement peut être admis comme gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence, sous réserve de l'approbation de l'Etat membre dont relève le territoire sur lequel le gouvernement participant concerné exerce son autorité et selon les modalités convenues entre ce gouvernement et celui de l'Etat membre."

Ce texte ne donne pas au Québec une place de membre à part entière dans la future agence de coopération. Il lui permet toutefois de jouer un rôle original et important, a dit M. Pelletier.

La délégation canadienne avait déjà présenté ce texte à la commission des "bons offices", qui l'avait accepté. Elle reviendra devant elle à neuf heures ce matin pour lui signifier l'accord d'Ottawa. "Comme cette proposition a paru acceptable à tous, a fait remarquer M. Pelletier, je pense quelle sera acceptée."

Dans les milieux de la délégation française, on émet le même avis. Après la comparaison de la délégation canadienne devant la sous-commission des bons offices, il ne devrait donc rester à la commission juridique qu'à remplir les quelques blancs laissés dans le projet de statuts, notamment l'indication du siège de l'Agence.

Selon M. Pelletier ces travaux pourraient être terminés en fin de matinée et la séance plénière se réunir immédiatement. Ainsi la création de l'Agence pourrait être proclamée solennellement dans l'après-midi.

Depuis hier les autres commissions (vocation, programme et financière) ont pratiquement terminé leurs travaux. Ce

Voir page 2 : Niamey

Uranium:

# Ottawa impose une limite à la mainmise étrangère

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a annoncé hier l'adoption de règlements limitant la propriété étrangère sur les activités productives d'uranium au Canada.

Selon une déclaration du ministre de l'énergie, M. J. J. Greene, les règlements établiront une limite de 33 pour cent de contrôle de la production pour les consortiums, et de 10 pour cent pour chaque association ou propriétaire unique.

Les règlements sont rétroactifs au 2 mars, date à laquelle le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a annoncé que le gouvernement n'autoriserait pas la vente de l'intérêt de contrôle dans la compagnie Denison Mines Ltd., à la filiale d'une société pétrolière américaine.

Le gouvernement, toutefois, a précisé M. Greene, ne forcera pas les propriétaires actuels contrôlant plus de la portion fixée à se débarrasser de leurs surplus.

Les règlements ne visent pas à limiter la propriété des entreprises engagées dans l'exploitation de l'uranium, a expliqué le ministre. Si une de ces sociétés devait fonder une nouvelle mine, les propriétaires étrangers pourraient détenir un intérêt de 33 pour cent dans la production et auraient le temps voulu pour donner un intérêt majoritaire à des Canadiens.

Afin de protéger les sociétés étrangères qui se sont lancées dans l'exploitation minière, a ajouté M. Greene, le gouvernement accordera à celles-ci un délai pour prouver qu'elles ont découvert un champ rentable avant de leur appliquer les nouveaux règlements.

Ottawa voudra peut-être par la suite formuler des conditions spéciales pour les entreprises dans lesquelles un ou plusieurs gouvernements étrangers auraient un intérêt substantiel, a ajouté le ministre.

Selon M. Greene, les nouveaux règlements seront rédigés aussitôt que possible en collaboration avec les parties intéressées. La Commission de contrôle de l'énergie atomique déterminera les propriétés d'uranium considérées productives ou aptes à la production et leur délimitera une quantité spécifique d'oxyde d'uranium par année.

Après le coup d'Etat au Cambodge

# Risque d'une resurgence de la guerre d'Indochine

Destitué de ses fonctions de chef de l'Etat du Cambodge alors qu'il se trouvait en visite à Moscou, le prince Norodom Sihanouk a poursuivi, comme prévu, son voyage. Il est arrivé hier matin à Pékin où il a été reçu avec tous les honneurs dus au rang dont venait de le priver un coup d'Etat favorable aux droites et dont, à Saigon, Américains et Sud-Vietnamiens se félicitent. M. Chou En-lai, premier ministre, s'est rendu à l'aérodrome pour l'accueillir, accompagné de plusieurs membres du gouver-

nement et du personnel de l'ambassade khmère. Le prince n'a fait aucune déclaration sur la situation ou son retour au Cambodge.

En URSS de même, la presse et la radio soviétique continuent à qualifier le prince de chef d'Etat, ce qui, estime-t-on à Moscou, tend à indiquer qu'on ne considère pas la partie comme étant définitivement jouée.

D'ailleurs, le fait que l'Assemblée nationale du Cambodge ait proclamé la patrie en danger et ait supprimé toutes les libertés constitutionnelles, implique que l'on s'attend à des difficultés. Le premier soin du président de l'Assemblée nationale, M. Cheng Heng, en accédant provisoirement à la tête de l'Etat, a été de proclamer que le Cambodge demeurerait neutre et fidèle à ses engagements extérieurs. Des manifestations anti-vietcong ont cependant continué à avoir lieu dans diverses régions du royaume où des maisons appartenant à des Chinois ou à des Nord-Vietnamiens ont été mises à sac.

L'armée cambodgienne elle-même paraît politiquement divisée avec, semble-t-il, une plus forte proportion de droitistes. Et l'on annonçait de Saigon que des troupes en position près de la frontière de Thaïlande faisaient d'urgence mouvement vers la capitale pour appuyer l'équipe au pouvoir.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Carl Bartsch, a déclaré hier que les Etats-Unis continueraient de reconnaître le gouvernement cambodgien.

M. Bartsch a précisé que la question de la reconnaissance ne se posait pas à Washington, "pour des raisons d'ordre constitutionnel". La reconnaissance du nouveau gouvernement khmer a-t-il dit, est automatique.

Deux hypothèses se présentent maintenant:

1- Le prince Norodom parvient, avec la complicité de la partie de l'armée qui

Voir page 2 : Le Cambodge

au gré du temps

## Les belliqueux

Dans le ciel de la politique américaine les colombes semblaient avoir surclassé les éperviers. La Maison-Blanche parlait de désengagement au Vietnam, de retraites graduées des troupes du corps expéditionnaire. M. Nixon fixait à la nation de nouveaux objectifs: une conquête pacifique du cosmos et une lutte énergique contre toutes les pollutions. L'homme américain allait enfin pouvoir respirer.

Et voilà brusquement que de l'Orient parviennent de désespérantes nouvelles. Le champ de bataille qui s'était déplacé au Laos a touché le Cambodge.

Les spécialistes ne cachent pas que la C.I.A. et les Bêrets verts sont à la base du coup d'Etat contre le prince Sihanouk qui forcera les forces américaines à intervenir en territoire khmer.

La nation américaine se rend compte qu'elle est dirigée, en fait, par des colons.

Ce genre de situation n'est pas nouveau. Il y a cent ans, au printemps de 1870, l'ambassadeur de France à Berlin écrivait à son gouvernement: "La Prusse n'est pas un pays qui a une armée; c'est une armée qui a un pays".

Louis-Martin TARD



Le chancelier ouest-allemand Willy Brandt et le premier ministre est-allemand Willi Stoph à la rencontre historique d'Erfurt qui, après 25 ans de division, marque un effort de rapprochement entre les deux Allemagnes. (Téléphoto AP)

Le sommet d'Erfurt

# Une nouvelle rencontre aura lieu dans deux mois en RFA

ERFURT (AFP) — Le communiqué publié hier soir à l'issue des entretiens d'Erfurt annonce que le président du Conseil des ministres de la R.D.A., M. Willi Stoph, a accepté l'invitation du chancelier Willy Brandt à un nouvel entretien qui se tiendra à Cassel le 21 mai prochain.

M. Conrad Ahlers, porte-parole du gouvernement de Bonn, a indiqué, après avoir donné lecture du communiqué, que la poursuite du dialogue entre les deux Allemagnes était l'objectif le plus important que la délégation de la RFA s'était fixé en venant à Erfurt.

"Cet objectif, a déclaré le porte-parole du gouvernement de Bonn, a été atteint. De part et d'autre on estime que les entretiens d'Erfurt ont été utiles."

La ville de Cassel est située dans le land de Hess à une douzaine de milles de la frontière entre les deux Allemagnes,

et à une soixantaine de milles d'Erfurt.

Ancienne capitale de la Hesse, elle compte plus de 200.000 habitants. C'était dans l'ancienne Allemagne un noeu de communication entre la Thuringe, la Rhénanie-Westphalie et la région du Rhin et du Main.

La ville, détruite à 70 pour cent durant la dernière guerre, a été reconstruite.

C'est visiblement fatigué, un mince sourire aux lèvres, que le chancelier Brandt a quitté hier soir, l'hôtel "Erfurter-Hof" et traversé une dernière fois à pied la place de la gare d'Erfurt pour rejoindre son train spécial.

Très peu de commentaires ont accompagné le communiqué laconique des deux interlocuteurs allemands. Le texte ne fait même pas allusion au climat des entretiens. Les rares confidences recuei-

Voir page 2 : Erfurt

la météo

Ensoleillé et doux. 25 et 45.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL LXI - NO 66

Montréal, vendredi 20 mars 1970

10 CENTS

"Extrêmement alarmant", dit le CTC

# Le chômage atteint 6.5% des travailleurs



OTTAWA (d'après CP) — Les partis d'opposition ont vainement tenté de soulever un débat d'urgence sur le chômage, hier après-midi, après qu'ils eurent appris que le taux de chômage, en février était de 6.5 p.c., le plus élevé depuis six ans.

Les statistiques rendues publiques par le ministère de la main-d'oeuvre indiquent que 526.000 Canadiens étaient sans emploi le mois dernier, comparativement à 485.000 en janvier.

Le leader de l'opposition et chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré aux Communes que les politiques d'emploi du gouvernement étaient "arrogantes et brutales".

Le Nouveau parti démocratique a emboîté le pas, et l'opposition, après s'être vu refuser un débat d'urgence sur la question, a littéralement bombardé de questions les membres du gouvernement.

Au même moment, M. Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada, la plus importante centrale syndicale au pays, qualifiait la situation de l'emploi "extrêmement alarmant" et ajoutait qu'elle ne ferait qu'empirer si le gouvernement fédéral ne changeait pas sa politique.

Il faut agir sans retard, a dit M. MacDonald, qui a ajouté que ce sont les gagne-petit qui, sans être responsables de l'inflation, souffrent le plus des politiques actuelles du gouvernement.

Depuis quelques mois, le CTC a été le principal critique des politiques anti-inflationnistes du gouvernement qui, selon lui, auront comme résultat de créer encore davantage de chômage.

Au début de la semaine, le ministre des finances, M. Edgar Benson, a reconnu que la lutte à l'inflation pourrait entraîner une hausse du chômage.

Les statistiques qui ont été fournies, hier, par le ministère de la main-d'oeuvre résultent de l'analyse des chiffres compilés par le Bureau fédéral de la statistique.

Dans son rapport, le ministère note que l'augmentation du chômage était plus grande qu'à l'accoutumée, à cette période de l'année, soit en février.

Au moment où le relevé a été fait, près de 40 p.c. des chômeurs étaient sans emploi depuis un à trois mois.

En chiffres réels — c'est-à-dire non

Voir page 2 : Le chômage

## les élections du 29 avril

### Retour de Gérin-Lajoie?

Une source autorisée du Parti libéral nous confirmait hier que le président de la Commission fédérale du contrôle des prix, M. Paul Gérin-Lajoie, s'est laissé convaincre par M. Robert Bourassa d'effectuer un retour sur la scène politique provinciale. Rejoint à sa résidence de Vaudreuil, l'ancien ministre québécois de l'éducation au plus beaux jours du règne Lesage, a déclaré qu'aussitôt sa décision arrêtée, c'est M. Bourassa qui en sera informé le premier.

Il a néanmoins précisé que d'une part, des militants libéraux de son comité voudraient le voir poser sa candidature dans Vaudreuil-Soulanges qu'il a représenté à l'Assemblée nationale de 1960 à 1969, et que d'autre part, des députés du parti et des membres de son entourage souhaiteraient plutôt le voir briguer les suffrages dans un comité de l'île de Montréal. Il compte bien que la réflexion des prochains jours lui indiquera la voie à suivre.

Quoi qu'il en soit, il est certain que M. Gérin-Lajoie n'envisagera pas un seul instant, l'opportunité d'abandonner ses importantes fonctions à Ottawa, pour tenter un retour, sans avoir été assuré au préalable, de jouer un rôle prépondérant au sein de l'équipe Bourassa. Il est bien connu que l'ex-vedette de l'équipe du tonnerre a joué de malchance tout au long de sa carrière politique.

Militant libéral des années 50, il avait préparé de longue main, sa candidature au congrès de leadership de 1958. Il devait essuyer une cuisante défaite aux mains de M. Jean Lesage, expédié à la dernière minute par Ottawa. Le ministère de l'éducation que lui confiait le nouveau premier ministre, ne fut pas une sinécure et il s'en trouve plu-

sieurs chez ses collègues députés pour le blâmer de la défaite de juin 1966.

Mais les critiques constantes dont son chef M. Lesage faisait l'objet et les querelles internes qui menèrent aux démissions de M. Eric Kierans, René Lévesque et François Aquin, faisaient ressusciter en Paul Gérin-Lajoie l'espoir d'un autre congrès à la direction du parti. C'est effectivement ce qui arriva mais une semaine trop tard; lorsque M. Lesage a annoncé sa démission et la tenue d'un congrès à la chefferie, M. Trudeau venait de nommer M. Gérin-Lajoie à la présidence de la Commission fédérale du contrôle des prix. Les rumeurs lui ont alors prêté l'intention de se présenter mais une volte-face semblable aurait été mal vue et il en fut quitte pour s'en mordre les pouces.

Saulnier dit non à Bourassa

M. Lucien Saulnier a dit non hier à M. Robert Bourassa. C'est un dur coup pour les libéraux. Une candidature aussi prestigieuse leur en aurait peut-être valu d'autres de même calibre. Ils peuvent cependant se consoler à la pensée que le bras droit du maire de Montréal ne fera pas non plus le saut avec l'Union nationale. Le président du comité exécutif ne quittant pas la scène municipale dans une telle occasion, d'aucuns d'autre part, se demandent si, la continuité étant assurée à l'hôtel de ville, M. Jean Drapeau ne se laisserait pas tenter de nouveau par la politique provinciale.

Dans Deux-Montagnes

M. Jean-Paul L'Allier, secrétaire général de l'Office franco-

Voir page 6 : Les élections

Un débat amorcé en Chambre s'est poursuivi hier en présence des journalistes.

M. Jean Marchand et l'ancien premier ministre Diefenbaker s'accusent mutuellement de s'être trompés. Aux Communes M. Diefenbaker avait reproché à M. Marchand d'avoir fait une déclaration suggérant que le gouvernement fédéral ferait usage de la force pour garder le Québec dans la Confédération.

Comme l'ancien premier ministre précisait aux journalistes qu'il avait lu cette déclaration dans la Gazette de Montréal, le ministre du développement régional lui fit remarquer qu'il aurait dû vérifier ses sources avant de parler.

Selon ce dernier, le gouvernement n'aurait pas encore de politique claire advenant la sécession du Québec. Un référendum fédéral pourrait être passé mais l'armée n'interviendrait que si une minorité voulait imposer à la majorité une déclaration d'indépendance.

(Téléphoto PC)

Le CTM propose

# Un code des droits des citoyens victimes du réaménagement urbain

par Gilles Léveillé

Le Conseil du travail de Montréal a réclamé hier des autorités provinciales et municipales l'application d'une politique radicale de logement social et d'établissement, dans le cas des projets de rénovation urbaine, de mécanismes de protection des intérêts des personnes déplacées par la réalisation de ces projets.

Le président du Comité d'action populaire et syndicale du CTM, M. Henri Gagnon, donnait une conférence de presse pour expliquer le contenu du mémoire préparé par une commission d'étude de l'organisme syndical sur les conditions de logement dans le quartier Ste-Famille de Montréal. Le document sera présenté prochainement au gouvernement provincial.

Le CTM y propose que les autorités provinciales édictent un code des droits des citoyens face au réaménagement ou à la rénovation en vertu duquel tout rénovateur, qu'il soit de l'industrie

privée ou du secteur public, assure l'application de certaines normes dans ses rapports avec les gens touchés par la mise en oeuvre d'un projet. Ces normes, au nombre de huit, obligeraient le rénovateur à informer dès le début de son projet les résidents des quartiers affectés, à rechercher leur participation aux décisions, à voir à leur rélogement, à défrayer leur déplacement le cas échéant et à verser un dédommagement en compensation de l'obligation qui leur est faite de déménager.

Elles prévoient également la création d'un comité de négociation formé de représentants des résidents et des résidents "afin de parer aux injustices pouvant survenir" et le versement de subsides gouvernementaux aux personnes incapables d'assumer la totalité du loyer dans les habitations du projet.

Ces normes représentent quelques-unes

Voir page 6 : CTM propose

radio / télévision

# Personne n'aime le SGCT

par Gilles Constantineau

Certes, on avait pu s'étonner de voir les pigistes de Radio-Canada exprimer, lors des meetings que leur association avait tenus fin février et début mars, une aspiration confuse à la permanence dans le statut de non-permanent. Mais il y avait plus remarquable encore.

A plusieurs reprises en effet, et d'une façon irréductible et presque violente, les membres de l'Association des pigistes en information avaient refusé d'envoyer, entre autres possibilités sur le plan de l'association syndicale, celle d'un rapprochement avec le Syndicat général du cinéma et de la télévision (le fameux SGCT), auquel appartiennent les journalistes des services de nouvelles de la Société. Plus encore, elle avait porté à sa présidence l'animateur de l'émission "Format 30", Louis Martin, qui ne s'était pas caché pour exprimer en termes peut-être plus euphémiques mais non moins sentis une opinion qui s'était traduite ainsi, sur les lèvres de tous les membres de l'A.P.I.: "on ne va quand même pas s'associer à cette bande de jeunes fous."

Cette réaction aurait pu passer

pour un phénomène isolé si à leur tour les annonceurs de Radio-Canada, quelques jours plus tard, en réponse aux déclarations fracassantes par lesquelles le SGCT annonçait qu'il leur retirait le privilège de s'entretenir avec des reporters au micro, n'avaient réaffirmé vigoureusement leur juridiction exclusive sur la lecture des bulletins de nouvelles, et n'avaient fait comprendre qu'ils tenaient à certaines de leurs prérogatives traditionnelles en les défendant de la façon la plus raide possible: au cours des jours suivants, ils instituaient contre Radio-Canada six griefs qui mettaient le SGCT en cause.

D'autre part chacun savait que les relations entre la direction des nouvelles et le SGCT avaient atteint leur point de rupture: deux meetings conciliatoires au cours desquels les syndiqués avaient affrontés les directeurs des nouvelles radio et TV avaient donné lieu à des tumultes disgracieux.

Qu'en était-il des réalisateurs, autre groupe important auquel les membres du SGCT se frottent quotidiennement? Une enquête rapide allait révéler que la tension était

extrême là aussi, et que pour la première fois en deux années d'un désaccord plus ou moins prononcé, les réalisateurs des nouvelles TV envisageaient de recourir aux griefs. Et les techniciens? Un spécialiste de la console à qui je demandais son opinion m'a répondu de façon éloquent, sans un mot: il a secoué sa main fermée, le pouce tendu vers le bas, en sortant la langue.

Il fallait se rendre à l'évidence, qu'allaient tristement confirmer certains membres du syndicat lui-même: à Radio-Canada, à l'heure actuelle, personne n'aime le SGCT, et on lui adresse dans les milieux les plus différents une foule de reproches de plus en plus ouverts qui pivotent tous sur quelques points principaux.

Le SGCT, dit-on, est mené présentement par "un petit groupe de caïds" qui font de l'activisme idéologique quand ils ne se livrent pas à des guerres intestines. "Une sorte de petit marxisme bourgeois," me dira un syndiqué lui-même. Un autre parle d'une "guérilla idéologique sans objectif précis, parce que le patron est une société gouvernementale sans but lucratif, et non une entreprise capitaliste".

Le syndicat fait constamment intrusion dans la compétence des autres. Réalisateurs, techniciens, annonceurs, monteurs s'en plaignent de façon égale. "On peut reconnaître que le SGCT s'occupe merveilleusement de ses affaires syndicales, précise un annonceur, mais ses représentants sont trop ambitieux, trop impérialistes..." Cette ingérence assez vertes: j'ai entendu parler à plusieurs reprises de "syndicat de chauffeurs d'autobus", de "débardeurs intellectuels".

Alors qu'il propose comme sacre le principe de la participation totale, le SGCT, lorsqu'il est en situation de force, refuse toute possibilité de participation aux autres éléments de production, tels les réalisateurs radio qu'il a fait réduire, même les plus compétents d'entre eux, au rôle de metteurs en ondes silencieux... ou de démissionnaires.

Les dirigeants syndicaux ont recours, envers ceux de leurs membres qui affichent trop d'indépendance d'esprit, à des traitements qui frisent l'ostracisme. On raconte l'histoire en ce passe de devenir un classique — qu'on a ainsi, pendant six mois, mis deux récalcitrants "à la météo"; comme on dirait "au pain et à l'eau"; on ne leur faisait rien faire d'autre.

On trouve également assez mal-propre, sous ce rapport, que le président du SGCT, Denis Vincent, ait donné en janvier dernier, au journal "Québec-Press", une interview dans laquelle il mettait en doute, par anticipation, l'honnêteté profession-

nelle d'un employé temporaire: François Morissette, parce que celui-ci avait été naguère attaché de presse de Jean Lesage, mais qu'il n'ait pas cru opportun de révéler que l'un de ses bras droits, jeune recrue du nom de Jean Doré, occupait des fonctions élevées au sein du Parti québécois.

On met aussi en cause la compétence des novellistes, "qui ont presque en totalité moins de quatre ans d'expérience", selon les annonceurs. En même temps, on commence à trouver de plus en plus raide que les journalistes du SGCT fournissent si peu de travail effectif (réalisateurs et annonceurs situent la production moyenne à environ 2 minutes et demie de texte par jour) tout en se taillant des salaires qui, selon les estimations les plus conservatrices, dépassent souvent les \$18,000 par année. "Je peux dire que je coûte cher de la minute en..." m'a déclaré cyniquement un reporter que la situation actuelle semblait écoeurer lourdement.

On est loin, très loin de l'esprit d'enthousiasme dans lequel s'était fondé le SGCT, voici trois ans à peine, très loin de l'esprit de dynamisme avec lequel les fondateurs avaient résisté au CCRO de l'époque, et aux multiples débouchements en certification, et très loin même, de façon paradoxale, de l'esprit syndical lui-même: dans les autres syndicats limitrophes, on déclare volontiers que le SGCT est en voie de ruiner la profession ou du moins le professionnalisme au nom du syndicalisme industriel: les dirigeants du service des nouvelles,

eux, disent tout bonnement que le SGCT est en train de couler le service.

Telle est pourtant l'atmosphère, pourrie à souhait et bien particulière à Radio-Canada, où s'engage la négociation de la deuxième convention collective du SGCT (l'actuelle tombe en désuétude le 30 mai).

Les propositions syndicales seront-elles aussi radicales que celles du premier projet qui s'ouvrira ainsi, à l'article 1 (et avait dû se référer sur une définition exactement contraire): "La direction de Radio-Canada administre la Société... conformément aux dispositions de la présente convention", ce qui revenait à demander audacieusement tous les droits de gérance pour les syndiqués des nouvelles?

Michel Bourdon, le secrétaire du SGCT, n'en dit rien pour l'instant. Il sait qu'à l'heure actuelle son syndicat est entouré, pour le moins, de mécontents. Il hausse les épaules: "C'est le résultat de notre dynamisme. Nous dérangeons les gens, nous menaçons d'intérêts." Le professionnalisme? "Je demande à voir. Qu'on nous dise ce que c'est. Syndicalisme, et professionnalisme ne sont pas inconciliables." Les annonceurs? "Nous négocierons avec eux." Les réalisateurs: "De vieux ennemis." De la situation générale: "Nous sommes installés. Nous n'avons pas l'intention de partir. S'il nous faut rester seuls, nous le resterons. L'hostilité n'est pas un indice de faiblesse." Eternel optimiste.

Les postes

## Kierans s'oppose au transfert des droits acquis des syndiqués

Le ministre des postes, M. Eric Kierans, s'est prononcé, hier, contre le principe de la transférabilité des droits acquis dans le cas des 450 camionneurs de G. Lapalme Inc., dont la grève perlée a démantelé les services postaux montréalais depuis le 3 février.

Invité au dîner de l'Empire Club de Toronto, M. Kierans a dit qu'un jour peut-être les droits acquis des employés seront transférables mais, a-t-il ajouté, ils ne le sont pas actuellement et ne devraient pas l'être, surtout lorsqu'une telle demande s'accompagne d'actes de violence.

Au même moment, à Montréal, M. Carl Goldenberg, médiateur extraordinaire nommé par le gouvernement, rencontra les représentants du ministère et du syndicat des camionneurs tandis que les services postaux prenaient une autre journée de retard.

M. Kierans, rapporte la Canadian Press, a déclaré que si les demandes des syndiqués étaient agréées, il s'ensuivrait une réaction en chaîne à travers le pays dans le secteur privé de l'économie.

On sait que les camionneurs, préposés au transport du courrier, demandent que soit respectée leur unité de négociation et préservés leurs droits acquis, notamment l'ancienneté, quand le contrat exclusif que détient leur employeur sera partagé entre quatre entrepreneurs, le 1er avril, pour lesquels ils se disent prêts à travailler à ces conditions.

M. Kierans a déclaré qu'agréer les demandes du syndicat équivaldrait à reconnaître que les droits acquis sont transférables d'une compagnie à une autre sur l'intervention du gouvernement.

En même temps, le ministre s'est dit prêt à accepter la décision du médiateur Goldenberg.

De son côté, selon certaines sources, le cabinet fédéral n'aurait pas l'intention de discuter de la situation postale à Montréal, sauf s'il se produit des développements inattendus, tant que le médiateur n'aura pas soumis son rapport.

Des rumeurs persistantes veulent que le cabinet soit profondément divisé quant à la solution à apporter au conflit, le ministre Kierans ne partageant pas les mêmes opinions que MM. Mackasey et Marchand, respectivement ministres du travail et de l'expansion économique régionale, qui voudraient que leur collègue des postes fit preuve de plus de souplesse.

Des sources syndicales ont déclaré privément que la nomination de M. Goldenberg comme médiateur, une fois reconnus les talents de celui-ci, leur apparaissent comme une tentative du gouvernement pour "sauver la face" en confiant à un observateur de l'extérieur un dossier délicat et capable de "brûler" un politicien.

D'autre part, rien n'a transpiré des entretiens qu'a eus, hier, M. Goldenberg avec les représentants des deux parties. Un porte-parole syndical a déclaré qu'une autre rencontre était prévue pour aujourd'hui.

Le même porte-parole a ajouté que M. Goldenberg avait signifié qu'il savait "très bien" que la convention collective des camionneurs expire le 31 mars et qu'il fallait agir vite. A Ottawa, des sources avaient déclaré plus tôt dans la journée qu'on espérait que M. Goldenberg serait en mesure de remettre son rapport d'ici deux à trois semaines.

suites de la première page

NIAMEY

matin, lorsque fut connu le refus par Ottawa de la proposition française formulée mardi soir, ce fut dans le hall du palais de l'Assemblée nationale, où devaient reprendre les séances plénières et être proclamée en fin d'après-midi la naissance officielle de l'Agence de coopération, une vague d'étonnement, d'inquiétude, de commentaires, devant un tableau noir qui indiquait laconiquement: "les séances plénières sont reportées au vendredi à dix heures".

M. Emile Badiane, ministre de la coopération du Sénégal allait jusqu'à dire "il n'est pas pensable que ce soit un Etat fédératif à majorité anglophone qui nous empêche de créer une agence de coopération francophone. A la rigueur nous nous passerons d'eux". De son côté M. René Novella, représentant la principauté de Monaco a déclaré, en fin de matinée, devant la commission des statuts, au moment où elle allait lever sa séance: "Nous avons le choix entre la réussite et l'unanimité. Nous ne sacrifierons pas la réussite à l'unanimité".

Les difficultés qui menaçaient au début de la conférence et qui portaient essentiellement sur les activités futures et le budget de l'agence étaient donc largement dépassées. Mais ce n'est véritablement que depuis deux jours que la querelle au sujet de la participation au sein de l'Agence devait, finalement d'abord, puis avec évidence à partir de cet-

te nuit, bloquer les travaux et le calendrier de la conférence.

Un membre de la délégation du gouvernement canadien faisait valoir la doctrine exposée par M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, dans son "Livre blanc": "Nous assumons la responsabilité de représenter les deux cultures canadiennes à l'étranger. Nous aiderons l'expansion du français dans les provinces anglophones puisque tous nos fonctionnaires doivent devenir bilingues. Nous aiderons le Québec à développer sa vie culturelle. Mais nous nous refuserons, en laissant le Québec représenter la culture française à l'étranger, à ne être plus que la représentation d'une culture anglophone".

Jedi lui le président de la république du Niger, M. Diouri Hamani, offrit dans les jardins de sa résidence une réception qui aurait dû fêter la naissance de l'Agence. Elle a surtout été l'occasion de nouveaux pourparlers en attendant la réponse d'Ottawa.

LE CHÔMAGE

"désaisonnalisés" — les taux de chômage ont augmenté dans toutes les régions du Canada sauf en Colombie britannique où le taux est quand même plus élevé qu'il y a un an.

L'emploi a baissé dans la construction et dans l'industrie manufacturière; il a par contre accusé une hausse dans les services communautaires, commerciaux et personnels, dans l'assurance et l'immeuble ainsi que dans les transports, communications et autres services d'utilité publique.

Par rapport à février 1969, le chômage a augmenté dans les provinces atlantiques et dans les Prairies.

Le taux de chômage était de 11 p.c. dans les provinces atlantiques, comparativement à 10 p.c. en janvier et à 10,5 p.c. il y a un an.

Au Québec, le taux s'établissait à 8,7 p.c. en février, par rapport à 8 p.c. en janvier et à 8,4 p.c. il y a un an.

Dans les Prairies, le pourcentage se chiffrait par 5,3 p.c. le mois dernier; il était de 4,6 en janvier et de 3,9 en février 1969.

En Colombie britannique, le taux de chômage a baissé de 7,3 p.c. en janvier à 6,7 p.c. le mois dernier. Il était de 6,6 p.c. il y a un an.

En Ontario, 4,5 p.c. de la main-d'œuvre était en chômage comparativement à 4,2 p.c. en janvier et à 3,9 en février de l'an dernier.

Le relevé de février s'applique à la semaine finissant le 21. Les statistiques ont été établies à partir d'un échantillonnage de 35,000 personnes dans les 10 provinces.

LE CAMBODGE

lui est restée fidèle et avec l'appui de la population, à rentrer chez lui et à remettre les choses en ordre.

Le coup d'Etat réussit. La conséquence la plus vraisemblable est, à brève échéance, un affrontement entre la partie de l'armée qui suit les auteurs du coup d'Etat et les forces de gauche aidées par les Nord-Vietnamiens et les Vietnams.

Dans ce dernier cas, qui paraît pour le moment le plus vraisemblable, les combats au Vietnam auraient des prolongements non seulement au Laos, mais aussi au Cambodge. On en reviendrait alors à la guerre d'Indochine, c'est-à-

dire à la situation à laquelle les accords de Genève de 1954 avaient mis fin, à cette différence près que les risques d'un affrontement entre les grandes puissances seraient plus sérieux.

ERFURT

lies de part et d'autre indiquent que la discussion a été serrée. Le tête-à-tête de plus de deux heures entre les deux chefs de gouvernement, en fin de journée, paraît avoir constitué le moment le plus important de près de douze heures d'entretiens.

La rencontre a débuté hier matin par un double monologue illustrant les positions antagonistes de Berlin-Est et de Bonn. Le premier ministre est-allemand a exposé dans toute sa rigueur la revendication d'une reconnaissance absolue en droit international de la RDA par Bonn. Le chancelier Willy Brandt a plaidé pour sa part en faveur d'une amélioration des relations humaines, économiques et culturelles entre les deux parties de l'Allemagne.

Après ces exposés de principe, les entretiens ont pris cependant un tour moins conventionnel pendant le déjeuner commun des deux délégations. M. Conrad Ahlers, s'est empressé d'indiquer que l'atmosphère a été détendue. Les témoignages spontanés de sympathie de la part de la population d'Erfurt à l'égard du chancelier, dans la matinée, a précisé le secrétaire d'Etat à l'information, n'ont pas provoqué de "crispations", pas plus d'ailleurs que la contre-manifestation organisée devant le lieu du "sommet" par des militants communistes, évidemment soucieux de faire contrepoids et de rappeler à la délégation ouest-allemande les revendications de Berlin-Est.

**VENTE DE SOLDES**

**9,100 VOLUMES**

**À PRIX RÉDUITS**

REMISES

**VOLUMES EN PARFAIT ÉTAT:**

**65% ET PLUS**

**VOLUMES DÉFRAÏCHIS:**

**JUSQU'À 90%**

HEURES D'OUVERTURE AUJOURD'HUI: 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE - OEUVRES CLASSIQUES - ESSAIS - BIOGRAPHIES - HISTOIRE - RELIGION - PHILOSOPHIE - SCIENCES HUMAINES - ÉDUCATION - BEAUX-ARTS - GRANDES PUBLICATIONS - SCIENCES - TECHNIQUES - FORMATS DE POCHE - LITTÉRATURE ENFANTINE - LITTÉRATURE DE JEUNESSE, ETC.

**LIBRAIRIE DUSSAULT**

8955 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL 354 - TEL.: 384-8760

METRO CREMAZIE, AUTOBUS 53 JUSQU'À BEAUHARNOIS

## L'exécutif du CUM homologue les mesures provisoires de police

Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal a homologué hier les mesures provisoires de police décidées par le Conseil de sécurité publique pour l'île de Montréal et l'île Bizard.

Le texte de ces mesures visant à assurer la sécurité publique dans le territoire de la Communauté en attendant un règlement général de police métropolitaine

n'a pas été rendu public encore, mais il s'agit en substance des décisions suivantes.

Les corps policiers muni-

cipaux doivent s'entraider. Si l'un d'eux a besoin du support d'un service voisin, il fait appel à lui. Si ce support n'est pas accordé, on fait alors appel à un officier en charge à la police de Montréal qui communique avec le Conseil de sécurité. Si cet officier ne peut prendre contact avec le conseil, il décide des mesures appropriées.

De plus, au chapitre des explosifs, il est prévu que ce sont les policiers de la municipalité en cause qui prennent sur les lieux des premières mesures de sécurité. Il communiquent en même temps

avec l'unité d'urgence de la police de Montréal qui doit alors se rendre sur place pour effectuer le désamorçage. Les autres policiers expérimentés pourront participer à l'opération. Ceux qui ne le sont pas pourront recevoir une formation adéquate à ce chapitre.

Ces mesures vaudront jusqu'à l'adoption par la communauté d'un règlement de police prévoyant le degré d'intégration entre les divers corps municipaux. Ce règlement doit être préparé par le Conseil de sécurité que préside le juge Jacques Coderre.

Tarifs réduits

D'autre part, le président du comité exécutif de la Communauté, M. Lucien Saulnier, a annoncé hier que la prochaine assemblée de ce gouvernement métropolitain aura lieu le 31 mars prochain à l'hôtel de ville de Montréal.

Il y sera question d'un règlement contre la pollution de l'air et de la création d'un service d'évaluation. Les budgets de la Communauté et de la Commission de transport y seront également déposés.

On abordera enfin la question des tarifs réduits de transport en commun pour les personnes âgées.

## Les conditions de détention des mineurs inquiètent la Ligue des droits de l'homme

La Ligue des droits de l'homme vient de manifester sa vive inquiétude au sujet de la détention des mineurs dans les institutions pénitentiaires au Québec et notamment depuis que deux jeunes gens de 18 ans se sont enlevés la vie, l'un à Bordeaux, l'autre à Saint-Vincent-de-Paul récemment.

La Ligue avait, dans les deux cas, demandé qu'une enquête du coroner soit instituée parallèlement à l'enquête administrative ce qui fut fait dans l'un des cas.

Les membres de la Ligue des droits de l'homme croient néanmoins que quels que soient les reproches que l'on puisse adresser aux administrations de nos institutions pénitentiaires il importe de remédier rapidement à la situation.

Pour ce faire la Ligue a demandé aux autorités de créer des centres d'accueil pour les mineurs, centres où ils pourraient recevoir les soins psychiatriques que leur

**Samedi le 21 mars 1970**

**à 2.30 heures**

à l'École Mgr Dumas  
10, rue Lacroix, Neufchâtel  
Québec

**Aura lieu la convention de M. Raymond Gagné**

2e Vice-président du Ralliement Créditiste du Québec.

Tous sont cordialement invités.

nous payons

**0%**

**d'intérêt sur vos dépôts de 3 ans**

la plus importante société de fiducie canadienne-française  
909 ouest, boul. dorchester, montréal — 866-9641

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$ ..... (minimum \$ 500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 3 ans, au

Nom de \_\_\_\_\_

No. \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

"Face à l'Assurance-Maladie d'Etat" fiez-vous au  
Secrétariat Médical Dostaler INC.  
Reconnu et respecté par la Profession Médicale du Québec

L'opposition à l'hôpital de Ville-Émard manifestera du 22 au 29 avril

## Le conflit risque fort de tourner à la violence

par Jean-Claude Leclerc

Le conflit qui oppose les citoyens de Saint-Henri à la Corporation de l'hôpital formée avec la bénédiction du député unioniste Martellani, loin de s'apaiser avec la promesse du ministre Cloutier de bâtir non plus un mais deux

hôpitaux, est entré hier dans une phase qui risque de tourner à la violence.

Décidé à "tout faire" pour que le premier hôpital ne se construise pas sur le "dépot" de l'emplacement contesté de Ville-Émard, le Comité ou-

vrier de Saint-Henri a annoncé hier au cours d'une conférence de presse qu'il allait mobiliser, en pleine élection, les travailleurs de Saint-Henri et d'autres quartiers défavorisés pour une semaine de manifestations contre les politiciens "vendus".

"Il faut être malade pour bâtir sa vie politique sur la santé des travailleurs et des citoyens pauvres", affirmait le porte-parole du Comité, MM. Jean Pilon, Louis Beaulieu et Georges Lemire, dans une déclaration écrite remise aux journalistes dans leur local de la rue Saint-Jacques ouest.

Dans cette déclaration, le Comité rappelle d'abord qu'il avait dans son ultimatum prévenu les politiciens de ne pas se servir de l'hôpital comme d'un ballon électoral. Il affirme ensuite que la "solution Cloutier" impose un emplacement "pollué", dénoncé depuis deux ans, sis dans un secteur industriel dangereux, où lors de l'incendie à la Monsanto il fallut penser à évacuer la population à trois milles à la ronde.

De plus, le Comité accuse le ministre, non pas d'avoir coupé la poire en deux, mais de doubler les dépenses: deux terrains, deux constructions, deux services, deux fois plus de personnel et d'équipement.

La solution du comité, au contraire, soutiennent les protestataires, met sur pied un complexe intégré "pour moitié prix", avec la nationalisation de la clinique privée West End et la mise sur pied d'une clinique dans Pointe-Saint-Charles.

Le Comité accuse le ministre Cloutier d'avoir cédé "aux pressions des financiers et du patronage", de n'avoir donné qu'une promesse d'hôpital à Saint-Henri alors que le premier hôpital contesté pourrait être bâti dès 1970.

"Nous avons négocié pendant huit mois et le gouvernement se moque de nous. Nous sommes tous écoeurés de la question de l'hôpital et de la solution de Cloutier: la population de Saint-Henri est prête à un changement radical. Les négociations sont finies, il s'agit de s'organiser pour prendre le pouvoir". Le programme "d'action populaire" dévoilé hier tient dans les cinq articles suivants:

● Que le gouvernement retire son projet d'hôpital à Ville-Émard.

● Que les deux corporations déjà formées soient abolies. (Il y en a, en effet, une deuxième, formée au temps des promesses du gouvernement libéral, et dont les déceptions ont été racontées dans "L'accuse Jean Lesage de trahison" par le docteur Lomer Pilote.)

● Si le gouvernement maintient son projet, le Comité va tout faire pour empêcher la construction du premier hôpital à Ville-Émard.

● Le Comité propose une "corporation populaire", élue par la population de Saint-Henri, non par des associations de notables, pour gérer un hôpital qui réponde aux besoins de cette population.

Suite à la page 6

## On réclame une enquête sur les conditions d'hygiène de l'industrie pharmaceutique

par Solange Chalvin

A la suite d'examen médicaux pratiqués sur plusieurs employés en grève de la compagnie de produits pharmaceutiques Squibb, l'équipe médicale de la clinique des citoyens de St-Jacques, appuyée par plusieurs médecins, quelques pharmaciens et psychiatres, ainsi que la Fédération nationale des services demandent que le gouvernement ordonne

une enquête publique sur les conditions de travail et de santé des travailleurs de l'industrie pharmaceutique au Québec.

Au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait le président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand ainsi que M. Jacques Bourdouce, vice-président du même orga-

Suite à la page 6

## La CECM et l'Alliance: reprise des pourparlers

Une éclaircie est en vue dans le conflit qui oppose présentement la Commission des écoles catholiques de Montréal et ses 9.000 enseignants membres de l'Alliance des professeurs de Montréal. En effet, les deux parties ont entrepris hier après-midi des pourparlers préliminaires qui pourront éventuellement déboucher sur une solution globale à la confrontation qui désorganise un grand nombre d'écoles secondaires de Montréal.

Présentement, les deux parties ne discutent que du retrait possible des avertissements et des sanctions prises contre certains enseignants qui appliquaient à la lettre leur interprétation de la convention collective. Du point de vue de la CECM, il y avait là un délit d'insubordination.

Les pourparlers préliminaires doivent aussi toucher à la question des tâches de secrétariat que les enseignants refusent d'accomplir en se réclamant de la con-

vention collective qui leur permettrait de les confier aux secrétaires de l'école.

Lundi prochain, l'Alliance des professeurs réunira une assemblée des enseignants du niveau secondaire pour leur faire part des résultats obtenus hier. C'est à ce moment que l'assemblée décidera si les pourparlers doivent être poursuivis. On se rappelle que la dernière réunion avait demandé à l'exécutif de l'Alliance de ne pas entreprendre de pourparlers à moins que la CECM retire toutes les sanctions commencées.

Si les résultats des pourparlers préliminaires sont agréés par les professeurs, on pourra alors continuer les discussions sur des sujets comme la présence obligatoire à l'école, les activités parascolaires, les surveillances, etc.

Il est important de noter que ce sont les pressions des parents qui ont finalement amené les deux parties à faire preuve de souplesse.

### Institut Marguerite-Bourgeoys SECTION: COLLÈGE MARGUERITE-BOURGOYS

Collège féminin reconnu d'intérêt public  
EXTERNAT - INTERNAT

Programmes du Ministère de l'Éducation conduisant aux différents seuils universitaires

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'éducation
- Sciences de l'administration
- Arts et Lettres: arts plastiques (options) musique (options et concentration)

Demandes d'admission: jusqu'au 1er mai 1970

BUREAU DES ADMISSIONS  
4873, avenue Westmount  
Montréal 217

Tél.: 489-5693 (entre 9 h 00 et 17 h 00 du lundi au vendredi)

N.B. Le collège offre aussi le Secondaire V de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal, en 1970-71.

### Corporation ou syndicat?

## La CEQ s'interroge sur son avenir

par Gilles Provost

La Corporation des enseignants du Québec redeviendra-t-elle véritable corporation professionnelle? Se transformera-t-elle plutôt en véritable centrale syndicale? Ou se transformera-t-elle en un centre de recherches pédagogiques?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles doivent apporter des solutions les enseignants de la province en prévision du congrès spécial de juin prochain sur les structures et la gestion de la CEQ. Si la réponse à toutes ces questions n'est connue actuellement que par quelques prophètes, cela n'aura pas empêché la Corporation de mettre en oeuvre des moyens imposants pour faire participer le plus de monde possible à ces décisions majeures.

Selon le président de la commission d'enquête chargée de faire des suggestions à cette fin, M. Yvon Charbonneau, plus de 20.000 enseignants ont eu l'occasion de s'exprimer à ce sujet depuis le mois d'octobre. Une "synthèse natio-

nale" de ces prises de position a été envoyée aux syndicats locaux en même temps qu'une synthèse locale pour leur permettre de préciser maintenant leurs positions et de savoir comment ils se situent par rapport au reste de la province.

Quand la nouvelle série de rencontres entreprise mardi dernier sera terminée, la commission d'enquête pourra faire un choix plus éclairé parmi les diverses options théoriques qui sont actuellement soumises aux éléments de la "base". Elle doit les rendre publiques vers la mi-mai.

Cette opération d'une envergure peu commune cherche à trouver une solution aux multiples tensions que l'on a pu constater tout au long de la dernière négociation provinciale. Les problèmes ne sont pas les mêmes en province et à Montréal, dans un syndicat de 9.000 membres ou dans un de 150...

Suite à la page 6

### Devant la commission Gendron

## L'unilinguisme ne chasserait pas la Sun Oil Company du Québec

L'adoption de l'unilinguisme français au Québec n'inciterait pas la Sun Oil Company à diminuer ou retirer ses activités du Québec, a déclaré hier cette entreprise dans le mémoire qu'elle a présenté à la commission Gendron qui enquête sur la situation de la langue française dans la province.

En plus de suggérer que, dans les domaines de l'éducation et des droits linguistiques, la politique s'inspire des recommandations de la Commission fédérale sur le biculturalisme et le bilinguisme, le mémoire affirmait que "le français peut et devrait être la langue de travail

journalière dans la province de Québec".

"Et cela autant pour les anglophones que pour les francophones," a expliqué M. Victor T. Reynolds, assistant du président de la Sun Oil.

À Montréal, au siège social provincial, les trois quarts des em-

Suite à la page 6

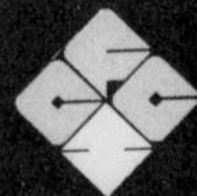
**Thomcliffe**  
Ruesmers, P.Q. Route 11  
Un véritable restaurant de grande classe.  
Seulement à 15 minutes de Montréal par  
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES  
Vers le nord: Sortie 9  
Vers le sud: Sortie 13  
Table d'hôte: \$4.00  
jusqu'à la fermeture.  
Pour réservations Appeler 625-2434.

## Un succès boeuf au Rib Room.

Un tel succès s'explique: le boeuf est la grande spécialité du Rib Room... qu'il s'agisse d'une simple grillade ou des plats les plus recherchés, le Rib Room est le meilleur endroit pour s'en régaler.

### RIB ROOM

Hotel Sonesta, Peel & Sherbrooke — 845-1231



## STAGES INTENSIFS

CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION EN ADMINISTRATION

DU CENTRE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE (STE)  
LES 31 MARS - 1 - 2 AVRIL  
21 - 22 - 23 AVRIL  
5 - 6 - 7 MAI

- Les trois plans du travail d'équipe: la tâche, les relations humaines, la méthode de travail.
- Le comportement des individus sur ces différents plans.
- L'amélioration de la contribution du participant dans le travail en équipe.

LES STYLES D'ADMINISTRATION (SSA)  
LES 7 - 8 - 9 AVRIL  
28 - 29 - 30 AVRIL  
12 - 13 - 14 MAI

- Connaissance et discussion d'un cadre théorique des styles d'administration.
- Accroissement de la flexibilité par l'utilisation de styles appropriés aux situations.

FRAIS D'INSCRIPTION: \$150.00 pour les deux stages n'incluant pas les frais de séjour.

ENDROIT: • Le Centre Montfortain - (Montréal)

- Identification d'un répertoire de styles d'administration.

Pour tout renseignement:

LE CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION EN ADMINISTRATION  
1297, de la Jonquière  
Québec 8  
Tél. 683-2346 (Québec)  
Tél. 279-7376 (Montréal)

Vient de paraître...

# LE GUIDE DU LOCATAIRE

PAR J.-ROBERT DUVAL

- Tout ce qu'il faut savoir avant de publier un bail
- Enfin expliqué de façon claire: les droits et les obligations du propriétaire et du locataire

En vente partout à \$2.00 Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328



... aux Éditions du Jour

ÉDITIONS DU JOUR...  
Président et directeur général Jacques Hébert

# Le voyage du Manhattan et la souveraineté du Canada dans l'Arctique

Les conditions que vient d'imposer le gouvernement fédéral au deuxième voyage du pétrolier Manhattan dans les eaux arctiques sont conformes à la politique déjà énoncée à plusieurs reprises par M. Trudeau. Ces conditions et cette politique visent à assurer la protection de la région arctique contre toute pollution par le pétrole, mais sans provoquer de conflit avec les Etats-Unis ou avec d'autres pays quant à la souveraineté du Canada dans cette région.

Le gouvernement a adopté une attitude plus nuancée que celle qui est exprimée dans le rapport du comité parlementaire des affaires indiennes et du développement du nord canadien, présenté le 16 décembre dernier; ce rapport recommandait au gouvernement "d'annoncer sans délai au monde entier que les navires de surface et sous-marins qui traversent l'archipel de l'Arctique canadien sont soumis au contrôle et aux règlements souverains du Canada".

Cette formule impliquerait que toutes les eaux de l'Arctique canadien tombent sous la souveraineté du Canada. Le Canada exerce sa souveraineté sur toutes les îles de l'archipel arctique dont il a hérité en 1880 comme Etat successeur du Royaume-Uni. Depuis environ cinquante ans, le Canada, a affirmé sa souveraineté sur les terres arctiques situées entre les lignes longitudinales tracées des extrémités ouest et est du Canada jusqu'au pôle nord.

Il n'y a donc pas de doute quant à la souveraineté du Canada sur ces territoires. De plus, toutes ces îles possèdent leurs eaux territoriales sur la distance traditionnelle de trois milles; ce domaine est encore étendu par les règles du droit international au sujet des baies et quant aux méthodes de tracer les limites des eaux territoriales des côtes accidentées. Il reste tout de même dans l'archipel des eaux qui ne rentrent pas dans ces catégories et qui peuvent être considérées comme internationales et faisant partie de la haute mer.

D'autre part, depuis au moins 1958, la souveraineté territoriale s'étend au domaine sous-marin du plateau continental jusqu'à une profondeur d'environ 600 pieds. Or dans presque tout l'archipel, les eaux ne dépassent pas cette profondeur, sauf dans certaines zones du détroit de Lancaster; de sorte que les droits miniers du Canada, en particulier quant au pétrole, sont bien protégés même sous les eaux qui peuvent être considérées comme internationales.

Le seul danger, c'est que de grands pétroliers comme le Manhattan peuvent être

une source de pollution en cas d'accident. Or, si ce danger est grave partout, comme on l'a constaté récemment lors du naufrage du pétrolier Arrow au large de la Nouvelle-Ecosse, il est encore accentué dans les eaux glacées où le pétrole pourrait causer une pollution de durée presque indéfinie.

Ce risque, qui a grandi avec l'avènement des pétroliers géants fera sans doute l'objet d'accords internationaux avant longtemps, car c'est une menace pour tous les pays; mais en attendant, le Canada doit protéger son territoire et les richesses naturelles de l'Arctique, notamment les aires de reproduction d'oiseaux migrateurs, et les mammifères: baleines, phoques, morses, qui habitent ces eaux.

Les conditions climatiques rigoureuses de l'Arctique, qui rendent le danger de pollution plus grave, facilitent aussi les contrôles. Car des navires comme le Manhattan ne peuvent s'aventurer dans cette région sans l'aide de brise-glaces canadiens. Le ministre des transports, M. Jamieson, avait déclaré aux Communes le mois dernier, qu'aucun brise-glacé n'accompagnerait le Manhattan et qu'il ne recevrait aucun secours à moins qu'il se conforme aux conditions imposées.

Ces conditions, rendues publiques mardi, paraissent assurer des garanties suffisantes, ou du moins limiter les risques au minimum. Un examen du navire, effectué en cale sèche, devra établir qu'il est en état d'affronter ce nouveau voyage sans danger. Les conditions spéciales fixées à cause de la navigation dans les glaces, notamment quant au renforcement de la coque, à la limite de la quantité de combustible transporté et à l'emplacement des soutes de combustible; les exigences au sujet de la puissance des machines, les équipements et du personnel de navigation, les mesures de surveillance visent à assurer la plus grande sécurité.

Dans le discours du trône du 23 octobre, le gouvernement avait affirmé son intention de protéger l'équilibre biologique de l'Arctique ainsi que les côtes maritimes du Canada. Depuis la présentation du rapport du comité parlementaire du développement du nord canadien, le gouvernement a annoncé qu'il présenterait une loi au sujet de l'Arctique; le 24 février dernier, M. Jamieson déclarait que la loi ne serait pas présentée avant le voyage du Manhattan qui doit avoir lieu en avril, mais il ajoutait que le navire devrait répon-

dre aux conditions que la loi imposerait une fois mise en vigueur.

L'on peut donc prévoir, par les conditions publiées cette semaine, que cette législation comportera des exigences rigoureuses à l'égard de la navigation dans l'Arctique. Les conditions seront vraisemblablement moins sévères pour les navires qui ne présenteront pas beaucoup de dangers de pollution. A l'occasion du deuxième voyage du Manhattan dans l'Arctique, voyage qui ne s'étendra qu'à la partie orientale de la région, le gouvernement a peut-être voulu faire un test afin de voir les réactions de la compagnie Humble Oil and Refining Ltd, et indirectement celles du gouvernement américain.

De plus, à cause des pressions exercées par les partis d'opposition, et à la suite des recommandations radicales du comité parlementaire, le gouvernement devait se montrer assez exigeant au sujet de ce voyage qui sera effectué avant la présentation du projet de loi annoncé.

Il est difficile de prévoir quelle sera l'attitude de Washington devant les exigences du Canada, car le transport du pétrole de l'Alaska vers la côte atlantique des Etats-Unis prendra d'ici quelques années une grande importance, puisque l'utilisation de ce pétrole permettra de réduire la pollution de l'air par comparaison à d'autres types de pétrole.

La semaine dernière, en réponse à une question d'un député, M. Trudeau a dit que le gouvernement exposerait sa politique lors de l'étude du projet de loi concernant la souveraineté sur l'Arctique. M. Sharp a déclaré de son côté qu'il n'y a pas eu d'intervention du gouvernement américain à ce sujet et qu'on n'en attend pas tant que le Canada n'aura pas pris d'initiatives pour appliquer des mesures de lutte contre la pollution; le ministre des affaires étrangères a ajouté que le gouvernement américain "n'acceptera pas nos revendications sans conteste".

Le Canada doit prendre des mesures énergiques pour les motifs énoncés dans le discours du trône. Mais de telles exigences seront mieux acceptées à Washington si elles sont formulées au nom de la sécurité, et si le Canada évite de revendiquer une souveraineté contestable sur des eaux qui peuvent paraître plus internationales que canadiennes.

Paul SAURIOL

## La "nouvelle" stratégie fédérale et les objectifs politiques du Québec

par MARCEL MASSE,

ministre québécois des affaires intergouvernementales

### 3 Le pouvoir canadien-français à Ottawa: mythes et réalité

Troisième partie d'un exposé rendu public le 11 mars.

vernement du Québec les refuse pour cause de chicaneries juridiques ou d'obstruction partisane. On promettra à peu près tout et on blâmera le gouvernement du Québec de planer dans les nuages au niveau de conceptions démodées et de principes qui n'intéressent pas les gens sensés. On s'adressera directement aux citoyens des villes et aux municipalités et tranquillement on reprochera au gouvernement du Québec tout ce qui ne va pas. Des exemples de cela sont nombreux: Forillon, assurance-maladie, habitation, rénovation urbaine, minorités ethniques, etc.

Et surtout on essaiera, aussi longtemps que possible, de priver le Québec de ressources financières et fiscales indispensables car un gouvernement du Québec riche est, aux yeux du gouvernement fédéral un gouvernement dangereux car il a les moyens d'agir et de s'affirmer.

#### Le Québec, "une province comme les autres"

Pourquoi, en définitive, cet acharnement? D'abord parce que, dans l'optique fédérale actuelle, le Québec ne peut ni ne doit être autre chose qu'une "province comme les autres": toutes les provinces doivent être sur le même pied, parce qu'elles doivent à la longue devenir dociles. Le Québec n'est pas seulement ici en face d'une stratégie politique, il a affaire à une idéologie.

En outre, il existe à Ottawa une théorie selon laquelle, dans l'avenir, le pouvoir politique s'exercera, à cause des progrès de l'urbanisation, par l'entremise de grandes communautés urbaines ou métropoles sous la direction générale d'un gouvernement central. Selon ce point de vue, les gouvernements provinciaux actuels sont des administrations appelées à perdre graduellement de leur importance. Des liens directs devraient donc désormais s'établir entre le gouvernement central et les agglomérations métropolitaines où vivra la majorité de la population. Certaines velléités fédérales récentes (intérêt dans les affaires urbaines, par exemple) ne font qu'anticiper sur cette évolution.

Enfin, certains politiciens et fonctionnaires fédéraux se rendent bien compte que c'est dans les domaines actuellement de compétence provinciale qu'il y a le plus de choses intéressantes et constructives. On n'est pas élu au Québec parce qu'on a réussi à vendre à la Chine du blé canadien! C'est pourquoi, chez plusieurs députés fédéraux québécois, on aimerait bien, d'une façon ou de l'autre, se mêler de questions qui intéressent de plus près les citoyens. On en arrive aussi à confondre les mandats, au lieu d'être député fédéral pour s'occuper de sujets fédéraux, on l'est pour s'occuper de tout puisque, limit-on par crainte, le gouvernement fédéral ayant

#### Le pari de M. Trudeau

Il est toujours possible, pour atteindre l'objectif mentionné plus haut, de susciter un parti politique québécois d'obédience fédéraliste ou centralisatrice orthodoxe. Il est possible aussi de nouer à cette fin un parti existant. Mais la technique n'est pas absolument sûre. On ne doit jamais oublier en effet que les dirigeants québécois, quels qu'ils soient, ne sont pas seulement les administrateurs d'une province, qu'ils le veuillent ou non, ils assument un destin, celui du Canada français.

C'est pourquoi, dans sa perspective actuelle, il est essentiel au gouvernement fédéral d'une part de minimiser ce fameux destin et, d'autre part, de se montrer quotidiennement soucieux du bien-être des Québécois. Aussi, jouant le tout pour le tout, on attaquera par de biais ou directement, honnêtement ou démagogiquement, les valeurs nationalistes en les ridiculisant, en les niant ou tout simplement en démontrant qu'elles sont dorénavant dépassées. On affirmera que les véritables champions du Canada français sont désormais à Ottawa et on laissera entendre qu'il faut vraiment peu d'envergure intellectuelle pour penser ou laisser croire que le Québec continue, dans le monde moderne, d'être le point d'appui du Canada français.

On profitera de toutes les circonstances possibles pour montrer que le "nationalisme" a été et est la cause des maux du Québec. On trouvera, chiffres à l'appui, que le Québec se préoccupe de choses peu importantes comme les questions constitutionnelles et qu'il perd de l'argent à défendre des positions "autonomistes" désuètes. On ira faire état, dans toutes les régions du Québec, des largesses que le gouvernement fédéral consentirait à la population si ce n'était de l'obstruction bornée d'un "gouvernement provincial" qui ne veut pas collaborer. On annoncera que des sommes énormes sont disponibles pour ceci ou cela, mais que le gou-

#### Une déclaration de Dr Cartier

Par contre, nous avons été intrigué par une déclaration du président du syndicat, le Dr Georges-Etienne Cartier. Selon ce dernier, la Fédération des médecins spécialistes se serait opposée à la définition du statut du médecin résident qui apparaît dans la convention parce que cette définition mettrait en relief le cas de médecins traitants qui, "après que le travail a été fait par un résident, envoient quand même un compte d'honoraires aux patients".

En somme, il faudrait en conclure que, en certains cas du moins, un travail fait par un médecin résident serait payé deux fois. Une fois, sous forme de rémunération versée par l'hôpital au résident; une autre, sous forme d'honoraires que le médecin enseignant, responsable de ce résident, envoie directement au patient.

Si tel est vraiment le cas, nous convenons avec le Dr Cartier qu'il faudrait mettre fin à cette pratique. Si les médecins enseignants ne sont pas suffisamment rémunérés comme enseignants, on devrait accroître leur rémunération, mais il faudrait éviter de payer en double. Ce n'est peut-être qu'une question de comptabilité, mais elle a son importance.

Au fait, c'est un problème qu'on aurait tout intérêt à étudier à fond et à régler au moment où l'on négocie la mise en route de l'assurance-soins-médicaux au Québec.

V. P.

## bloc-notes

### Heureux dénouement du conflit des résidents et internes

Les journaux d'hier faisaient état des grandes lignes de la nouvelle convention collective de trois ans intervenue entre le gouvernement et les hôpitaux d'enseignement, d'une part, et les médecins résidents et internes, d'autre part. L'entente est sûrement satisfaisante pour les deux parties en présence et constitue un heureux dénouement à un conflit marqué, en ces derniers mois, d'une grève partielle et d'un lock-out.

L'une des clauses les plus importantes de cette convention, au fait, avait déjà été réglée au début du mois. Nous voulons parler de celle qui définit le statut du médecin résident et de l'interne à l'hôpital. La définition en question mentionne que le médecin résident et l'interne sont des étudiants qui reçoivent une formation post-doctorale mais ajoute... et c'est le point important que cette formation post-doctorale "ne peut se poursuivre sans qu'ils rendent des services professionnels au sein d'une équipe médicale dans le contexte d'un hôpital d'enseignement agréé par le Collège des médecins".

Ce que ces futurs médecins ou

spécialistes voulaient surtout que l'on précise c'est qu'une partie des actes qu'ils posent constituent un service professionnel rendu à l'hôpital. Autrement, craignaient-ils, on pourrait toujours assimiler la rémunération qu'on leur verse à une bourse d'étude ou à un pré-salaire.

À notre humble avis, une telle affirmation dans la convention n'était pas nécessaire, car il était évident que le salaire qu'on leur consent n'a jamais été assimilé à une bourse ou à un pré-salaire. Il est vraiment considéré, au contraire, comme une rémunération pour services professionnels rendus.

Il va de soi, toutefois, que l'insertion d'une définition du statut pouvait avoir pour les résidents et internes un effet rassurant. Tant mieux, alors, qu'on soit parvenu à s'entendre à ce propos.

#### Effet sur la rémunération

Par contre, il nous a toujours semblé que les résidents et internes tenaient surtout à cette définition pour justifier une hausse très substantielle de leur rémunération. Ils semblaient estimer

qu'une fois l'entente intervenue sur le statut, la hausse très substantielle devait en découler à peu près automatiquement.

Le gouvernement a bougé sensiblement par rapport à sa dernière offre salariale de la fin de janvier. Un premier calcul rapide nous incite à croire qu'il a finalement consenti à accorder à ses résidents et internes un salaire relativement comparable à celui que verse l'Ontario aux professionnels de cette catégorie. Cette parité relative est sûrement défendable. D'autant plus que la partie patronale a obtenu de signer un contrat de trois ans au lieu de deux.

Mais ces hausses de salaires demeurent dans des limites raisonnables. Il n'est pas question de rémunérer, en surplus, les gardes à l'hôpital ou à domicile, comme le réclamait la partie patronale.

Nos résidents et internes auraient voulu être mieux rémunérés que leurs collègues du reste du pays et même des Etats-Unis, sous prétexte que, une fois devenus médecins pratiquants ou spécialistes, ils ne pouvaient espérer faire des gains aussi élevés que ceux des omnipraticiens ou spécialistes de ces provinces ou de ce pays. C'était une prétention inacceptable. Nous n'avons sûrement pas les moyens de dépenser plus, à ce chapitre, que l'Ontario, la Colombie-Britannique ou les grands centres américains.

La rémunération additionnelle pour les gardes à domicile ou à l'hôpital est aussi une pratique que nous ne retrouvons pas ailleurs, du moins pas que nous sachions. Cette rémunération additionnelle aurait coûté plusieurs millions de dollars en surplus au trésor provincial.

Par contre, les résidents et internes ont obtenu que les gardes à l'hôpital ne leur soient imposés qu'à tous les quatre jours à partir du 1er juillet de cette année. C'est un gain important et sûrement justifiable par rapport à la situation présente.

#### Des salaires raisonnables

De toute façon, les internes qui touchent \$5.933 par année, à partir du 1er juillet de cette année, et \$6.526 à partir du 1er juillet 1971 ne peuvent crier à l'exploitation. On peut dire la même chose du médecin résident de 2e année, par exemple, qui obtiendra, pour les mêmes périodes, respectivement \$7.518 et \$8.269.

Il ne faut tout de même pas oublier que, si, tout en recevant leur formation post-doctorale, ces futurs médecins et spécialistes rendent de réels services professionnels à

### propos d'actualité

"Les Etats-Unis, comme tout autre pays, ont des intérêts propres et nous défendons ces intérêts. Mais à l'heure actuelle chaque pays doit déterminer ses intérêts en tenant compte des intérêts des autres. Si certains pays définissent leur sécurité de façon à créer de l'insécurité pour d'autres nations, la paix s'en trouve alors menacée et la sécurité de tous est affaiblie. Cette obligation est particulièrement grande pour les superpuissances nucléaires qui ont à prendre des décisions dont la survie de l'humanité peut bien dépendre."

(Extrait du rapport sur "la politique étrangère des Etats-Unis dans les années 70" - présenté par le président Nixon au Congrès américain, le 18 février)

"Durant les 25 dernières années, une révolution est produite dans la nature de la puissance militaire. En fait, il y a eu toute une série de transformations - de l'arme atomique à l'engin thermonucléaire, du bombardier stratégique au missile balistique intercontinental, du missile sous-sol au missile en silo blindé et au sous-marin porte-missiles, de l'engin à charge nucléaire simple à l'engin à charges nucléaires multiples, et de la défense anti-aérienne à la défense antimissiles. Nous entrons maintenant dans une ère où la complexité et la capacité de destruction des engins posent les problèmes les plus complexes et les plus formidables affectant notre position stratégique. D'importants changements ont égale-

ment été enregistrés, au cours de ces vingt-cinq dernières années, dans l'équilibre relatif des forces stratégiques. De 1945 à 1949, nous étions le seul pays au monde à disposer d'un arsenal d'engins atomiques. De 1950 à 1966, nous possédions une supériorité écrasante en fait d'armes stratégiques. De 1967 à 1969, nous conservions encore une supériorité importante. A l'heure actuelle, l'Union soviétique dispose d'un puissant arsenal stratégique moderne qui se rapproche du nôtre. Nous devons tenir compte aussi du fait que la Chine communiste mettra en place ses propres missiles intercontinentaux durant la prochaine décennie, ce qui introduira des éléments nouveaux et complexes dont nous devons tenir compte dans notre planification stratégique et dans notre diplomatie."

(Extrait du rapport sur "la politique étrangère des Etats-Unis dans les années 70" - présenté par le président Nixon au Congrès américain, le 18 février)

"On a assisté depuis deux ans, à un changement graduel mais passablement radical du mode de gouvernement au Canada, assorti d'une modification presque imperceptible mais ad hoc de notre constitution, en vue de consolider le pouvoir du bureau du premier ministre et du cabinet du Canada et de supprimer les sauvegardes institutionnelles destinées à protéger chacun des Canadiens."

(Robert Stanfield, chef de l'opposition - à la Chambre des communes le 5 mars)

### lettres au Devoir

#### Appartenir à "son" parti

Dans le climat actuel au Québec, on se rend compte que chacun devra se prévaloir de son vote. Personne ne doit rester indifférent à la tournure que prennent les événements politiques dans notre Province.

La meilleure manière de "participer" d'avoir une certaine influence sur la destinée de notre Province, c'est sans contredit d'appartenir au parti politique de son "choix". Qu'on choisisse le parti qui convient à ses idées, mais qu'on se joigne à un parti. On aura ainsi la possibilité par exemple de voter pour "élire un délégué" qui ira à Ottawa ou à Québec en notre nom pour élire le "Chef" du parti. On sera aussi invité par le parti à voter pour élire les directeurs et l'exécutif du parti au niveau du comté.

Pour nous Québécois c'est la solution du moment. La seule manière

de faire face à la situation ici, c'est de s'unir à un groupe qui représente "nos" idées. Il n'en coûte presque rien pour se joindre à un parti politique. J'en connais un en particulier où il n'en coûte que \$2.00 pour une carte de membre qui dure deux ans. Nous aimerions d'ailleurs que tous et toutes de notre comté qui sont de notre tendance se joignent au parti. Nous avons augmenté de beaucoup le nombre de nos membres ces dernières années, et nous espérons que ce mouvement ira en s'accroissant. La meilleure façon de n'être plus de la "majorité silencieuse" c'est d'appartenir au parti de son choix, et de collaborer si on peut se rendre utile. Espérons que cette idée fera son chemin.

Lucile BRISEBOIS, Montréal 4-3-70

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Téléphone: Arthur Lefebvre

TRÉSORIER: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

## L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

# Retards historiques et perspectives d'avenir

par GÉRARD FILION

● M. Gérard Filion, président de Marine Industries et ancien directeur du Devoir, était, mercredi, conférencier invité à un colloque organisé par la Chambre de commerce de la province de Québec. M. Filion a traité dans son allocution des malaises actuels de l'économie du Québec. Voici des extraits du discours de M. Filion. Ces extraits font suite à une première partie où le conférencier traitait de l'industrie primaire.

On a beaucoup écrit sur les retards de l'industrie secondaire dans le Québec par comparaison avec la montée rapide du même secteur en Ontario. Il reste peu de choses à ajouter à tout ce qui a été dit si ce n'est de constater que le retard du Québec dans ce secteur se situe sur deux plans: les investissements sont lents et ils se font dans les secteurs à basse productivité.

### La différence entre l'Ontario et le Québec

Les estimations pour 1969 indiquaient des investissements probables de \$600 millions dans les industries manufacturières du Québec par rapport à \$1.300.000.000 en Ontario. Il faudra attendre encore quelque temps pour savoir si ces prédictions se sont réalisées. Elles correspondent assez bien au comportement de la décennie 60. D'année en année, l'Ontario investit deux fois plus dans le secteur manufacturier que le Québec. Le phénomène en lui-même est déjà inquiétant. Ce qui l'est davantage, c'est que l'Ontario investit beaucoup plus que le Québec dans les secteurs dits de pointe ou, si l'on aime mieux, dans les industries à haute rentabilité. Si on examine de près la répartition de l'emploi dans les industries manufacturières, on constate que l'Ontario a 41% de sa main-d'œuvre engagée dans des fabrications de grande productivité pour 31% seulement dans le Québec.

Dans les fabrications de productivité moyenne, l'Ontario a 44% de sa main-d'œuvre et le Québec 35%; par contre, dans les fabrications à faible productivité, l'Ontario n'a que 14% de sa main-d'œuvre, alors que le Québec en a 33%. D'une façon plus concrète, disons que le Québec est fort dans les industries du vêtement, du cuir, du tricot, du meuble, du textile et du bois, alors que l'Ontario est puissant dans les dérivés du pétrole, les produits chimiques, la machinerie, le matériel de transport. La différence entre le niveau de vie de l'Ontarien et celui du Québécois s'explique partiellement par ce phénomène. Les industries à grande productivité progressent plus

rapidement, font plus de profits et paient des salaires plus élevés. La différence de 27% entre le produit provincial brut par tête de population de l'Ontario par rapport au Québec est en grande partie le résultat d'une structure différente de l'industrie secondaire. Pourquoi en est-il ainsi? Plusieurs explications se présentent à l'esprit.

L'Ontario a bénéficié de l'importation au Canada de secteurs complets de l'industrie américaine située en bordure des Grands Lacs et plus particulièrement l'industrie de l'automobile. Les sociologues ont depuis longtemps constaté que la pauvreté des familles engendre la pauvreté des descendants; la pauvreté devient en quelque sorte héréditaire. C'est aussi vrai dans l'industrie. Une province plus pauvre se cherche du travail dans les types d'industries qui demandent le moins d'investissements. Mais comme ces industries sont très concurrentielles, les marges bénéficiaires sont minces. Les réinvestissements de profits sont peu importants, l'accroissement de la productivité est lent. Il se crée ainsi un cercle vicieux, les régions possédant les industries de pointe se développent plus rapidement que les régions défavorisées, de sorte que l'écart entre les deux a tendance à s'élargir. C'est le phénomène que l'on constate actuellement entre le Québec et l'Ontario. A moins qu'un correctif énergétique ne soit appliqué au cours des prochaines années, le niveau de vie du citoyen québécois continuera à s'amenuiser par rapport à son voisin.

### Engorgement du secteur tertiaire

Une des caractéristiques les plus frappantes de l'économie québécoise est l'importance grandissante du secteur tertiaire. En 1951, 42% de la main-d'œuvre était occupée dans le secteur tertiaire; le pourcentage est passé à 52% en 1961. Il aurait atteint, paraît-il, tout près de 60% en 1970, ce qui représente un déséquilibre inquiétant. Le secteur des services ne peut prospérer que s'il repose sur des secteurs primaire et secondaire fortement musclés. Tel n'est pas le cas au Québec. La main-d'œuvre qui ne réussit pas à s'employer dans la production de biens et de marchandises se réfugie dans le secteur tertiaire où elle vit, pour une certaine partie, d'expédients. C'est probablement ce qui explique la prolifération de petits commerces à peine rentables auxquels se livre un nombre exagéré de Québécois. Les kiosques à "hot dogs", les petits garages mal outillés, les restaurants miteux qui prolifèrent le long des routes québécoises sont les signes extérieurs d'un sous-emploi de la main-d'œuvre et du recours à des moyens de fortune pour

gagner péniblement sa vie. Tous les pays sous-développés offrent la même image de parasitisme. Les hommes et les femmes qui y végètent seraient plus productifs s'ils étaient dirigés vers des emplois dans l'industrie secondaire.

### Les besoins du Québec en investissements

Le taux de chômage au Québec est trop connu pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter longuement. Il s'explique d'ailleurs par ce qui a été dit précédemment. Il a atteint en 1961 le taux intolérable de 9,3% pour tomber à 4,7% en 1966 et remonter à 7% en 1970. Une bonne partie de ce taux de chômage s'explique par la structure industrielle et par la situation géographique du Québec. Des milliers de Québécois gagnent leur vie dans des fonctions saisonnières comme la navigation, le débarquement, la coupe du bois, etc.

M. R. B. MacPherson, membre du sous-comité de la technologie industrielle du Conseil Supérieur de la Coopération, a fait des calculs pour savoir la somme des investissements qui devraient être faits au Québec selon certaines hypothèses, c'est-à-dire un taux de chômage de 7, 6, 5, 4 et même 3 pour cent, et une progression de la productivité de 1, 2, 3 ou 4 pour cent par année.

Prenons l'hypothèse d'un taux de chômage de 7% et d'un accroissement annuel de la productivité de 1%. Dans cette hypothèse, la plus rétrograde, il faudrait au Québec des investissements annuels moyens de \$4,2 milliards de 1969 à 1975.

Même ce chiffre minimum ne sera pas atteint en 1969, alors que les nouveaux investissements publics et privés ont atteint à peu près \$3,5 milliards. Si l'on voulait réduire le taux de chômage à un niveau considéré comme normal, soit 4%, et porter la productivité à 2% de croissance annuelle, c'est \$6,2 milliards de nouveaux investissements qu'il faudrait faire par année d'ici 1975. Or, qu'arriverait-il si nous ne sommes pas capables d'atteindre le minimum de \$4,2 milliards de nouveaux investissements par année? Ou bien le chômage augmentera, ou bien les Québécois émigreront vers l'extérieur. Les deux hypothèses sont plausibles, sûrement la première parce que le taux de chômage a augmenté régulièrement depuis 1966 et que d'autre part, l'on sait que les Québécois émigrent en nombre croissant vers l'Ontario et les États-Unis.

Cette tendance vers la stagnation se reflète d'ailleurs sur les mouvements de population. La population ontarienne, qui était de 500.000 plus élevée que la québécoise en 1941, la dé-

passé maintenant de tout près de deux millions. L'accroissement naturel du Québec ne dépasse guère 1% par année, alors qu'il atteint 2% en Ontario.

A longue échéance, cela veut dire que vers l'an 2000, l'Ontario sera deux fois plus peuplé que le Québec. On voit d'ici les conséquences politiques qui en résulteront. La représentation québécoise à la Chambre des Communes ira sans cesse s'amenuisant. C'est tout l'équilibre politique, linguistique et culturel du Canada qui est mis en danger.

Le Québec a besoin d'une injection massive de capitaux: un minimum de \$4,2 milliards par année pour ne pas perdre du terrain, et un maximum de \$7 milliards pour ramener le taux de chômage à 4% et pousser la productivité à une croissance de 3%. Ou les trouver?

Sur son territoire d'abord, en utilisant mieux les ressources qui sont actuellement disponibles. Elles ne sont pas négligeables. Les Québécois, individus et institutions, génèrent plusieurs milliards d'épargne par année, qui sont investis dans des actions et des obligations d'entreprises privées, dans des fonds publics, dans la construction, etc. Il faudrait aller au fond des choses pour savoir où et comment sont employées les épargnes québécoises et chercher des moyens de les mieux utiliser.

Le déficit des comptes du Québec n'est pas facile à évaluer, mais on le situe entre \$500 millions et \$1 milliard par année. Il est comblé par des investissements venant de l'extérieur. Par exemple l'Hydro-Québec va emprunter sur le marché de New-York, le gouvernement de la province de Québec vend des obligations en Allemagne Occidentale. De telles opérations financières contribuent à équilibrer la balance des paiements.

### Trop de gratte-papier

Besoin de capitaux certes, mais aussi rareté de main-d'œuvre qualifiée. Nous subissons présentement les conséquences d'un système d'éducation qui a laissé une trop grande proportion des jeunes Canadiens français quitter l'école après une septième année et déboucher sur le marché du travail sans préparation suffisante. Les usines québécoises sont pleines d'ouvriers intelligents, adroits, débrouillards, mais qui sont incapables d'avancer au-delà d'une certaine barrière parce que leur formation intellectuelle est défective. Je me demande même si la réforme de l'éducation, avec l'institution des écoles polyvalentes, a sensiblement amélioré la situation.

Certes, les jeunes de 1970 vont à l'école plus longtemps, mais y en a-t-il suffisamment qui sont préparés à entrer de plain-pied dans l'industrie moderne? Je n'en suis pas sûr. J'ai l'impression qu'un trop grand nombre s'engagent dans des programmes d'études théoriques qui ne les préparent à rien; ils vont ensuite encombrer les collèges pour aller faillir plus tard au seuil de l'université. L'économie du Québec a besoin d'ouvriers mieux équipés physiquement et mentalement, de techniciens plus nombreux et prêts à se salir les mains si nécessaire, et de gestionnaires d'expérience. Une trop forte partie de la génération de 1970 se destine à des fonctions de collets blancs. Alors qu'il nous faudrait des hommes capables de conquérir le Grand Nord, nous fabriquons de petits messieurs qui aspirent à passer leur vie dans un bureau. Alors qu'ils devraient gratter le sol pour en extraire les richesses, ils aspirent à gratter du papier.

### La chasse stérile aux boucs émissaires

Alors que faut-il faire pour relancer une économie languissante? Il faut d'abord appliquer des remèdes négatifs. Arrêter de chercher des faux-fuyants. La société canadienne-française se livre à de savants exercices intellectuels pour trouver des responsables aux maux dont elle souffre. Certains historiens ont fait, il y a quelques années, une extraordinaire trouvaille: c'est la conquête, nous ont-ils révélé, qui nous a déçus. Il y a quand même

plus de deux cents ans que l'événement s'est produit, un peuple normal aurait dû s'en guérir. Mais non, nous continuons à porter notre histoire en écharpe. Cette infirmité congénitale fait de nous d'éternels handicapés.

Pour d'autres, ce sont les Anglais et les Américains. Nous étions bien chez nous; ils sont venus nous déranger. Ils sont venus bâtir des usines, harceler des pouvoirs d'eau, couper des forêts, lancer des commerces. Ils l'ont fait à notre place, parce que nous manquions de capitaux d'initiative, de compétence. C'est grâce à eux d'ailleurs que les Canadiens français ont pu rester au pays. Avant l'ère de l'industrialisation, les Canadiens français émigraient vers la Nouvelle-Angleterre.

Si le Québec n'avait pas été industrialisé par les autres, la province compterait peut-être trois millions au lieu de six millions d'habitants. Il y aurait plus de Franco-Américains que de Franco-Canadiens. Cette constatation ne réussit pas à convaincre ceux qui tiennent mordicus à ce que nous soyons les victimes de tous ceux qui parlent anglais: Canadiens, Britanniques, Américains. Ils sont responsables de nos maux parce qu'ils nous ont permis, par leur initiative, de rester chez nous.

Ces derniers temps, c'est d'Ottawa que nous viennent tous nos malheurs. Sans Ottawa, nous serions prospères, avec Ottawa, c'est la misère. Et alors on cite les chiffres les plus fantaisistes pour prouver qu'Ottawa nous exploite, qu'Ottawa vient nous arracher notre pain de la bouche pour le donner aux autres. En fait, comment Ottawa pourrait-il tirer plus d'argent que nous que dans l'ensemble du pays, alors que notre produit provincial brut est de 10% inférieur à la moyenne nationale et 27% inférieur à celui de l'Ontario?

La vérité, c'est qu'Ottawa, par les paiements de péréquation et les subventions pour le développement régional, taxe les provinces riches au bénéfice des provinces pauvres, dont nous sommes. C'est le jour où nous aurons l'indépendance, si jamais elle arrive, que nous nous en rendrons compte. Rien n'empêchera notre niveau de vie de descendre d'un autre cran.

Enfin, ce sont les capitalistes qui sont la source de nos maux. Mais si le Québec aspire à devenir un autre Cuba, il lui faudra une puissance tutélaire pour empêcher de fuir financièrement. Cuba est financée à raison de \$250 millions par année par l'U.R.S.S., qui commence à trouver l'opération ruineuse. Qui consentira à nous avancer les \$500 millions que représente le déficit de notre balance des paiements? La Chine, qui nous retournera ainsi les petits Chinois

que la Sainte-Enfance a achetés pendant des générations? L'U.R.S.S., qui voudra ainsi prendre les États-Unis dans un mouvement de pinces? Imaginez la frayeur qui s'emparerait de Washington si les sept millions de Cubains et les six millions de Québécois menaçaient d'envahir la République voisine. Ou peut-être la France, qui jusqu'à présent nous nourrit beaucoup plus de bons mots que de bonne soupe?

Cessons de nous raconter des histoires et revenons sur le plancher des vaches. Les peuples, comme les individus, sont largement responsables de leur destin. Ils réussissent ou ils croutissent selon qu'ils sont forts ou faibles.

### Les voies d'une santé retrouvée

J'ai déjà esquissé dans une autre causerie quelques-uns des moyens que nous pourrions prendre tout de suite pour redresser la situation. Je me contente de les énumérer rapidement.

Cesser de mener un train de vie au-dessus de nos moyens, équilibrer le budget de toutes les administrations publiques, dépenser moins en biens de consommation et davantage en biens d'équipement, employer au maximum les institutions que nous possédons, regrouper les entreprises pour leur rendre plus concurrentielles, former des gestionnaires compétents, etc.

Mais pour faire cela, il faut que nous retrouvions le sens commun. Les Canadiens-français sont en train de se laisser une fois de plus bernier par les mirages de la démagogie.

Le maître des démagogues du cri, Camilien Houde, imagina, à chaque élection, de nouveaux complots. Avec ses dons de tragédien, il mettait le bon peuple en garde contre les puissances occultes qui en voulaient à sa vie, à ses biens, à sa langue, à sa religion. Chaque fois, le bon peuple se laissait prendre. L'élection passée, on se rendait compte que Camilien s'était une fois de plus payé la tête des électeurs.

Par le temps qui court, les démagogues foisonnent. Ils ont tous des explications à nos maux et promettent tous de les guérir. En fait, le mal, le seul mal dont nous souffrons, c'est le refus d'accepter que nous sommes largement responsables de ce qui nous arrive. Si nous l'acceptons une fois pour toutes, nous pourrions ensuite prendre des moyens concrets pour corriger ce qui va mal et améliorer ce qui va bien. Cette chirurgie intellectuelle, douloureuse pour notre vanité, est la seule qui peut nous sauver. Je continue à espérer que nous aurons un jour le courage de la pratiquer.

## PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

### MODELE "E"

Un ravissant appartement de luxe avec trois pièces, une grande chambre à coucher, vivoir et salle à manger combinés 20 x 22, vue dominant la ville et le fleuve.

Cuisine entièrement équipée et salle de bain en marbre.

A partir de \$280 par mois.

Électricité incluse.

Appartements moduels ouverts aux visiteurs.

Sur semaine: de 10h à 17h

Sam. et Dim.: de 13h à 17h

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE ESTATES LTD

## lettres au Devoir

### À l'appui des locataires et des économiquement faibles

La Ligue des locataires de Montréal a adopté récemment diverses résolutions visant à réduire le coût des loyers et à améliorer le sort des économiquement faibles. Ces résolutions réclament, entre autres:

1. l'élimination progressive de la pauvreté, notamment par l'augmentation à \$2 l'heure du salaire minimum, par une hausse des allocations familiales et des prestations sociales aux indigents, et par une réforme de l'impôt.

2. la création d'un vaste secteur public du logement par le truchement d'une société du Québec qui rapatrierait les sommes que la Société centrale d'hypothèque et

de logement destiné à notre province.

3. l'adoption, par la ville de Montréal, d'un code du logement qui obligerait les propriétaires à respecter leurs obligations.

4. l'imposition d'une taxe de surlogement aux promoteurs qui démolissent de vieux logements en bon état, la nationalisation progressive du sol urbain, la création d'une régie des terrains, la disparition éventuelle de la taxe foncière et immobilière, de même que de la taxe scolaire, la réduction des taux d'intérêt sur les obligations gouvernementales.

5. l'octroi d'une allocation de relogement aux locataires expropriés par la ville de Montréal ou des entrepreneurs privés.

6. l'imposition d'un contrôle rigoureux sur toutes les hausses de loyer, celles-ci ne pouvant être accordées qu'après audition de la cause par la Régie des loyers.

7. un changement à la durée des baux pour que ceux-ci n'expirent plus le 1er mai mais le 1er juillet.

Jacques Duhaime, président

Montréal, 25-2-70



## Venez vous la couler douce à Bellerive!



Appartements spacieux, tout équipés, situés dans un parc paysager superbe, en bordure de la Rivière-des-Prairies. Plus de 20 modèles, plus ou moins grands, dont l'un conviendra sûrement à votre genre de vie et à votre budget. Passez nous voir dès aujourd'hui. Bellerive est d'accès facile: l'ensemble est situé boul. Lévesque, entre les ponts de Cartierville et de l'autoroute des Laurentides. On peut s'y rendre par l'un ou l'autre pont ou encore par le train de banlieue du C.N., jusqu'à la gare de Cartierville.

Vous pourrez choisir entre un appartement à une chambre à coucher, à partir de \$110.

Un appartement à deux chambres à coucher (dont plusieurs comptent une salle de bain et demie), à partir de \$130.

Un appartement à trois chambres à coucher (avec deux salles de bain complètes), à partir de \$185.

Téléphone: 688-4422

Boulevard Lévesque à LAVAL

**Bellerive**

## Le Tadoussac

Tout à l'électricité  
Edifice de prestige  
de 20 étages

Chauffage électrique à câble  
Radiant avec contrôle individuel  
dans chaque pièce, chaque  
mois de l'année.

Trois ascenseurs automatiques  
à haute vitesse.  
Piscine chauffée toutes saisons  
sur le toit.

Deux authentiques bains Suédois  
Finlandais.

Emplacement idéal au cœur  
même de la ville.

Électricité et taxes payées.  
3 étages de garage.

1 1/2 à 5 1/2 ou plus grand

Heures de visite chaque jour de 9 a.m. à 9.30 p.m.

VISITEZ NOS APPARTEMENTS MODELES

INFORMATIONS SUR LES LIEUX

65 est, rue Sherbrooke

Téléphone: 482-2309, 482-2300



## DOMAINE DES HAUT BOIS DU MT-BRUNO

RIVE SUD - RTE TRANSCANADIENNE - STE-JULIE

PRIX: \$14,900  
à  
\$23,900  
COMPTANT \$1,500  
à  
\$2,500  
PRÊT S.C.M.L. 25 ANS

RIVE SUD - ROUTE TRANSCANADIENNE - STE-JULIE

- Une cité de parcs et des loisirs en construction sur le versant du mont Bruno (route transcanadienne)
- Dans un décor unique de montagne, forêt, lac, verger. A 8 minutes du pont-tunnel Lafontaine.
- 10 maisons modèles à visiter, 25 plans de toutes catégories.

**DIRECTION**  
On peut acheter au domaine un grand terrain pour construction future.  
**Boisé: 10,000** p.c. et plus  
**seulement .30** p.c.  
**Non boisé: 7,500** p.c. et plus  
**seulement .20** p.c.  
Comptant 10%, solde sur 5 ans. Intérêt 6%.

Pont-tunnel Lafontaine  
Route Transcanadienne  
Sortie 62, Sainte-Julie  
(7 milles) ou  
Pont Jacques-Cartier  
Route No 3 vers  
Boucherville  
Route Transcanadienne  
Sortie 62, Sainte-Julie  
**OUVERT TOUS LES JOURS**

# les élections du 29 avril

Suite de la première page

québécois pour la jeunesse, sera candidat libéral dans le comté de Deux-Montagnes. Le député sortant, M. Gaston Binette, a décidé de se retirer de la vie politique. Elu en 1960 et réélu deux fois par la suite, M. Binette a été ministre des richesses naturelles durant les derniers mois du régime Lesage.

## Bossé contre Loubier

En se présentant contre M. Loubier, qui jusqu'à hier était son patron au ministère du tourisme, M. Gérard Bossé admet qu'il "releve un défi". Age de 35 ans, fonctionnaire depuis dix ans, ex-directeur général au tourisme, M. Bossé a failli être candidat libéral en 1966. "Cette fois, dit-il, je suis prêt depuis plusieurs mois à prendre part à la campagne". Les militants de Bellechasse ont soumis une requête le priant d'être candidat, et M. Bourassa lui a accordé ses lettres de créance. Il estime que la structure administrative gouvernementale "se détériore de plus en plus et devient moche" et qu'il est "difficile de travailler dans le contexte actuel". Il veut faire équipe avec M. Bourassa.

## D'autres fonctionnaires?

Les libéraux ne désespèrent pas d'amener M. Pierre Dupeup, haut-commissaire aux loisirs et sports, à suivre l'exemple de MM. L'Allier et Bossé. Ils font de même pour le frère Jean-Paul Desbiens, mais la possibilité de la candidature de l'ex-Frère Untel ferait difficulté auprès des autorités de la communauté à laquelle il appartient.

## "Objectif Québec"

"Objectif Québec", mouvement lancé hier en présence de M. Bourassa, a pris en quelque sorte la relève de "Energie 70", qui avait mis ses énergies au service de M. Laporte lors de la récente campagne au leadership libéral. Se présentant comme mouvement d'animation, libérale, catapulte comme tout le monde dans la campagne électorale. "Objectif Québec" fait en somme du recrutement pour les associations de libéraux auprès des étudiants. Selon son principal animateur, M. Robert Deslauriers, en congé sans solde de la société Bell, et fort actif dans le comté de Mercier, "Objectif Québec" aurait déjà recruté quelque 3,000 jeunes travailleurs d'élections qui constituent la première "brigade jeunesse" de la présente campagne. M. Deslauriers a dit que son groupe veut remplacer le "nationalisme émotif par un réalisme collectif" et qu'en se présentant comme le seul dépositaire du nationalisme au Québec, le Parti québécois "insulte des millions de Québécois qui, comme nous, préfèrent le réalisme à l'aventurisme". Bref, le but premier de "Objectif Québec" est de faire élire les candidats libéraux. "Nous avons plus de chances de participer avec le gouvernement qu'avec l'opposition", a expliqué M. Deslauriers.

## Dans Terrebonne

Si M. Eddy Monette, sous-ministre de la voirie, se porte candidat de l'Union nationale dans Terrebonne, il devra peut-être faire face à une "convention". En effet, M. Jean-B. Lafrenière, maire de Sainte-Agathe depuis treize ans,

a fait savoir hier qu'il est aussi intéressé à l'investiture et que son ami Monette le serait plus ou moins, lui, à cause des bénéfices de la retraite qu'il perdrait en partie en quittant le fonctionnarisme à ce moment-ci. M. Lafrenière, lui, n'a pas ces problèmes...

## Dans St-Louis

Me Richard Holden, ancien adjoint du protecteur du peuple, et qui avait été un des rares anglophones à se porter défendeur du bill 62 à annoncer qu'il sera candidat de l'Union nationale dans le comté de Saint-Louis qui est représenté à l'Assemblée nationale par le député libéral Harry Blank. Ce dernier avait, en 1966, obtenu 8,960 voix tandis que le candidat unioniste M. Nathan Shore, en avait récolté 4,044. Trois autres candidats s'étaient partagé 2,326 votes: Guy Viel (RIN) 1,646; Lucien Plante (RN) 453; Samuel Walsh (ind) 227.

## Et les femmes?

L'une des grandes difficultés que rencontrent les chefs de partis à embrigader des candidats de valeur dans leur équipe respective, c'est la réticence des femmes à laisser leur mari se lancer dans la bouillotte politique. Il arrive même, dans certains cas, qu'un chef ou l'autre réussisse à convaincre monsieur de se dédier à la chose publique, mais tout est à reprendre à pied-d'œuvre auprès de madame, qui est plus difficile à convaincre. Cette réticence est fort facile à comprendre, étant donné que les candidats convoités sont souvent dans la force de l'âge, qu'ils ont de jeunes enfants et que leur entrée en politique signifie que la mère sera seule à 90 pour cent pour élever la famille.

# Une enquête dans trois villes Les fumeurs de marijuana sont plus enclins à faire usage d'autres drogues

TORONTO (PC) - Une enquête menée dans les écoles secondaires de trois villes canadiennes démontre que les étudiants qui fument la marijuana sont par là même entraînés à faire usage d'autres drogues.

Cette enquête, dont le rapport a été publié hier par l'Addiction Research Foundation, a étudié l'usage des drogues dans différentes écoles secondaires de Montréal, Toronto et Halifax, auprès de 12,562 adolescents, dont 927 ont reconnu avoir fait usage de drogues dans les six mois qui ont précédé l'enquête.

L'analyse des données recueillies permet de conclure que les fumeurs de marijuana sont 62 fois plus sujets à faire usage de LSD que ceux qui s'en abstiennent. Ils sont également 29 fois plus enclins à utiliser les sous-produits de l'opium, et aux drogues hallucinogènes.

D'autre part, le rapport établit que c'est parmi les fumeurs de marijuana que se recrutent le plus grand nombre d'adeptes de tranquillisants, des émanations de colles, de stimulants, de barbituriques, du tabac et de l'alcool.

tement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies OPTAT, du Québec. D'après ce rapport, le pourcentage des étudiants du niveau secondaire s'adonnant à l'usage de la marijuana serait de 6,8 p.c. à Halifax, 6,9 p.c. à Toronto et de 8,6 p.c. à Montréal.

La propension qu'ont les fumeurs de marijuana à s'adon-

ner également à toutes sortes d'autres drogues, selon les auteurs du rapport, semble tenir au fait de l'illegalité de ce produit. Cette prohibition porterait les jeunes fumeurs de "mari" à jeter leur dévolu sur tous les sous-produits possibles de drogues.

Les soulignent que l'usage de drogues s'en remet sur son entourage tant pour se procurer, étant socialement et émotivement traumatisé par le caractère délictueux de son habitude, que pour obtenir la drogue à laquelle il est asservi.

Le rapport démontre également que ce sont les mêmes sources qui fournissent la marijuana, le LSD et les autres narcotiques.

## Prolongation de l'offre de Consumers Gas

Le Conseil d'Administration de Consumers Gas Co. a annoncé que l'offre de la compagnie de se porter acquéreur de toutes les actions ordinaires en circulation de Union Gas Co. of Canada Ltd. allait être prolongée jusqu'au 29 mai prochain.

## LA CEQ

De multiples divergences se font aussi sentir à propos, notamment, de l'engagement social de plus en plus poussé de la CEQ, ou de la disparition progressive de la dimension réellement professionnelle au profit du syndicalisme. Les enseignants veulent donc faire le point sur tout cela et aussi prendre position sur les modalités de la prochaine négociation provinciale: "qui aura le pouvoir de négocier quoi avec quel interlocuteur?"

Tout cela promet un congrès relativement mouvementé, les 25 et 26 juin prochains... Déjà ces questions ont soulevé des polémiques acerbes au dernier congrès alors qu'elles n'étaient même pas à l'ordre du jour. Maintenant l'heure vient de laver le linge sale...

### ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMIL LES AMÉRICAINS

ENGLISH LANGUAGE CENTER  
WALLINGFORD, VERMONT, U.S.A.

### Pour les jeunes 13 ans - 17 ans

Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler, et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp d'été. Surveillance continue jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoires linguistiques pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

### SESSIONS DU PRINTEMPS - 1 avril - 27 mai 1970

Des représentants du collège seront à l'hôtel Queen Elizabeth le 23 et 24 mars de deux heures à cinq heures et de sept heures à neuf heures du soir; dans la ville de Québec au Château Frontenac, le 25 mars de sept heures à neuf heures le soir et 26 mars de deux heures à cinq heures et de sept heures à neuf heures le soir.

Les intéressés doivent écrire au:  
Prof. Ernest A. Boulay, President  
English Language Center for Foreign Students  
COLLEGE OF ST. JOSEPH THE PROVIDER  
P.O. Box 8, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.

### Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES  
DM-70-10033  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 7 avril 1970

### Hydro-Québec

AVIS PUBLIC  
ASA-70-3  
LIQUIDATION DE  
MATÉRIEL  
(USAGE, INCOMPLÉT,  
ENDOMMAGE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Les co-secrétaires  
B. LACASSE - W.E. JOHNSON  
Montréal, le 13 mars 1970

### Hydro-Québec

AVIS PUBLIC  
ASA-70-3  
LIQUIDATION DE  
MATÉRIEL  
(USAGE, INCOMPLÉT,  
ENDOMMAGE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

Les co-secrétaires  
B. LACASSE - W.E. JOHNSON  
Montréal, le 13 mars 1970

Les co-secrétaires  
B. LACASSE - W.E. JOHNSON  
Montréal, le 16 mars 1970

## Avis publics

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.

AVIS est par les présentes donné que JAMES E. BROOKS COTTON COMPANY LTD. dont le bureau principal est situé dans la ville de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 id du Code Civil de la Province de Québec qu'une assignation et acte de transfert de toutes dettes et comptes, présents ou futurs, payables à S.A.M. MARKETING ENTERPRISES OF CANADA LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 18 mars 1970, sous le numéro 219549.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 id du Code Civil de la Province de Québec qu'une assignation et acte de transfert de toutes dettes et comptes, présents ou futurs, payables à S.A.M. MARKETING ENTERPRISES OF CANADA LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4 mars 1970 sous le No. 219549.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 id du Code Civil de la Province de Québec qu'une assignation et acte de transfert de toutes dettes et comptes, présents ou futurs, payables à S.A.M. MARKETING ENTERPRISES OF CANADA LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4 mars 1970 sous le No. 219549.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 id du Code Civil de la Province de Québec qu'une assignation et acte de transfert de toutes dettes et comptes, présents ou futurs, payables à S.A.M. MARKETING ENTERPRISES OF CANADA LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 4 mars 1970 sous le No. 219549.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.

## suites de la première page

## LE CTM PROPOSE

des mesures offertes par les responsables de Cité Concordia aux habitants du quartier Ste-Famille et en y ajoutant de nouvelles. Le CTM a conduit une enquête auprès de 80 des 250 locataires déplacés par la réalisation de la première phase de ce gigantesque projet de 250 millions.

Sans prendre position sur l'ensemble de ce plan de réaménagement, le CTM déclare que l'enquête lui a permis de constater que les personnes interrogées, dans la presque totalité des cas, se sentent satisfaites de la façon dont Domaines Concordia avait vu au problème de leur logement. L'organisme syndical ne veut toutefois pas verser dans l'adulation et estime que l'attitude de la compagnie lui a été imposée par le phénomène de la contestation en général et l'action du comité de citoyens de Milton Park à certains égards.

Parlant des politiques de logement en général, M. Gagnon a affirmé que le grand danger n'est pas l'apparition d'initiatives de groupes privés, comme c'est le cas avec Concordia, mais la paralysie des gouvernements en ce domaine.

## LE CONFLIT

Enfin, il déclenche une semaine nationale de libération du 22 au 29 avril. "La bataille de l'hôpital est une bataille de libération nationale", estime en effet le Comité, qui ne cache pas son option anticapitaliste.

"De même que les Etats-Unis ont été bâtis sur le dos des noirs, c'est sur le dos des noirs blancs du Québec que le capitalisme anglais et américain s'est bâti, affirme-t-il. Et c'est autour de notre quartier qu'on érige les plus gros monuments de notre exploitation (Westmount, N.D.G., McGill, Dawson, James Lyng...)"

Interrogés par les journalistes, les porte-parole ont déclaré qu'ils étaient prêts à collaborer à la convocation d'une assemblée des citoyens de Saint-Henri, ou seraient élus les administrateurs de leur futur hôpital. Mais ils s'opposent à servir d'intermédiaires entre la population et le gouvernement. Ils n'ont guère confiance dans la représentativité des associations locales, dominées par des notables. Ils refusent "par exemple de collaborer avec l'Ouest professionnel et commercial, qu'ils estiment n'être formé que de commer-

cants ne résidant pas dans le quartier. La corporation que le comité propose devrait, pour être représentative, comporter 90% de travailleurs, ouvriers, salariés, chômeurs, "bums", et ménagères. Le mandat de ces administrateurs devrait être révocable par l'assemblée des citoyens. La corporation elle-même devrait être autonome politiquement et financièrement et dotée des pleins pouvoirs administratifs. Les employés de l'hôpital devraient être représentés à la direction.

Les porte-parole ont affirmé fermement aux journalistes leur déception à l'endroit du ministre qu'il croiraient être "un des derniers hommes honnêtes" de l'Union nationale.

Pas surprenant qu'un si fort pourcentage de la population s'abstienne de voter, a expliqué l'un d'eux. Les vieux partis "nous envoient des gars sans valeur, alors que le quartier aurait besoin de candidats énergiques," a-t-il dit, défiant René Lévesque d'y venir pour le Parti québécois.

Dans ce secteur où les maisons, les écoles, les églises sont devenues des taudis, a-t-il poursuivi, les citoyens forment des comités "parce que les gens qui les représentent sont des nouilles". Les citoyens sont plus intelligents qu'on le croit, a-t-il conclu. "s'ils ne vont pas voter, c'est parce qu'ils ont compris que les candidats ne valent rien."

Rappelons que les activités du Comité ouvrier s'inscrivent dans la lutte que mène le F.L.P. le Front de libération populaire, dont la vigueur s'est déjà manifestée lors de l'opération McGill, par exemple.

## ON RECLAME

Suite de la page 3  
nisme et travailleur médical à l'Institut Albert-Prévost, le Dr Henri Bellemare de la clinique des citoyens de St-Jacques a fait état du diagnostic du professeur Mark Nickerson de la section de pharmacologie et thérapeutique de l'université McGill. Ce dernier après avoir examiné plusieurs employés en grève de la compagnie Squibb, établit une relation directe entre les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles travaillent ces employés et les malaises dont ils souffrent: réactions allergiques à la pénicilline, gynécostomie ou syndrome extrapyramidal.

Les employés présents dont certains ont dû être hospitalisés, ont exposé les conditions dans lesquelles ils exercent leur métier. Selon les médecins présents, de toute évidence, les normes minimales de sécurité ne sont pas respectées et seule une enquête pourrait obliger l'employeur à offrir des conditions hygiéniques adéquates.

Le président de la Fédération nationale des services (CSN) M. Norbert Rodrigue qui assistait à la conférence de presse en a profité pour réclamer la nationalisation des compagnies pharmaceutiques. "Considérant que le ministère de la santé est le plus gros acheteur de médicaments au Québec, il y aurait des avantages pécuniaires et sanitaires à ce que le gouvernement opère cette nationalisation" a-t-il dit.

En plus de l'enquête gouvernementale, les médecins présents, ainsi que les syn-

dicalistes et syndiqués réclament la collaboration du public, des professionnels de la santé pour boycotter les produits Squibb tant que le conflit syndical ne sera pas réglé.

## L'UNILINGUISME

Suite de la page 3  
ployés sont francophones et bilingues et les anglophones sont bilingues. A mesure que les anglophones prennent leur retraite, ils sont remplacés par des francophones. La situation décrite par le mémoire était telle que le commissaire Nicolas Mateescu-Matte a déclaré qu'elle "paraissait presque trop belle pour être vraie".

Le mémoire notait cependant que des efforts sérieux étaient faits dans le reste du pays pour "reconnaître et apprécier" le fait français, et que ces "efforts pourraient subir un tort irréparable" si le Québec abandonnait sa politique scrupuleuse et équitable établie depuis longtemps pour les droits linguistiques de la minorité.

En présentant un mémoire au nom du quotidien Sherbrooke Record, M. Peter G. White a affirmé qu'à l'heure actuelle tous les anglophones du Québec voulaient apprendre le français et que tous réalisaient l'importance d'être bilingues au Québec.

Le fait que les anglophones soient très sous-représentés au gouvernement et parmi la fonction publique vient de ce qu'ils ont vécu à l'écart de la société québécoise, a-t-il dit. M. White a invité ses compatriotes à participer aux trois gouvernements et il a demandé aux Québécois de se montrer favorables à cette tendance. Ce serait là une façon de rassurer les anglophones québécois, a-t-il dit.

L'Association des comptables généraux licenciés de la province a recommandé pour sa part que le français soit déclaré "langue nationale et prioritaire au Québec dans les textes et dans les faits" et que l'anglais "en vertu de ses droits acquis et aussi en tenant compte du contexte nord-américain dans lequel on doit évoluer", soit reconnu comme une des deux langues officielles du Québec.

La langue de la nation serait le français mais l'anglais aurait "droit de cité partiel".

A l'occasion de la présentation d'un mémoire par M. Maurice Perrier, traducteur professionnel de Gatineau, le président de la commission le professeur Jean Denis Gendron a regretté que les personnes qui déposent à titre privé se contentent généralement de déclarations de principes et de considérations d'ordre général au lieu de raconter des faits dont ils ont eu connaissance.

<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>	<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 mars 1970 sous le numéro 219472. Banque de Montréal, le 13 mars 1970.</p>
<p>AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février 1970 par lequel Yves Julien Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau</p>	

Candidat libéral

# Castonguay critique le projet de loi de l'assurance-maladie

QUEBEC (par G. L.) — Il y a des choses discutables et d'autres inacceptables dans le projet de loi relatif à l'assurance-maladie, selon M. Claude Castonguay, qui était jusqu'ici président de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, et qui sera candidat libéral dans Louis-Hébert.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier avec M. Robert Bourassa, le chef du parti, l'actuaire-conseil a souligné notamment que le "bill" (mort-né avec la prorogation de la législation) ne dit mot des soins qui seraient couverts par le projet. Il s'agit là pourtant, dit M. Castonguay, d'un élément important qui ne peut être résolu par voie de règlements ministériels, mais bien plutôt par voie législative.

D'autre part, selon le projet, les professionnels de la santé qui voudront se tenir hors du régime général devront en aviser chaque patient, à défaut de quoi ni lui, ni le patient ne seront payés. M. Castonguay estime qu'il y aurait d'autres moyens plus souples à cet égard.

Autre point: l'actuaire-conseil estime que seuls les renseignements nécessaires à l'administration de la régie devraient lui être accessibles, et non pas tous les renseignements relatifs aux

services rendus, ainsi que le stipule le "bill". Il ne voudrait pas non plus que la régie puisse passer tous les règlements qu'elle juge utiles. Cela est "inacceptable", dit M. Castonguay, et empêche sur les fonctions des législateurs.

Au sujet de la commission de surveillance, l'expert trouve assez "extraordinaire" que les professionnels de la santé soient à la fois juge et partie.

Quant au principe même du projet de loi, M. Castonguay estime que, dans l'ensemble, il respecte l'esprit d'un tel régime d'assistance sociale et comporte plusieurs points "positifs".

Deux candidats

M. Bourassa était, quant à lui, fort heureux de présenter à la presse deux candidats-vedettes: M. Castonguay, qui prend la succession de M. Jean Lesage dans Louis-Hébert; et M. Gerald Bossé, jusqu'à tout récemment directeur général au ministère du tourisme, qui sera candidat dans le comté de Bellechasse contre son patron d'hier, le ministre Gabriel Loubier.

Si M. Bossé est un libéral de vieille

souche, il n'en est pas de même pour M. Castonguay, qui n'a milité dans aucun parti et n'avait jamais songé à faire de la politique jusqu'à ce que M. Bourassa ne l'approche, il y a quelques semaines. Pourquoi avoir choisi le parti libéral? Parce que ce parti, s'il en juge par ce qu'il a fait de 1960 à 1966, est celui qui offre le plus de gages de succès dans les réformes à entreprendre, en même temps que celui qui est le plus apte à se renouveler et à former une véritable équipe autour de M. Bourassa. Par contre, l'Union nationale n'offre "pas un intérêt fabuleux" aux yeux de M. Castonguay. Quant au Parti Québécois, il offre un programme "sérieux" et des hommes pour qui il a le plus grand respect, notamment MM. Lévesque et Parizeau, avec lesquels il a déjà travaillé étroitement, mais il ne partage pas leur option fondamentale.

Avant d'annoncer sa candidature, M. Castonguay avait démissionné de son poste de président de la commission d'enquête et il a complètement coupé ses liens avec la société d'actuaire-conseils dont il était un associé principal.

La route transquébécoise

# L'UN s'engage à construire le tronçon Sherbrooke-Richmond

QUEBEC (par G.L.) — La construction du tronçon Sherbrooke-Richmond de la route transquébécoise débutera l'automne prochain, a assuré le premier ministre, hier, à une importante délégation de la région de l'Estrie.

Recevant une délégation formée pour promouvoir la construction de cette artère dans les Cantons de l'Est, M. Jean-Jacques Bertrand a dit que la première étape de la route Sherbrooke-Richmond — une distance de quelque 22 milles — sera entreprise à l'automne, "élections ou pas élections".

Les études préliminaires sont en voie d'être complétées, a précisé pour sa part le sous-ministre de la voirie, M. Eddy Monette. D'ici deux mois, les études techniques pourront être confiées des ingénieurs-conseils, et quelques mois plus tard, ce sera le début des travaux pour ce tronçon.

Le premier ministre a confié qu'il

s'agissait là d'une priorité, dans le but de décongestionner les agglomérations urbaines de l'Estrie et de corriger l'état de choses déplorable qui y persiste en matière de communications routières. Pour le reste, M. Bertrand a dit qu'il ne pouvait engager le gouvernement plus avant.

Dans son mémoire, le comité de promotion note que l'autoroute des cantons de l'est est une "route à péage qui est en voie de favoriser Montréal à cause du pouvoir d'attraction que cette ville possède".

La transquébécoise aurait entre autres effets de rapprocher deux régions: le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Estrie, reliant ainsi l'arrière-pensée du nord et l'arrière-pensée du sud et ouvrant un réseau d'échanges au centre du Québec.

Il y a plusieurs années déjà que l'on parle de la construction d'une grande artère routière nord-sud qui jouerait

un rôle semblable à celui que joue présentement la transcanadienne dans le sens est-ouest, au Québec.

Dans la lente mise en oeuvre de ce projet d'envergure, le gouvernement a d'abord relié les régions du Lac Saint-Jean et de la Mauricie, par la route 19, et réuni les deux rives du fleuve Saint-Laurent par un pont. Il poursuit actuellement la construction du tronçon qui rattachera les deux grandes agglomérations de la Mauricie, soit Grand-Mère-Shawinigan et Trois-Rivières-Cap-de-la-Madeleine.

Le tracé de la transquébécoise dans les cantons de l'est entre la transcanadienne et Ormerville, autoroute des cantons de l'est, fait présentement l'objet d'études intensives de la part des ingénieurs du ministère de la voirie; et ainsi que l'a annoncé le premier ministre hier, la première étape du tronçon Sherbrooke-Richmond sera entreprise à l'automne.

# LaSarre réalise sa grande ambition: un chemin d'hiver vers la baie James

LASARRE, Abitibi — Le comité routier de la Chambre de commerce de LaSarre a finalement réalisé sa grande ambition d'ouvrir un chemin d'hiver débouchant sur la Baie James. C'est ce que nous révélait avec fierté, hier, le secrétaire de ce comité, le notaire Dominique Godbout.

On sait que ce comité, qui

groupe des hommes d'affaires de la région, s'était résolu à l'ouverture il y a quatre ans en vue d'ouvrir cette voie d'accès vers le grand nord québécois. Depuis lors, et au prix de grands sacrifices, on s'est sans cesse rapproché un peu plus de l'objectif. L'entreprise était colossale pour les moyens dont

on disposait. "Nous avons atteint la Baie James, le 5 de ce mois, nous a déclaré Me Godbout. Et, mercredi de cette semaine, nos tracteurs ont finalement traversé la rivière Nottaway, dans l'entrée de la Baie de Rupert."

La rivière Nottaway qui, à certains endroits, atteint une largeur de 3 milles, était la 11e rivière sur laquelle les pionniers de LaSarre devaient jeter un pont pour parachever leur mission.

Le but de l'entreprise était d'ouvrir la voie à l'exploitation de ce coin reculé de la province. L'exploitation d'une région suppose d'abord qu'on puisse y avoir accès par route.

C'est M. Jean-Marie Bélanger, ingénieur civil, qui a fait le tracé du parcours assisté de M. Gaston Côté, ingénieur forestier. Un des grands artisans du projet a été, évidemment, M. Gerald Bussière, président de la Chambre de commerce et du comité routier de cette même Chambre. Mais de nombreux volontaires ont évidemment mis aussi la main à la pâte. L'ouverture de ce chemin d'hiver vers la Baie James a suscité ici un enthousiasme extraordinaire.

Me Godbout nous confiait que le comité dont il est le secrétaire avait, toutefois, reçu une collaboration précieuse du ministre des terres et forêts, M. Claude Gosselin, qui, en mars 1968, autorisait les constructeurs de la route à couper gratuitement le bois sur une emprise de cent pieds de largeur, et, le 20 novembre 1969, remettait à la Chambre de commerce de LaSarre une subvention gouvernementale de \$60,000 pour défrayer une partie des dépenses encourues pour le fonctionnement des tracteurs.

Cette route d'hiver reliant LaSarre à la Baie James a une longueur d'environ 180 milles.

# ■ votre impôt

Cette chronique sur l'impôt sur le revenu vous est présentée par le bureau de district de Montréal, du ministère du Revenu national, impôt. Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les réponses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inhabituelles pourraient en modifier la teneur. Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 879-5300 à Montréal ou écrire au ministère du Revenu national, 305 ouest, boul. Dorchester, pièce 119 pour obtenir des renseignements gratuits.

Q. La pension de vieillesse est le seul revenu de mon épouse. De ce fait, mes exemptions personnelles sont-elles modifiées?

R. Oui, vos exemptions personnelles s'élèveront à \$1,250.00 moins le montant de la pension de vieillesse de votre épouse. Cette différence seulement peut être réclamée à titre d'exemption.

Q. J'ai un fils de 16 ans. Dois-je tenir compte dans ma déclaration d'impôt du montant de \$100 par mois versé à mon épouse à titre d'allocations aux étudiants par le Gouvernement Provincial?

R. Non, ces allocations ne sont pas considérées comme un revenu et vous avez toujours droit de réclamer l'exemption de \$550.00 pour enfant entièrement à charge pour votre fils si il a eu 16 ans en 1969.

Q. Les frais de scolarité pour des cours du soir sont-ils déductibles de mon revenu?

R. Oui, vos frais de scolarité pour des cours du soir sont déductibles s'ils sont payés à une institution reconnue et que le montant dépasse \$25.00.

Q. Ma femme est morte il y a 2 ans et ma soeur est venue tenir ma maison et soigner mes enfants. Elle n'a pas de revenu. Ai-je le droit à la même exemption de \$1,000 que si nous étions mari et femme?

R. Oui, dans ce cas-ci vous avez droit de la considérer comme personne à charge et à l'exemption de \$1,000.

Q. Je travaille dans un restaurant et je reçois un salaire fixe en plus des pourboires. Quel montant dois-je inscrire sur ma déclaration?

R. Vous devez rapporter sur votre déclaration tous vos

revenus, les pourboires compris. Ils sont considérés comme un revenu tout autant que le salaire.

Q. J'ai payé au début de cette année 1970 certains des frais médicaux que j'avais encourus en 1969. Puis-je les réclamer sur ma déclaration de 1969?

R. Non. Seulement les frais médicaux acquittés dans l'année imposable sont déductibles.

Q. J'ai une ferme et je tiens personnellement ma comptabilité. Quelles sont les exigences au sujet de la conservation de mes registres commerciaux après la production de ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R. Les registres doivent être conservés jusqu'à ce que permission écrite de les détruire soit reçue du Service de l'impôt. A cette fin, il vous faudrait écrire à votre bureau de district en ayant soin de préciser les registres que vous désirez détruire, les années en cause et la raison pour laquelle vous désirez les détruire. Aucune permission ne sera donnée en vue de la destruction de registres qui datent de moins de six ans.

# MONTROSE

ESCOMPTE EN VIGUEUR  
12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES FRANÇAIS  
12" MICROSILLON  
PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 5<sup>29</sup> pour 3<sup>69</sup>

PHILIPS



INN 5000 - L'INITIATION. Un jour il vendra mon amour - Fleuve d'été - Un bateau - Non, ne me dis pas non - Un jour il vendra mon amour etc.

PATHE



SPAM 67296 CHARLES AZNAVOUR Pour faire un Jam - Vient pleurer au creux de mon épaule - Quand tu vas revenir - Bonne nuit toi et moi - Sa jeunesse - Jezebel



849489 - FLUTES DES ANDES. Huynho de la Rosa - El Condor Pasa - Achachou - Sanchaman - Chingunada - Llamero de Urpi - Danza Wiphala



SPAM 67303 - Le jugement dernier - Les ardeurs du soleil - Les amours finissent un jour - Un Japon d'hiver - Dans mon hamac - Revêlez

COLUMBIA



FS 718 - LES COMPAGNONS DE LA CHANSON. La petite Julie - Tzenaria - Comme le vent - Amica, prends ta guitare - Un violon sur la toit - Tant que la neige tombe en Norvège etc.

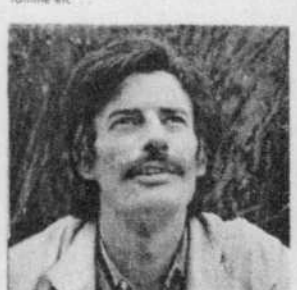
BARCLAY



80077 - LEO FERRE - A saint Germain des prés - Le flamenco de Paris - Marche tout-bière - L'annonce de Londres - Les farçons - La vie d'artiste - L'esprit de famille etc.



FS 710 - GILLES VIGNEAULT - Introduction - Tom ti, delon - J'ai pour toi un sac - Jus Montserrat - Pendant que - Les voyageurs - Quand vous mourrez de nos amours etc.



80075 - JEAN FERRAT - Camarade - Tout ce que j'aime - Les demoiselles de montagne - Mon bel amour - Soeur Felicien - Y'a qu'à - Intox - Les filles etc.

# PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 5<sup>29</sup> pour 4<sup>99</sup>



KCS 9914 - Simon and Garfunkel - Bridge Over Troubled Water.

15% D'ESCOMPTE  
Sur tous les rubans préenregistrés  
8 pistes et cassettes en magasin

COMMANDES POSTALES  
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix.

Le magasin est ouvert  
du lundi au mercredi jusqu'à 6 h.  
jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.  
samedi jusqu'à 5 h.

VALABLE JUSQU'AU 11 AVRIL  
CENTRE DU DISQUE  
**MONTROSE**  
3162 est. Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

# "Prospection d'idées" ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraichissements. Adieu soucis!

Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

## COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

Directeur: M. Aurèle Daoust

### EXAMEN D'ENTRÉE

pour les élèves de 6e et de 7e années qui commenceront les études de niveau secondaire

### GARÇONS ET FILLES

LE SAMEDI  
21 mars 1970 de 9h. a.m. à midi

Inscriptions en cours pour toutes les sections du secondaire

1380, rue Gilford, Montréal 177  
Téléphone: 525-2516

DÉPISTAGE PRÉCOCE  
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER  
GUÉRISON POSSIBLE

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Restaurant Italien  
5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre LaSalle et Edouard-Montpetit)  
Tél.: 735-3623

# CKVL Joyeuses Pâques

vous souhaite en vous offrant 505 oeufs de Pâques GRATIS

L'OEUF GRAND PRIX: Il contient une DATSUN 1000. Fabrique des petites voitures, la plus économique, et la plus sûre!

L'OEUF SINGER: Cet oeuf contient pour \$750.00 d'appareils... une gratification des centres SINGER où a lieu présentement la tournée vente SURBOUT!

L'OEUF MEUBLES \$1000.00

L'OEUF VOYAGE: Une gratification de PAGODE TOUS de la Station de Métro Longueuil. Son paiement ira à Londres sur les vols d'AIR CANADA!

L'OEUF AMPLEX: Vous y trouverez un des fameux appareils stéréophoniques AMPLEX, comprenant rubans magnétiques, cassette, radio A.M.F.m., microphone, haut-parleurs, etc... une valeur de plus de \$1000.00

ÉCOUTEZ  
**CKVL**  
POUR PLUS DE DÉTAILS

500 oeufs de Pâques, contenant chacun une invitation pour deux, à la grande première de R.I.D. nouveaux films canadiens qui sera présentée au cinéma CAPITOL!

PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 5<sup>29</sup> pour 4<sup>99</sup>

KCS 9914 - Simon and Garfunkel - Bridge Over Troubled Water.

15% D'ESCOMPTE  
Sur tous les rubans préenregistrés  
8 pistes et cassettes en magasin

COMMANDES POSTALES  
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix.

Le magasin est ouvert  
du lundi au mercredi jusqu'à 6 h.  
jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.  
samedi jusqu'à 5 h.

VALABLE JUSQU'AU 11 AVRIL  
CENTRE DU DISQUE  
**MONTROSE**  
3162 est. Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

## Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

### VENDREDI

CBFT	
9.10	Aujourd'hui à CBFT
9.15	Les Orléans
9.20	La grande aventure
10.00	L'agriculture de demain
10.30	En mouvement
10.45	Monseigneur Surprise présente
11.00	La source verte
11.15	Cinéma "Mission secrète à Zagreb" (Yougoslave)
1.00	Cinéma "Le retour de Marcelino (Hispano Argentine 62)
2.30	Oui ou Non
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bébé
4.30	La Ribouldingue
5.00	Yogi l'ours
5.30	Tour de terre
6.00	Les 20
6.30	Le Téléjournal
7.00	Format 30
7.30	La source volante
8.00	Donald Lastruc "chaud"
8.30	Les règles du jeu
10.00	Format 60
11.00	Le Point
11.20	Nouvelles du sport
11.30	Cinéma "Le double et ses 10 commandements" (Franco-italien 1962)
1.10	Le Téléjournal
1.20	"Un match et la belle" (Français 1957)
CFTM	
7.15	L'est parti
8.45	36-24-36
9.00	Madame est servie
10.00	Soudure du jour
10.30	Leçon de beauté
10.45	Santé dans votre assiette
11.00	Réponse à tout
11.30	Jessie James
12.00	Les 7 t's bonhommes
12.14	Première édition "Extravagant M. Cory" (Américain)
2.00	Cine-ventrisme "Six heures qui" (espagnol)
2.30	Madame s'amuse

### SAMEDI

CBFT	
8.55	Aujourd'hui à CBFT
9.00	Cours Universitaire: Histoire du Canada
9.45	Cours universitaire: Littérature canadienne-française
10.30	Rapport Belles Orelles
11.00	Robin Flaco
11.30	Lacuse
12.00	Les aventures célèbres de M. Magoo
12.30	Si jeunesse pouvait
1.00	Les Quatre Saisons
1.15	Le Golf et ses étoiles
2.00	L'Univers des Sports
4.00	Cent millions de jeunes
4.30	Page de l'ame
5.00	D'Herville
5.30	L'Heure des Quilles
6.30	Le Téléjournal
6.55	Atome et Galaxie
7.00	Cher Oncle Bill
7.30	Jimmy
8.00	Hockey Philadelphie à Montréal
10.30	Les courses-lard
10.30	Poétique-Fédérale: Le Ballonnement érudite
11.00	Le Téléjournal
11.15	Cinéma "La tulipe noire" (Franco-italo-espagnol 1964)
1.00	Cinéma "Les Magiciennes" (Français 1957)
CFTM	
7.45	Mire et musique
8.00	Cine-jeunesse "Sept épous pour le roi" (italien)
9.30	Les Petits Bonhommes
10.00	Capitaine Bonhomme
10.30	Mes amis les animaux

### DIMANCHE

CBFT		CBMT	
8.55	Aujourd'hui à CBFT	8.00	Test Pattern and Music
9.00	Cours universitaire: Médecine d'aujourd'hui	9.45	Stand-by-six
9.45	Cours Universitaire: Introduction à l'audio-visuel	10.00	Reach for the Top
10.30	Le jour du Seigneur	10.30	This is the Life
11.30	Le Francophonisme	11.00	Palm Sunday Service
12.00	D'Her à Deman	12.00	Let's Talk Music
1.00	Les travaux et les jours	12.30	Quebec today and tomorrow
1.30	Langue vivante	1.00	The Gardener
2.00	Ballonnement érudite: congrès à la chertière du Québec	1.30	Country Calendar
5.00	Au pays des géants	2.00	Beans and Champagne
6.00	Quelle Famille	2.30	Track around the world
7.30	Zoom	3.00	World of Music
8.30	Beau dimanche: Jacques Brel à Madagascar	4.00	The New Majority
9.00	Concert d'Edmonton	4.30	Championship Ski Meet
10.30	Prisme	6.00	Wonderful World of Disney
11.00	Le Téléjournal	7.00	Tommy Hunter Show
11.15	Sport-dimanche	7.30	My World and Welcome to it
11.30	Cinéma "Tout Temps, tout Temps, tout Temps" (canadien)	8.00	The Ed Sullivan Show
CFTM		9.00	That's Show Biz
8.45	Mire et musique	9.30	Beans and Champagne
10.00	Le plus belle musique au monde	10.00	Track around the world
10.30	Regards sur le monde	11.00	World of Music
11.30	Le temps s'oeuvre	12.00	Championship Ski Meet
12.00	Bon dimanche	12.30	Wonderful World of Disney
1.30	Cine-dimanche "Orange au paradis" (Américain)	1.00	Tommy Hunter Show
2.15	Parti québécois	1.30	My World and Welcome to it
2.30	Conquête de l'espace	2.00	The Ed Sullivan Show
4.00	Le fond des choses	2.30	That's Show Biz
4.30	L'Education à votre service	3.00	Beans and Champagne
5.30	Télé-Quilles	3.30	Track around the world
6.30	Museo-Hall des jeunes	4.00	World of Music
7.00	Brigade criminelle	4.30	Championship Ski Meet
7.30	Le Rideau rouge	6.00	Wonderful World of Disney
8.30	L'Homme de fer	7.00	Tommy Hunter Show
9.30	Québec sait chanter	7.30	My World and Welcome to it
10.00	Les Detectives	8.00	The Ed Sullivan Show
10.30	Le dix vous informe	9.00	That's Show Biz
11.00	Le Saint	9.30	Beans and Champagne
12.00	En pantoufles "Villa sans souci" (Français)	10.00	Track around the world
1.30	Dernière édition	11.00	World of Music
1.55	Fermeture	1.00	Tommy Hunter Show

**ASSURANCE "MOTO"**  
 Pour renseignements  
**467-9311**  
**861-5395**  
 C.P. 266, Station Deslaurier, Mtl  
 Québec 872-7186

**ARCHITECTES**  
**DAVID & BOULVA**  
 ARCHITECTES  
 3 Place Ville-Marie  
**MONTRÉAL - 866-9854**

Les architectes  
 Longpré, Marchand, Goudreau  
 Dubois, Stewart, Bourke  
**506 est, rue Ste-Catherine**  
**Montréal 24, - 842-1401**

**DÉCORATEURS ENSEMBLIERS**  
**LAURENT BÉRUBÉ**  
 DÉCORATEUR-ENSEMBLIERS  
**8240 AIMÉ-RENAUD**  
**ST-LÉONARD MtL 38**  
**3 2 4 - 2 5 8 0**

**JACQUES CORRIVEAU**  
 DÉCORATEUR-ENSEMBLIERS  
 DESIGNER  
**1285 ST-ANDRÉ**  
**MONTRÉAL 132**  
**845-7592**

**LAURENT LAMY**  
 DÉCORATEUR-ENSEMBLIERS  
**788, Wilder**  
**Montréal 8 - 737-1955**

**DÉCÈS**

**LYON Yvonne.** A Montréal, le 19 mars 1970, est décédée, Yvonne Tachereau, épouse de feu Laurence Lyon et mère de feu Mme Yvonne (Babette) Kossakine et de feu Camille et grand-mère de Igor. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Jos. C. Wray & Bro. No 1234 rue de la Montagne à 9 heures 30, pour se rendre à l'église de l'Ascension (Westmount) où le service sera célébré à 10.00 heures a.m. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AGENCES FUNÉRAIRES**  
**Magnus Poirier Inc.**  
 6603 BOUL. ST-LAURENT  
**6520 ST-DENIS**  
**10526 ST-LAURENT**  
**185 est DeCASTELNEAU**  
**Tél.: 277-2135**

# Carrières et Professions

## DIÉTÉTISTE

Responsable à la distribution.  
 Pour hôpital chronique de 400 lits situé au centre de Montréal.  
 Adresser curriculum vitae à:  
**Case 1293, Le Devoir**

## VÉRIFICATEURS

Avez-vous au moins 3 années d'expérience dans une firme de C.A. au Canada?  
 Voulez-vous améliorer votre situation en augmentant et variant votre expérience?  
 Etes-vous parfait bilingue?  
 Voulez-vous une position permanente et d'avenir?  
 Si oui, soumettez curriculum vitae à:  
**Case 1295, Le Devoir**

## CHEF - TRADUCTEUR

Doit avoir solide expérience technique et connaître la publicité. Doit pouvoir prendre l'entière direction du service. Belle occasion de faire ses preuves dans un bureau de traduction dynamique.  
 Rémunération en fonction de la compétence.  
 Le Directeur  
**849-7374 ou 733-6121**

## TECHNOLOGISTES MÉDICAUX R.T.

Section biochimie  
 au service de l'Institut de Cardiologie de Montréal  
 Toute personne intéressée à évoluer dans un centre spécialisé est invitée à soumettre sa demande. Le milieu est scientifique, professionnel et dynamique et offre d'excellentes possibilités d'avancement.  
 Service du Personnel  
 Institut de Cardiologie de Montréal  
 5000 est, Belanger  
 Tel.: 376-3330

## La Commission des Écoles Catholiques de Longueuil

**PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**  
 (Homme ou femme)  
**Niveau élémentaire seulement:**  
 10 écoles françaises,  
 1 école anglaise.  
**Qualification:**  
 Obtention d'une licence en psychologie scolaire.  
 S'adresser par écrit à l'adresse suivante:  
 Commission des Écoles Catholiques de Longueuil,  
 Bureau du Personnel,  
 a/s Mlle Pauline L. Desaulniers, secrétaire,  
 13 est, rue St-Charles,  
 Longueuil, Qué.

## La Commission des Écoles Catholiques de Longueuil

**PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE DEMANDÉS (Hommes et femmes) 1970-71**  
**Cours élémentaire: 1ère à la 7e année inclusivement; garçons et filles; enfance régulière et enfance inadaptée.**  
**Qualifications:**  
 Celles même qui sont de rigueur au Ministère de l'Éducation du Québec.  
 N.B. Un brevet d'enseignement spécialisé en la matière est exigé.  
 S'adresser par écrit à l'adresse suivante:  
 Commission des Écoles Catholiques de Longueuil,  
 Bureau du Personnel,  
 a/s Mlle Pauline L. Desaulniers, secrétaire,  
 13 est, rue St-Charles,  
 Longueuil, Qué.

## DIRECTEUR de L'INFORMATION ET DES PUBLICATIONS

**LE CANDIDAT:**  
 Rédacteur concepteur ayant déjà eu à diriger un personnel et possédant une expérience confirmée dans la publication des revues d'entreprise et la conception de brochures. Il sera exigé du candidat qu'il parle et écrive couramment le français et l'anglais et qu'il ait une bonne connaissance de la mise en page, des procédés photographiques, des arts graphiques et des techniques d'impression. Un diplôme universitaire serait un atout appréciable.  
**LE POSTE:**  
 Le titulaire de ce poste aura pour tâche de recueillir de sources variées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie, de la documentation et des textes de caractère journalistique. Il sera responsable de la publication de la revue trimestrielle de l'entreprise ainsi que de la conception et de la publication du rapport de gestion et de brochures diverses. Il devra s'occuper également de la rédaction et de la diffusion des communiqués aux journaux.  
**L'EMPLOYEUR:**  
 Le plus important fabricant canadien de matériel de télécommunications, doté d'un effectif de 26,000 employés et dont l'activité s'exerce partout au Canada et dans de nombreux pays à l'étranger.  
 Adresser son curriculum vitae à:  
**COMPAGNIE**  
**Northern Electric**  
 LIMITÉE  
 Boîte postale 6123  
 Département 108, dossier (5C-16)  
 Montréal 101, Québec  
 Discretion absolue assurée.

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE MATAGAMI

Recherche pour septembre prochain des professeurs pour Secondaire I - II - III - IV dans les matières suivantes:  
 Education Physique  
 Arts Plastiques  
 Français et anglais  
 Mathématiques  
 Sciences  
 Géographie  
 Enseignement Ménager  
 Envoyer curriculum vitae et matière demandée à  
 Maurice Bourassa, Directeur,  
 C.P. 310,  
 Matagami, Qué.  
 Matagami est une ville minière située à une centaine de milles d'Amos.  
 École Moderne.  
 Ne fait partie d'aucune Régionale.  
 Salaire selon la Convention Provinciale.  
 Prime d'éloignement fort intéressante.

## ANALYSTE DES MARCHÉS DEMANDÉ

**LA COMPAGNIE:**  
 Librairie Beauchemin Limitée maison d'édition de Montréal.  
**FONCTION:**  
 - Analyse des programmes scolaires.  
 - Étude de marchés.  
 - Établissement des priorités pour le Service des éditions.  
 - Coordination avec le Service des ventes.  
 - Responsabilité d'organiser ce nouveau service.  
**EXIGENCES:**  
 - Ambitieux. Bilingue.  
 - Posséder un diplôme universitaire "marketing".  
 - La connaissance des programmes scolaires serait avantageuse, mais non nécessaire.  
 - Posséder quelques années d'expérience en "marketing".  
 - Posséder les qualités requises pour organiser ce service.

## RÉMUNÉRATION:

Nous offrons un excellent salaire, des bénéfices marginaux y compris un fonds de retraite. Le candidat doit communiquer par écrit avec le:  
 Service de la direction générale  
 Librairie Beauchemin Limitée  
 450, avenue Beaumont  
 Montréal 303, P.Q.  
 Joindre curriculum vitae détaillé.

## HÔPITAL GÉNÉRAL ULTRA-MODERNE

70 lits et 12 berceaux  
 L'Hôpital Général de Baie Comeau recherche présentement:  
**DES INFIRMIÈRES ET DES INFIRMIERS AUTORISÉS** spécialisés en salle d'opération, clinique d'urgence, médecine, chirurgie, pédiatrie et obstétrique, selon le cas.  
**DES INFIRMIERS AUXILIAIRES AUTORISÉS** pour unités de médecine, chirurgie et clinique d'urgence.  
**DES SURVEILLANTES EN NURSING**  
 Fonction:  
 Veiller avec attention et autorité sur l'exécution des soins infirmiers. Coordonner les efforts du personnel infirmier en vue de promouvoir et de conserver un haut standard dans la qualité des soins aux malades.  
**EXIGENCES:**  
 Posséder un permis de pratique de l'A.I.P.O.  
 Expérience en obstétrique, pédiatrie, médecine, chirurgie et clinique d'urgence.  
 Posséder des qualités de chef.  
**SALAIRE:**  
 Selon expérience et qualifications;  
 plus prime substantielle de recrutement.  
**Faire parvenir votre demande à:**  
 Gabriel Grenon, B.Sc.N.  
 Directeur du Nursing,  
 Hôpital Général de Baie Comeau  
 Baie Comeau, P. Qué.  
**Pour informations:**  
 1-418-296-2281, Loc. 130

## L'HÔPITAL DES LAURENTIDES

L'Annonciation, Cté Labelle, Qué.  
 recherche  
**UN COMPTABLE EN CHEF**  
**Fonctions:** Sous l'autorité du Directeur Financier, prendre charge complète du service de la comptabilité et en assurer le bon fonctionnement.  
**Exigences:** Diplôme universitaire en comptabilité ou formation équivalente et 3 ans d'expérience de préférence dans le secteur hospitalier  
 ou  
 10 ans d'expérience en comptabilité dont 5 dans un poste de responsabilité.  
 La connaissance de l'informatique serait souhaitable.  
**UN VÉRIFICATEUR INTERNE**  
**Fonction:** Élaborer et instaurer les méthodes et procédures de contrôle interne et voir à leur application.  
 Vérifier et analyser les opérations comptables, les procédures d'achats, le contrôle des inventaires et le contrôle du budget en général.  
**Exigences:** Diplôme universitaire en comptabilité et expérience suffisante de préférence dans le secteur hospitalier.  
**UN RESPONSABLE DU SERVICE DE LA PAIE**  
**Fonction:** Sous l'autorité du Directeur Financier, assumer la responsabilité complète du paiement des salaires, voir à l'exécution du travail de préparation et de vérification de la paie et à la production des rapports requis.  
**Exigences:** Très bonne formation en comptabilité et 3 ans d'expérience dans un travail de responsabilité équivalente de préférence dans le secteur hospitalier.  
 Connaissance de l'informatique souhaitable.  
**Salaire:** Le salaire de chacun de ces postes sera à déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat.  
 Bénéfices marginaux usuels: fonds de pension, assurance-groupe, etc.  
 Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 31 mars 1970 au:

Directeur du Personnel,  
 Hôpital des Laurentides,  
 L'Annonciation, Cté Labelle, Qué.

## L'HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE

recherche  
**DIÉTÉTISTE**  
**FONCTIONS:**  
 Sous la direction de la directrice du service de diététique, effectuer un travail diversifié à la cuisine des diètes et auprès des malades.  
**QUALIFICATIONS:**  
 Membre de la corporation des diététistes du Québec avec, si possible, expérience en diétothérapie.  
**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
 - Bénéfices sociaux usuels.  
 - Salaire à discuter selon les qualifications et l'expérience.  
**DIRECTEUR DU PERSONNEL**  
**HÔPITAL ST-CHARLES**  
**1,000 BOUL. STE-ANNE**  
**JOLIETTE, P.QUÉ.**

## ANIMATEUR PÉDAGOGIQUE DEMANDÉ

**LA COMPAGNIE:**  
 Librairie Beauchemin Limitée importante maison d'édition de Montréal.  
**FONCTION:**  
 Introduction de nouvelles méthodes actives  
 - Organiser et donner des conférences.  
 - Organiser et donner des cours d'animation pédagogique.  
 - Organiser et superviser l'enseignement.  
 - Responsabilité d'organiser ce nouveau service.  
**EXIGENCES:**  
 - Ambitieux. Bilingue.  
 - Posséder les brevets d'enseignement requis.  
 - Posséder une bonne expérience de l'enseignement.  
 - Posséder une grande connaissance des méthodes actives.  
 - Posséder les qualités requises pour organiser ce service.

## RÉMUNÉRATION:

Nous offrons un excellent salaire, des bénéfices marginaux y compris un fonds de retraite. Le candidat doit écrire:  
 au Service des Éditions  
 Librairie Beauchemin Limitée  
 450, avenue Beaumont  
 Montréal 303, P.Q.  
 Joindre curriculum vitae détaillé.

## Directeur du Service du Personnel et des Relations Industrielles

La Ville de Sainte-Foy offre un emploi de Directeur du Service du Personnel et des Relations Industrielles.  
**FONCTIONS:**  
 Sous la direction de l'Administrateur en Chef.  
 Veille à l'administration et à l'exécution des fonctions attribuées au Service du Personnel et des Relations Industrielles, à savoir:  
 - Négociation et application des trois conventions collectives  
 - Recrutement, sélection, embauchage, formation et appréciation du personnel  
 - Discipline  
 - Communications  
 - Évaluation des emplois  
 - Rationalisation des tâches  
 - Organisation et méthodes  
 - Sécurité et  
 - Administration des conditions de travail  
**QUALIFICATIONS:**  
 - Posséder une licence ou maîtrise en Relations Industrielles  
 - Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience à un poste de Direction dans un service de personnel  
 - Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité appropriés.  
**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
 - Échelle de salaire annuel révisée périodiquement: \$14,200.00 (initial) à \$18,636.00 (après 5 ans).  
 - Bénéfices marginaux particulièrement avantageux (régime de retraite, assurance collective accident-maladie, vie, bénéfice de continuation de salaire).  
 - Vous voudrez bien joindre à votre application votre curriculum vitae complet et mentionner le numéro de ce concours, soit: 4-70-3.  
 Poser votre candidature en communiquant par écrit, d'ici le 31 mars 1970, avec:  
**L'Administrateur en Chef**  
**1,000 Route de l'Église**  
**Sainte-Foy, P.Q.**

**La Ville de Ste-Foy**

## Spécialiste en Relations publiques

Un groupe international cherche un relationniste d'expérience pouvant occuper un poste à Montréal. Les candidats doivent posséder une instruction de niveau post-secondaire.  
 On accordera une attention particulière aux candidats ayant une certaine expérience des rapports industrie-gouvernements ainsi qu'aux candidats qui s'intéressent plus particulièrement aux sports d'hiver. Le bilinguisme est indispensable.  
 Les appointements seront proportionnés aux qualifications et à l'expérience du candidat. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae sans tarder, étant donné que le choix relatif à ce poste doit être fait au plus tôt.  
 Écrire à:  
**Case 1294, Le Devoir**

# LE DEVOIR

Montréal, vendredi 20 mars 1970

Il avait renoncé à sa nationalité

## Déserteur américain refoulé au Canada

WASHINGTON (AP) — La commission d'appel de l'immigration des États-Unis a maintenu hier la déportation d'un jeune homme de l'Etat de Georgie qui avait fui au Canada pour éviter d'être appelé sous les drapeaux et qui avait alors renoncé à sa citoyenneté américaine.

La commission d'appel, par quatre voix contre une, affirme que Thomas Glenn Jolley, 26 ans, d'Atlanta est un étranger qui a volontairement abandonné sa terre natale en 1967, même s'il y est retourné deux mois au plus tard.

Le tribunal a donné au jeune homme un délai de 90 jours pour quitter le pays. Celui-ci, bien qu'il ait établi résidence au Canada, n'a pas acquis la citoyenneté canadienne.

Cette décision est la première rendue

par la commission d'appel de l'immigration depuis le début, il y a quatre ans, de l'exode de centaines de jeunes Américains vers le Canada; dans le but d'échapper à la conscription et à la guerre au Vietnam. On évalue à 3.000 le nombre de ces jeunes Américains actuellement au Canada.

Jolley, qui est marié, est arrivé au Canada en mars 1967. Le 16 mai de la même année, dans une déclaration assermentée devant le consul américain à Toronto, il renonçait à son allégeance aux États-Unis.

Peu après, il rentra aux États-Unis, à Détroit, afin de s'y réinstaller.

La question centrale discutée par la commission d'appel a porté sur le point de savoir si la renonciation de Jolley avait été volontaire.

La majorité a reconnu que le jeune homme avait été motivé par son désir d'éviter d'avoir à faire partie des forces armées américaines.

Néanmoins, affirme la majorité, ce désir, peu importe qu'il a été ou non basé sur des scrupules de conscience, n'enlève pas à son abdication son caractère délibéré et volontaire.

### Après la querelle des Mirage?

## Des avions de combat américains à la Libye?

WASHINGTON (AFP) — Le porte-parole du département d'Etat, M. Carl Borch, a réaffirmé hier que la possibilité d'une vente de chasseurs "F-5" par les États-Unis à la Libye faisait actuellement l'objet d'un "examen".

Les milieux officiels américains reconnaissent que le gouvernement des États-Unis s'était engagé à fournir une vingtaine d'appareils de reconnaissance "Northrop F-5" au roi Idris avant le coup d'Etat du début du mois de septembre 1969. Cette initiative fait toutefois l'objet d'un "ré-examen", par suite de l'évolution de la conjoncture politique en Libye.

Les États-Unis ont déjà livré dix "F-5" au gouvernement de Tripoli. La fourniture des dix autres appareils sera sans doute indéfiniment retardée, indique-t-on dans les milieux autorisés.

La mise au point du département d'Etat fait suite à une intervention de M. Adlai Stevenson Jr, fils de l'ancien candidat démocrate à la présidence, actuellement candidat démocrate aux élections législatives partielles du mois de novembre 1970, qui, dans une lettre remise à la presse, s'inquiète de constater que les États-Unis ont fourni des avions de combat à la Libye, tout en reprochant à la France d'en faire autant.

"Il semble, a dit M. Stevenson, que les États-Unis procèdent discrètement à une vente d'avions à la Libye alors que moi-même et beaucoup d'autres ont condamné la France".

Au cours d'une conférence de presse qu'il devait tenir à Chicago en distribuant le texte de sa lettre, le fils de l'ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU, devait condamner le nouveau gouvernement libyen qu'il a accusé d'être

tr "militariste, communiste, belligérant, radical et hostile aux États-Unis. Il est en outre, a-t-il ajouté violemment hostile à Israël".

M. Stevenson a précisé qu'il avait adressé sa lettre au secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, réclamant des précisions sur la politique de l'administration Nixon à l'égard de la Libye. Il a affirmé que la Libye ne disposait pas des pilotes nécessaires pour s'offrir une aviation importante et il a dénoncé le contrat apparemment signé entre Tripoli et la firme "Northrop Corp" en laissant entendre que certains intérêts pétroliers semblaient prendre le pas sur ceux de la nation américaine.

### Rogers se rendra à Madrid en mai

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat M. William Rogers se rendra à Madrid à la fin mai pour compléter les négociations sur une éventuelle reconduction de l'accord permettant aux États-Unis l'utilisation de quatre bases militaires en Espagne, qui vient à expiration le 26 septembre prochain.

En annonçant hier ce voyage et une deuxième visite à Washington, à la mi-avril, du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Gregorio Lopez Bravo, le département d'Etat a précisé que les pourparlers sur les bases se poursuivront sans interruption dans la capitale américaine au niveau des fonctionnaires.

### La crise italienne

## M. Fanfani renonce à former un gouvernement

par Olivier Guyon, de l'AFP

ROME — Coup de théâtre dans la crise ministérielle italienne qui en est à son quarantième jour: alors que les observateurs politiques donnaient pour acquies l'acceptation de M. Amintore Fanfani (démocrate-chrétien) de tenter de former le nouveau gouvernement, au terme de sa mission de "sondage", le président du Sénat a annoncé hier au président de la République que les conclusions de sa mission n'ayant pas été positives, il renonçait à sa tentative.

Ainsi, après M. Mariano Rumor, président du Conseil démissionnaire, et M. Aldo Moro, ministre des affaires étrangères, M. Fanfani, numéro "deux" de l'Etat, a échoué lui aussi.

La crise en est donc revenue à son point de départ, mais dans une situation bien plus tendue et bien plus grave qu'au moment où M. Mariano Rumor annonçait le 7 février la démission de son cabinet.

M. Fanfani avait réussi à sortir de l'impasse où s'étaient trouvés ses prédécesseurs, MM. Rumor et Moro, au sujet des deux principales questions controversées: le divorce et les rapports avec les communistes. Mais, pour assurer une plus grande stabilité gouvernementale, il avait proposé aux quatre partis de centre-gauche (démocratie-chrétienne, socialiste, démocrate chrétien et ré-

publicain) de faire entrer dans l'équipe ministérielle les secrétaires de ces partis comme ministres sans portefeuilles. C'est sur cette dernière proposition, qui liait la politique des partis à la politique du gouvernement, qu'une polémique s'est élevée au dernier moment. Aussi bien les groupes gauchistes de la démocratie chrétienne, que du parti socialiste italien se sont déclarés opposés à cette formule qui instituait, selon eux, une sorte de "directoire".

M. Fanfani avait fait de l'acceptation de cette formule une condition "sine qua non" de la poursuite de sa tentative pour former un gouvernement de coalition de centre-gauche. A l'opposition des groupes gauchistes sont venues s'ajouter des questions de rivalités personnelles en ce qui concerne la représentation que ces divers groupes devraient avoir dans le futur cabinet.

Le président de la République a convoqué pour ce matin M. Mariano Rumor. On s'interroge dans les milieux politiques sur la signification de cette convocation. En effet, M. Rumor ayant démissionné, tout en ayant été chargé d'expédier les affaires courantes, il devrait, pour se représenter devant les Chambres avec son gouvernement (démocrate chrétien homogène), revenir sur sa démission, qu'il a donnée au chef de l'Etat le 7 février, sans avoir été battu au Parlement.

## Nixon renforce la protection des ambassades étrangères

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a signé hier une loi aux termes de laquelle les effectifs de la police spéciale de la Maison-Blanche passeront de 250 à 850 hommes afin d'assurer également la protection de toutes les ambassades étrangères à Washington.

Le nouveau corps de police s'appellera "service de protection de l'exécutif" et sa vigilance s'étendra désormais aux 125 ambassades et organisations internationales — telle que l'Organisation des États américains (O.E.A.) — établies dans la capitale fédérale. Il sera placé sous les ordres du directeur du service secret américain.

Jusqu'à présent, cette police d'élite avait pour mission exclusive de veiller sur la sécurité de la famille présidentielle et des employés de la Maison-Blanche. Son renforcement obéit au souci de prévenir les incidents dont certaines ambassades avaient été victimes l'an dernier, faute d'une protection adéquate de la part de la police municipale, trop souvent débordée par la vague de criminalité qui sévit dans la capitale.

"Nous avons la responsabilité d'assurer leur sécurité, la protection de leurs biens et de leur dignité", a déclaré M. Nixon au moment de signer la loi censée répondre à ces objectifs.

La nouvelle loi prévoit d'autre part que des détachements de la nouvelle police spéciale pourront être dépêchés dans n'importe quel coin des États-Unis pour y assurer la protection d'un dignitaire étranger de passage, disposition qui doit permettre d'éviter le renouvellement d'incidents comme celui dont le président de la République française, M. Georges Pompidou, avait été l'objet à Chicago le 28 février dernier.

## Flot continu d'armes soviétiques à la RAU?

WASHINGTON (AFP - PA) — La fourniture d'armements à l'Égypte par l'Union soviétique se poursuit à un rythme "continu", affirmait-on hier dans les milieux officiels américains. Ceux-ci ajoutent qu'ils ont des preuves que le flot de matériel militaire est destiné à renforcer la défense aérienne de la RAU.

Ces milieux commentaient un article paru hier en première page du "New York Times" rapportant que depuis huit jours l'Égypte a pris livraison d'un grand nombre de fusées sol-air (SAM-3) et que des soldats soviétiques ont été aperçus conduisant des camions sur les routes qui relient le Caire à Alexandrie. Les fusées SAM-3 sont reconnues pour leur efficacité contre les appareils volant à basse altitude, c'est-à-dire les avions de chasse, et les avions de chasse SAM-2, extrêmement efficace contre les appareils volant à très haute altitude, sont impuissants.

Ses évaluations américaines, le nombre de conseillers militaires soviétiques en Égypte se situe entre 4.000 et 5.000.

À Tel Aviv, la presse israélienne estimait hier que la fourniture à l'Égypte par l'URSS des fusées SAM-3 constitue un fait nouveau qui pourrait amener le président Nixon à revenir sur sa décision de ne pas livrer, pour l'instant, de nouveaux avions "Phantom" et "Skyhawk" à Israël.

## Nahum Goldmann propose la neutralisation d'Israël sous protection internationale

NEW YORK (AFP) — Israël devrait être neutralisé en tant qu'Etat juif et "être placé sous la protection permanente de l'humanité tout entière", affirme M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, dans un article qui paraît dans la revue trimestrielle "Foreign Affairs" d'avril.

M. Goldmann qui fut président de l'Organisation sioniste mondiale affirme qu'Israël ne sera pas en mesure "d'assurer la survie juive partout dans le monde" s'il reste en conflit avec les Arabes et actif dans la politique mondiale.

"Cette neutralisation serait certainement une exception aux formes normales des États modernes", mais, poursuit l'auteur, "le peuple juif et l'histoire juive sont uniques".

Il pourrait exister un léger précédent dans la neutralité de la Suisse qui fut garantie par les grandes puissances il y a plus de 150 ans, avec des résultats durables", estime M. Goldmann.

Cette neutralisation "pourrait même signifier qu'une force permanente, symbolique et internationale pourrait être installée dans l'Etat d'Israël".

Le président du Congrès mondial juif estime que les conditions suivantes sont requises pour la neutralisation d'Israël:

En premier lieu il faudrait mettre fin à "la crise" actuelle et à la guerre entre Israël et les Arabes. Secundo: un règlement fondamental doit être apporté "au plus grand et émotionnel obstacle à la compréhension arabo-israélienne: le problème des réfugiés arabes. Sa solution principale devrait être le financement de l'établissement de la plus grande partie des réfugiés sur la rive occidentale occupée par les Israéliens, du Jourdain et en Transjordanie".

La solution doit comporter aussi

"l'acceptation par Israël même, pour le principe, d'un nombre limité de réfugiés arabes et peut-être la cession de la bande de Gaza à Israël, à condition qu'il absorbe les 200.000 Arabes qui y vivent, en tant que citoyens égaux".

M. Goldman croit qu'une neutralisation de ce genre pourrait "être la base d'un règlement et d'un paix arabo-israéliens".

L'auteur conclut: "Un appel à la générosité des Arabes pour qu'ils soient les garants, avec le reste du monde, d'un Etat juif, dans une partie minuscule des immenses territoires à leur disposition — aussi peu réaliste que cela puisse paraître en ce moment — pourrait être plus efficace à la longue pour une co-existence arabo-israélienne qu'une victoire israélienne après l'autre".

## Carrières et Professions

### CHEF DE BUREAU

Offrir ses services par écrit  
Lettre et notice biographique,  
au Directeur du Personnel



La chambre de commerce  
de Montréal

1080 côte du Beaver Hall  
Montréal 128

### LA FONCTION

- Direction du personnel subalterne
- Collaboration à la préparation et au contrôle des budgets
- Préparation d'ordres du jour, de procès-verbaux et des affaires en découlant
- Correspondance, rédaction d'articles et de rapports, archives, organisation de cours, etc...

### LE CANDIDAT:

Formation en science administrative et expérience pratique de quelques années.

### LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

est à la recherche de candidats pour les fonctions suivantes:

#### COORDONNATEUR DES STAGES DE FORMATION

Sous l'autorité du Directeur du Service de l'Éducation, planifie le contenu des stages, sélectionne les personnes de ressource, reçoit les stagiaires et s'assure d'une participation adéquate, organise des stages de fin de semaine dans les centres éloignés.

#### AGENT DE FORMATION TECHNIQUE

Sous l'autorité du Directeur du Service de l'Éducation, assiste le coordonnateur de la formation technique dans tous les domaines de la formation technique des employés et des dirigeants.

D'une façon plus spécifique, il travaillera au niveau de la formation du personnel des Caisse Populaires relativement à l'utilisation de l'informatique.

L'agent de formation technique agira également comme personne de ressource pour les stages de formation technique.

**Exigences:** - Formation universitaire dans les sciences de l'administration; - expérience pratique dans le domaine bancaire ou dans l'administration.

Les candidats doivent pouvoir démontrer qu'ils ont un intérêt marqué pour le domaine de la formation et qu'ils ont une grande facilité de communication.

**Le salaire:** sera en relation avec les qualifications et l'expérience des candidats. Bénéfices sociaux coutumiers.

Les candidats intéressés à l'un ou l'autre de ces postes sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du Service du Personnel  
La Fédération des Caisse Populaires Desjardins  
Avenue des Commandeurs, Lévis

# PRÊTS 1ère HYPOTHÈQUE



## Pour construire, acheter, vendre, refinancer maisons à logements multiples.

Si vous projetez l'achat d'une propriété à logements multiples, située à Montréal ou en banlieue, n'hésitez pas, consultez le gérant de l'une de nos succursales. Il se fera un plaisir de vous conseiller et vous facilitera l'obtention d'un prêt.

Depuis plusieurs années, La Banque d'Épargne aide un grand nombre de personnes à devenir propriétaires. Soyez un de ceux-là!

## LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CHARTRE FÉDÉRALE - MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

### NOUVEAU! CONFORTABLE! ÉCONOMIQUE!

la toute nouvelle

## WINNEBAGO '70

une maison roulante pour vous  
et votre famille...

2 unités à votre disposition pour tour d'essai



10' 8" PICK-UP CAMPER  
COACHES



À PRIX RAISONNABLE: Notre tout nouveau "Camper pick-up" a été fabriqué pour permettre à son propriétaire de l'utiliser à son maximum. Couche 4 personnes sur de luxueux lits coussinés en foam. En plus, vous obtenez plusieurs autres commodités que d'autres manufacturiers ne vous offrent qu'en option.

Aussi quelques unités pour location

POUR RENSEIGNEMENTS: L.D.  
Nom: .....  
Adresse: .....  
Ville: .....

DIMANCHE FERMÉ

Heures d'ouverture: Lundi à vendredi 10 h. a.m. à 8 h. p.m. Samedi 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

## CHEZ RAYMOND LEBLANC

1610, BOUL. DES LAURENTIDES,  
PONT-VIAU VILLE DE LAVAL  
(3 milles au nord du pont Viau)  
TEL.: 663-8580



# Le consommateur

## La création de cours universitaires en alimentation est indispensable

par Renée ROWAN

Le comité de l'éducation du Food Service Executives Association réclame la création d'un cours universitaire pour former le personnel des cadres supérieurs dans le secteur "alimentation" au Québec. Un mémoire en ce sens vient d'être remis aux dirigeants de l'Etat, de l'industrie et aux responsables à l'éducation.

Au Québec, province où l'industrie touristique se classe au troisième rang en termes de revenu et de main-d'œuvre, il n'existe aucun programme d'étude qui répond à ce besoin qui se fait pressant.

"Comme objectif à long terme, souligne le président de l'Association, M. D. Weightman, nous voulons contribuer à l'expansion du secteur "alimentation" dans les industries concernées, en offrant aux jeunes étudiants un cours de niveau universitaire. Dans l'immédiat, nous voulons former des candidats pour les postes des cadres supérieurs."

Ce projet, souligne le mémoire, est le résultat de longues consultations et d'études approfondies. En examinant les nouvelles structures mises en place par les responsables de l'éducation au Québec, on comprend que le système fournira une main-d'œuvre qualifiée pour occuper à chaque échelon d'un service alimentaire. Une école universitaire serait le complément logique à cet ensemble.

L'école viserait non seulement à offrir un débouché universitaire aux étudiants des CEGEP, mais aussi à donner à ceux qui travaillent déjà dans le domaine, la possibilité d'améliorer leur statut professionnel ou de rester à la fine pointe du progrès dans la technologie et dans la haute direction. La formule cours du soir permettra une telle réalisation.

Le document prévoit qu'une très forte proportion des étudiants viendraient des grands ceurbains. Parce que les universités existantes ainsi que le système d'hôtellerie de ces régions seront largement mis à contribution, le mémoire suggère que les grands centres urbains. Parce que les te désigne pour une telle école.

Le programme d'étude proposé par le Food Service Executives Association s'inspire des cours offerts à Cornell et Lausanne, deux universités reconnues et de haute réputation. Le programme conduira à un baccalauréat en administration (alimentation). Il s'adressera aux personnes qui sont ou seront employées dans les cafétérias, restaurants, services alimentaires d'hôtels, d'hôpitaux, d'industries, d'institutions et autres.

Le cours, précise le mémoire, aura comme but général de fournir aux industries concernées un capital humain dont la formation sera nettement orientée vers les sciences de l'administration; le programme d'études devra répondre aux besoins d'une profession qui se développe et évolue très rapidement. Il sera également souhaitable d'inscrire au programme des stages de formation pratique qui seront partie intégrante du programme d'études. Les stagiaires travailleront alors dans des entreprises désignées par l'université. Employeurs et employés ne pourront que bénéficier de cette affiliation professionnelle.

**De nouveau à votre service**

Morgan de Dorval a rouvert ses portes dans un magasin tout neuf situé sur l'em-

## Un menu économique Des pâtes, oui, mais de goût raffiné

Encore un nouveau livre de recettes! Oui, c'est vrai. Mais pas comme les autres. Celui-ci met les PATES AU MENU depuis l'entrée jusqu'au dessert en passant par le potage, la salade et le plat principal.

Pour beaucoup de ménages, les pâtes alimentaires se résument en spaghetti et macaroni. Catelli vous propose 161 recettes utilisant 27 formes variées comme les mafalda, capellini, nouilles aux oeufs, lasagna, sou-

placement même du premier détruit par un incendie il y a 11 mois. Les achats se font dans cinq "pays" installés dans un décor moderne, coloré, intime. Au pays de la femme on trouve des vêtements sports, des vêtements "mode" de la lingerie, des produits de beauté. On y retrouve aussi la boutique Alissa et celle de la jeune sophistiquée.

Outre le pays de l'homme, il y a celui du jeune homme et des enfants ainsi que le domaine des articles de maison. A noter: le nouveau "buffet" qui peut accueillir quelque deux cents personnes.

### Produits nouveaux

Nous vous signalons une nouvelle huile de bain en perles FDS. Elle est différente des autres en ce qu'elle est désodorisante et adoucissante tout à la fois. C'est un produit Alberto-Culver.

A celles qui font leurs propres travaux de couture, nous recommandons les dernières glissières de nylon, plus invisibles que jamais. Ces glissières, fabriquées à St. Catharines, en Ontario, par la compagnie Lightning Fastener, sont offertes en de nombreuses teintes pouvant s'associer à un fin bobinage de nylon, monté sous un ruban qui le dissimule quand la glissière est fermée.

Bill Bailey, de San Diego, estime que les femmes peuvent réduire de moitié le temps consacré aux achats chaque semaine, en donnant leurs commandes d'épicerie à l'aide d'un ordinateur.

En juillet prochain, il compte ouvrir à San Diego, ce nouveau service qui deviendrait une entreprise pour dix supermarchés.

M. Bailey a donné un aperçu du fonctionnement de l'appareil qui porte le nom de Clara.

A l'appel téléphonique d'une cliente une standardiste branche la communication avec l'ordinateur dont le programme impose consistait à donner la liste des produits et leurs prix, indiquant aussi les valeurs spéciales du jour.

Avant enregistré la commande, le calculateur électronique en fait part au centre de distribution, donnant aussi les instructions pour la livraison. "Clara" inscrit aussi le montant de la vente au compte de la cliente.

**Lasagna roulées aux crevettes**

- 8 lasagna Catelli
- 1 c. à table de beurre
- 1 oeuf légèrement battu
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1 Sachet (1 7/8 once) de mélange à potage crème de poireau.
- 2 paquets de 7 onces de crevettes congelées, décongelées et nettoyées.
- 3 c. à table de céleri haché
- 1/2 c. à thé de sel
- 1 1/2 tasse d'eau
- 1/2 tasse de lait.

Cuire la lasagna selon le mode d'emploi sur le paquet; égoutter. Couper en deux dans le sens de la largeur. Cuire les crevettes selon le mode d'emploi sur le paquet; égoutter et hacher.

Faire sauter le céleri dans le beurre environ 5 minutes. Combiner ensemble l'oeuf, les crevettes, le céleri et les assaisonnements; bien mélanger. Déposer une cuillère à table comble de ce dernier mélange sur chaque lasagna et rabattre les deux bouts pour faire un rouleau. Placer le pli sous le dessous dans une cocotte graissée de 12" x 8" x 2". Dans une casserole, amener à ébullition l'eau et le mélange à potage, laisser mijoter en remuant 5 minutes. Ajouter le lait en remuant. Verser la sauce sur les rouleaux et cuire à four modéré, 350° F., 10 à 12 minutes.

**BATIK**  
Cours et atelier  
Jacqueline Duplessis  
272-0308

### ANNONCE

## Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

## La saccharine est remise en question par les chercheurs

MADISON, Wis. (Reuter) — Un savant dont les recherches ont amené la prohibition des cyclamates, à cause des dangers possibles de cancer, a annoncé, hier, qu'il est bien possible que ses travaux lui aient amenés aux mêmes conclusions au sujet de la saccharine.

Le Dr George T. Bryna, chercheur de l'Université du Wisconsin, poursuit présentement des expériences similaires à celles qu'il a faites sur les cyclamates. Il a toutefois fait remarquer que ses conclusions, quant à la saccharine, n'en étaient qu'à leur stade préliminaire et n'a pas recommandé de mesures précises pour le moment.

Le scientifique considère tout de même qu'il est "extrêmement imprudent de continuer à permettre que l'usage de la saccharine se répande".

Le directeur général du Directeur fédéral des aliments et drogues, le Dr Ross Chapman, a affirmé qu'Ottawa, le organisme qu'il dirige n'est pas convaincu des dangers possibles de la saccharine.

## Le robot Clara fera le marché à votre place

SAN DIEGO (PA) — Selon le directeur d'une nouvelle firme de commandes par téléphone, en Californie, l'usage actuel de la voiture-poussette dans les supermarchés deviendra désuet au cours de la prochaine décennie.

En juillet prochain, il compte ouvrir à San Diego, ce nouveau service qui deviendrait une entreprise pour dix supermarchés.

M. Bailey a donné un aperçu du fonctionnement de l'appareil qui porte le nom de Clara.

A l'appel téléphonique d'une cliente une standardiste branche la communication avec l'ordinateur dont le programme impose consistait à donner la liste des produits et leurs prix, indiquant aussi les valeurs spéciales du jour.

Avant enregistré la commande, le calculateur électronique en fait part au centre de distribution, donnant aussi les instructions pour la livraison. "Clara" inscrit aussi le montant de la vente au compte de la cliente.

### LA COUTURE CHEZ-VOI



Un magnifique lapin pour Pâques! Faites-le dans un tissu qui vous plaît et vos petits en seront agréablement surpris.

Patron no 715  
Le patron imprimé no 715 est offert pour une hauteur de 32 pouces. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

## Les locataires de Québec protestent contre le coût élevé des logements

QUEBEC (PC) — Le coût des logements a augmenté de 57% à Québec, au cours des quatre dernières années, selon un sondage effectué auprès de quelque 2.000 locataires de la capitale provinciale.

C'est ce qui ressort d'un mémoire de 40 pages qui sera soumis aujourd'hui à la Communauté urbaine de Québec par le Groupement des

locataires de Québec, en vue d'obtenir la mise en application du bill 12, loi en vertu de laquelle des logements construits avant 1968 sont assujettis à la Régie des loyers.

Actuellement, seulement 25% des locataires de la ville de Québec sont touchés par cette régie gouvernementale qui ne s'occupe que des édifices érigés avant 1951. Un

porte-parole du GLQ a déclaré hier que l'organisme a été saisi, depuis environ deux mois, de quelque 625 plaintes de personnes qui se sentent lésées, à la suite d'augmentations mensuelles variant entre \$10 et \$45.

Le Groupement des locataires de Québec qui a vu le jour en janvier dernier, veut justement combattre les hausses excessives des loyers.

# PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

### ACHATS DE LIVRES

**Grâce à notre "cercle littéraire"**  
Nous pouvons vous aider à constituer votre bibliothèque privée en **ésotérisme, occultisme, sexologie**, etc.  
Documentation gratuite sur demande.  
Librairie du Vieux Montréal  
451 St-Sulpice  
Tel.: 844-6113 31-7-70

### AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Jeune demoiselle pour prendre soin de 2 petits enfants dont un écrouler, pour mère qui travaille. Devra coucher. Tel.: 487-5981 23-3-70

### APPARTEMENTS A LOUER

VIEUX MONTRÉAL, magnifique studio \$180 Tel. 522-1000 ou 861-5076 23-3-70

### A Saint-Laurent MAISON de VILLE "Le Chameran"

7 1/2 pces, très moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, câble T.V. garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Verlu et Centre d'achats.  
**BUREAU: 123 COTE VERTU Tel.: 334-1864**  
Lundi au vendredi de 2 à 6 hres  
Vendredi et samedi de 1 à 5 hres  
si non sur rendez-vous. 23-3-70

### Embassy Row

1545 McGregor (près Simpson)  
**MAGNIFIQUE "PENTHOUSE"**

- Murs de boiseries dans salon et den.
  - Bar encastré
  - Tapis mur à mur.
  - Salles de bain en marbre
  - 2 grandes terrasses avec vue superbe sur ville et montagne.
  - Air climatisé
  - Piscine chauffée dans jardin intérieur.
- \*PLUS AUTRES AVANTAGES\***  
**WALDORF REALTIES 844-3951 21-3-70**

### SPECIAL SUR LOYERS

10 PREMIERS LOCATAIRES OBTIENDRONT RÉDUCTION DE LOYER.  
Nouveaux appartements de 1 ou 2 chambres à coucher. Chauffage à l'électricité. Loyer à partir de \$100. Électricité, taxes payées.  
**6970 rue Lienart (extrémité rue Belanger est) 25-3-70**

### COTE-DES-NEIGES 3360

Maréchal coin Decelles, 3 1/2; chauffé, équipé, libre 1er mai, près Université de Montréal. Visites: lundi au vendredi 6-4-70

### OUTREMONT, 1295

Lajoie, construction récente, luxueux 3 1/2 4 1/2, chauffés, balcon, taxes municipales payées, service ascenseur, conciergerie, etc. \$140 à \$200 "sundeck". Appeler conciergerie à 271-7581. 23-3-70

### A VENDRE OU ECHANGER

ENSEIGNES COMMERCIALES: Acheteurs, vendeurs, échangeurs, loueurs, enseignes électriques de tous genres, neuves et reconditionnées. Garantie écrite. Bon prix. Enseignes Laurentides 435-0586 6-4-70

### AUTO A VENDRE

Chevrolet 1964, 6 cylindres, 4 portes, 1 seul propriétaire. En bonne condition \$300. Tel. 672-5543 23-3-70

### CHALET A LOUER

STE-AGATHE, luxueux chalets Suisses, flanc montagne, 5 1/2, chauffés, cheminée pierre antique, toit cathédrale en poutres, meubles Thibault, terrasse paysagée. Équation piscine. Semaine, saison-été. Tel. 256-6825. fin de semaine 254-6728 18-4-70

Autoroute région Ste-Adèle "Petite Suisse", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski. \$14,650 terrain compris \$98.50 par mois. Tel. 366-0884. J.N.O.

### PROPRIETES A VENDRE

**WESTMOUNT OUVERT POUR INSPECTION 338 AVE KENSINGTON DIMANCHE, 22 MARS, - 2-4.30 p.m.**  
Résidence impeccable de 13 pièces.  
REZ-DE-CHAUSSEE: hall, salle à manger, dinette, luxueuse cuisine planifiée (teck) buanderie, "powder-room".  
1er ETAGE: immense chambre avec salle de bain, bibliothèque adjacente, balcon attenant, 3 autres chambres avec lavabo et salle de bain familiale.  
2e ETAGE: 3 chambres à coucher.  
SOUS-SOL: Garage, chaudière et filage électrique refaits.  
Nouvelles fenêtres, terrain gozonné environ 5,000 p.c. Prix: \$55,000.00.  
**IMMEUBLES PAL ENRG. courtiers 489-1260 21-3-70**

### CHAMBRE A LOUER

SNOWDON, grande chambre bien éclairée, près transport, Tel 738-8383 23-3-70

### COMMERCES A VENDRE

**OCCASION D'AFFAIRES**  
Manufacture de vêtements pour hommes à vendre, établie depuis 45 ans. Profits très stables. Excellent investissement pour un parti sérieux. Facilité de paiements pour personne responsable.  
**Ecrire Case 22, Le Devoir 23-3-70**

### LOGEMENT A LOUER

CARTIERVILLE, bas-duplex, 8 pièces, chauffées, sous-sol fini, garage. Tel. 331-8069 23-3-70

### MAISON A LOUER

CHATEAUBRIAND 6003, près métro, 2 1/2 pièces, chauffées \$68, poêle 220, réfrigérateur 25-3-70

### BOURDEAUX, bungalow à louer

pour 2 ans, 6 pièces, tapis mur à mur, chauffage à eau chaude, garage, jolie terrasse \$250. Tel. 336-1676 23-3-70

### N.D.G.

Luxueux cottage, 8 pièces, frais peint, garage. Coin de rue, quartier résidentiel avec permis pour professionnel. Libre immédiatement. \$275 par mois.  
**IMM. PAL. Eng. Courtiers 489-1260 21-3-70**

### PERSONNEL

Rencontres, but amical matrimonial, célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'AGENCE DU BONHEUR ENRG 6365 Delormier. Pour rendez-vous 729-0680 21-3-70

### MAISON CANADIENNE 1865

FORT CHAMBLY  
Vue sur Richelieu, complètement rénovée. Idéal pour professionnel, 4 chambres, 2 1/2 salles de bain, piscine.  
Prix demandé: \$41,500, hypothèque 7 1/2%.  
**Tel.: 658-6184 21-3-70**

### TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements habits ou pailettes, transformés en devant simple dernier style.  
**DROLET ET TAILLEUR - SPECIALISTE - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tel.: 388-2532**

### PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC OUEST, cottage moderne, 8 pièces, 2 salles de bain, garage, portes-fenêtres donnant sur patio, proximité métro, école, cégep, église, \$26,000. Hypothèque \$18,000. Tel. 334-6779 14-70

### OUTREMONT

Pariois Ste-Germain  
Cottage pierre solide 1952, 12 pièces, tapis mur à mur, terrain paysagé par professionnel. Offre raisonnable considérée. Propriétaire quitte Montréal.  
Nous avons un grand choix de cottages, duplex à prix attractifs.  
**M. Roland Audette, Audette & Audette, 273-3653 334-0119 (soir) 21-3-70**

### DEMANDE D'EMPLOI

Dactylo réceptionniste 35 ans, bilingue, expérience dans bureau médecin, dentiste, cherche position permanente. Salaire à discuter. Tel.: 655-5751 23-3-70

### ESPACE A LOUER

**BUREAU 300' x 600' p.c.**  
Dans centre géographique de Montréal, près métro Laurier. Idéal pour bureau de professionnel.  
**Éditions Belvédère Inc. 274-7649 23-3-70**

### FEMME DEMANDEE

Travail à temps partiel pour personne distinguée et intelligente dans une clinique privée. Expérience comme hôtesse serait un atout. Tel.: 739-5080 23-3-70

### DACTYLO-RECEPTIONNISTE

expérience essentielle, sérieuse, beaucoup d'initiative, 25 à 45 ans. Salaire selon expérience. Domaine de l'éducation. Institut de Pastoralie. Pour rendez-vous appeler 739-3223. 21-3-70

### DAME DISTINGUÉE

Disposée de quelques heures par jour ou de quelques jours par semaine, et qui aimerait augmenter son revenu. Les candidates choisies reçoivent un entraînement complet.  
Écrivez en donnant détails à:  
**Case 2, Le Devoir. 21-3-70**

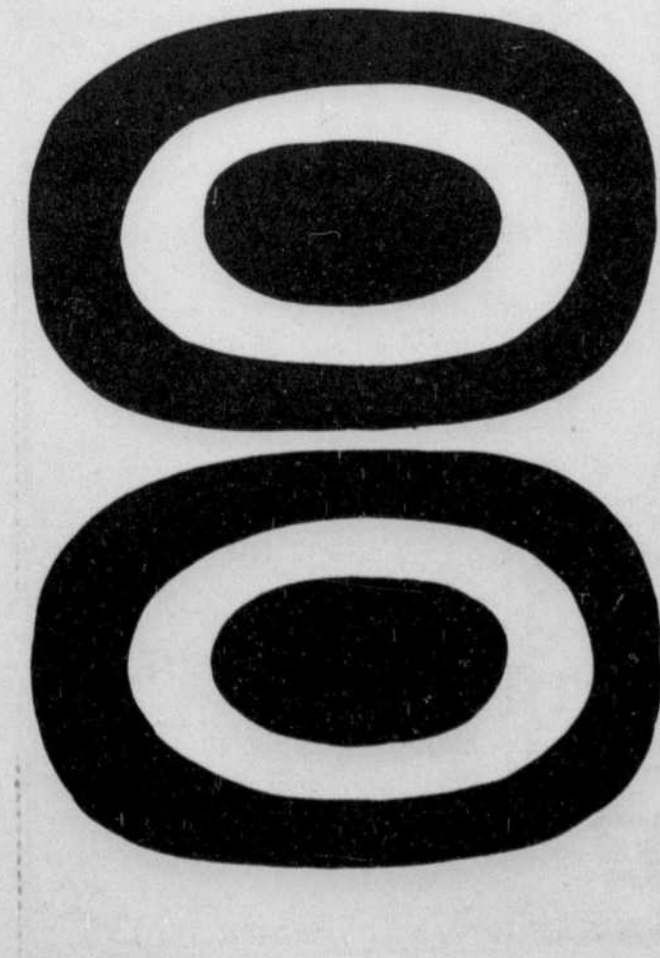
Nous vous invitons à l'ouverture de notre studio de tissus et d'accessoires Marimekko.

Venez y admirer notre grande collection de tissus finlandais aux lignes nettes, gaies et audacieuses.

La Boutique "Pour l'instant" 1628 ouest, rue Sherbrooke

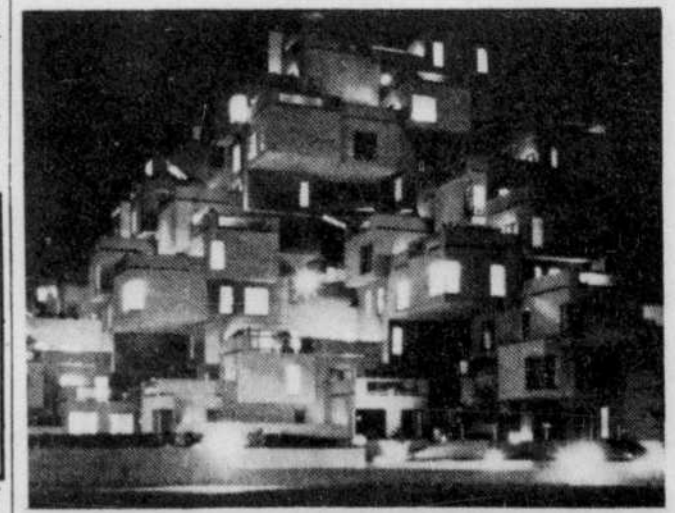
pour l'instant

Printex, 56", coton 9.75 / verge  
Coton Indien, 50", 10.50-11.50 / verge  
Nordia, 56" 5.95 / verge



# HABITAT

forteresse de confort et d'intimité



Ce paradis de la Cité du Havre réunit tous les avantages d'une maison de rapport luxueuse et d'une habitation unifamiliale. Étagés avec fantaisie, ces logements sont ingénieusement isolés les uns des autres. Chaque locataire a son entrée privée et son propre patio. Des promenoirs élevés et de chaque pièce la vue est magnifique. Vous n'entendez que le murmure du St-Laurent... et pourtant vous n'êtes qu'à quelques minutes du cœur de Montréal par l'autobus privé ou la limousine d'Habitat. Fuyez le tohu-bohu; réfugiez-vous à Habitat. Après l'avoir visité, vous ne chercherez plus ailleurs... convaincu d'avoir enfin trouvé "l'habitat" de vos rêves!

**Société Centrale d'Hypothèques et de Logement**  
Téléphone: 866-2249 21-3-70

# LES VENTES DE LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND LTÉE, A \$35,647,256.00 L'AN DERNIER

## Gain de 82 cts l'action vs 77 cts en 1968

La Compagnie de Papier Rolland Limitée vient de rendre public son rapport annuel de 1969. Il va sans dire qu'il est imprimé sur un papier de premier ordre, utilisé autant dans le quotidien que par la ménagère que par l'entente, le commis et le secrétaire, l'imprimeur, l'éditeur, le libraire, le reproducteur, l'étudiant et même le gastronome. A tous les paliers de la vie et de la société, les papiers Rolland s'inscrivent à l'ordre du jour, tous les jours, y compris le dimanche. Ce rapport sera soumis aux actionnaires par adoption lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu le 30 mars 1970 à son siège social. Son président M. Lucien G. Rolland fait remarquer en partie ce qui suit aux détenteurs d'actions de la compagnie:

Les bénéfices nets consolidés se chiffrent à \$1,536,074 pour l'année 1969, en regard de \$1,406,369 pour 1968, soit 82c par action de classe "A" et 77c par action de classe "B" au lieu de 74c et 69c respectivement pour l'année précédente.

Les ventes nettes ont atteint \$35,647,256, comparativement à \$34,903,154 en 1968.

Les bénéfices bruts se sont ressentis de l'introduction de nouvelles variétés de papiers à des prix inférieurs, de l'augmentation des expéditions vers les marchés étrangers moins rémunérateurs, de la hausse du coût de la main-d'œuvre et de l'intensification de la concurrence internationale.

On a déclaré des dividendes trimestriels de 10c par action de classe "A" et de 84c par action de classe "B", pour un total de 40c par action de classe "A" et de 35c par action de classe "B".

Le total des dividendes versés pour les actions ordinaires et privilégiées se chiffre à \$772,444.

La situation financière est solide.

Les investissements pour l'année dernière ont été de l'ordre de \$15 millions. Ils comprennent des montants de \$840,881 pour la modernisation et de \$646,895 pour l'acquisition d'un marchand de papiers fins de Toronto, Fine Papers Limited. L'exécution du coût d'achat des actions de Fine Papers Limited sur leur valeur comptable a été considérée un actif, et l'emprunt de banque de cette nouvelle filiale apparaît maintenant à notre bilan consolidé.

Les fonds de roulement consolidés s'élevaient à \$9,901,323 au 31 décembre 1969, ce qui est satisfaisant pour le niveau de nos opérations. Le rapport des disponibilités aux exigibilités était de 3.5 à 1, légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Cette augmentation résulte d'une capacité accrue par suite des opérations en continu et d'expéditions plus basses que prévues au quatrième trimestre de 1969. Les fonds excédentaires ont été placés durant l'année dans des placements à court terme à des taux d'intérêts élevés.

L'actif total avant amortissement s'élevait à \$51,7 millions au 31 décembre 1969. Le rapport des bénéfices nets par rapport à l'actif total s'établit à 3.0% en regard de 2.9% en 1968.

On a déclaré des dividendes trimestriels de 10c par action de classe "A" et de 84c par action de classe "B", pour un total de 40c par action de classe "A" et de 35c par action de classe "B".

Le rapport des disponibilités aux exigibilités était de 3.5 à 1, légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Les fonds excédentaires ont été placés durant l'année dans des placements à court terme à des taux d'intérêts élevés.

L'actif total avant amortissement s'élevait à \$51,7 millions au 31 décembre 1969.

Le rapport des bénéfices nets par rapport à l'actif total s'établit à 3.0% en regard de 2.9% en 1968.

On a déclaré des dividendes trimestriels de 10c par action de classe "A" et de 84c par action de classe "B", pour un total de 40c par action de classe "A" et de 35c par action de classe "B".

Le rapport des disponibilités aux exigibilités était de 3.5 à 1, légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Les fonds excédentaires ont été placés durant l'année dans des placements à court terme à des taux d'intérêts élevés.

L'actif total avant amortissement s'élevait à \$51,7 millions au 31 décembre 1969.

Le rapport des bénéfices nets par rapport à l'actif total s'établit à 3.0% en regard de 2.9% en 1968.

On a déclaré des dividendes trimestriels de 10c par action de classe "A" et de 84c par action de classe "B", pour un total de 40c par action de classe "A" et de 35c par action de classe "B".

Le rapport des disponibilités aux exigibilités était de 3.5 à 1, légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Les fonds excédentaires ont été placés durant l'année dans des placements à court terme à des taux d'intérêts élevés.

L'actif total avant amortissement s'élevait à \$51,7 millions au 31 décembre 1969.

Le rapport des bénéfices nets par rapport à l'actif total s'établit à 3.0% en regard de 2.9% en 1968.

On a déclaré des dividendes trimestriels de 10c par action de classe "A" et de 84c par action de classe "B", pour un total de 40c par action de classe "A" et de 35c par action de classe "B".

Le rapport des disponibilités aux exigibilités était de 3.5 à 1, légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Les fonds excédentaires ont été placés durant l'année dans des placements à court terme à des taux d'intérêts élevés.

L'actif total avant amortissement s'élevait à \$51,7 millions au 31 décembre 1969.

Le rapport des bénéfices nets par rapport à l'actif total s'établit à 3.0% en regard de 2.9% en 1968.

On a déclaré des dividendes trimestriels de 10c par action de classe "A" et de 84c par action de classe "B", pour un total de 40c par action de classe "A" et de 35c par action de classe "B".

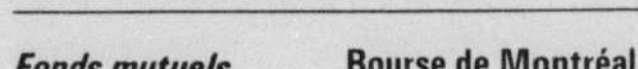
Le rapport des disponibilités aux exigibilités était de 3.5 à 1, légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

## NOMINATIONS A LORD & COMPAGNIE LTEE



Roger Décarie

Monsieur J.-Henri Lord, Ingénieur, Président du Conseil d'Administration de Lord & Cie. Limitée annonce l'élection de deux nouveaux Administrateurs au Conseil d'Administration ainsi que leur nomination au sein du Comité exécutif. Ce sont: Monsieur Roger Décarie, Ingénieur et Monsieur Laurent Marion, Ingénieur.



Laurent Marion

Monsieur J.-Henri Lord, Ingénieur, Président du Conseil d'Administration de Lord & Cie. Limitée annonce l'élection de deux nouveaux Administrateurs au Conseil d'Administration ainsi que leur nomination au sein du Comité exécutif. Ce sont: Monsieur Roger Décarie, Ingénieur et Monsieur Laurent Marion, Ingénieur.

## Fonds mutuels

Cours fournis par: Francis J. DuPont & Co.

Fonds	Off.	Dem.
Adman	2.34	2.56
X. Affiliated Fund, Inc.	4.97	5.74
A.G.F. Special Fund	3.12	3.41
All Cdn. Compound	7.33	8.01
All Cdn. Dividend	8.61	9.43
All Cdn. Venture	3.95	4.32
All Cdn. Revenue	5.58	5.80
X. American Business Sbs.	3.96	4.31
American Growth	3.92	4.15
Andree Equity	2.88	3.15
Associated Investors	5.18	5.22
Bourban Corp.	41.18	44.72
X. Boston Fund	7.17	8.43
X. Bullcock Fund	13.51	14.80
Canada Growth	6.19	6.80
Canadian Changing Venture	6.37	6.98
X. Canadian Intern.	1.74	1.90
Cdn. Gas & Energy Pfd.	12.70	13.93
Cdn. Investment Fund	4.37	4.80
Cdn. Trust Income	4.44	4.97
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26
Corporate Investors	5.08	5.14
Corp. Inv. Stock Fund	5.71	6.24
X. Dividend Fund	2.47	2.80
X. Dreyfus Fund	11.58	12.69
Dynamic Fund	30.76	32.87
X. Equity Fund Canada	4.54	4.97
Exec. Fund Intern.	4.80	5.04
Federated Financial	4.57	5.02
Federated Income	4.54	5.02
Canfund	42.19	45.70
Canagas	9.28	10.08
Changing Int. Canada	7.43	8.12
C.I. Leverage	3.59	3.93
Collective Mutual Fund	6.72	7.38
Commonwealth Intern.	12.13	14.26

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

COMPTABILITÉ À ENTRÉE UNIQUE SUR PLANCHE - Paie - Recevoir - Payer et autres applications - Système Provincial (MONTRÉAL) LTEE - P. Tanguay - Tél: (514) 845-7312 - C.P. 953, Montréal 101

COMPTABLES AGRÉÉS - MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC - C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif - Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacochière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR & CIE - Comptables agréés - 159, rue Craig 861-1491

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS - Comptables agréés - 60, rue Saint-Jacques - Montréal 845-5208

NADEAU, PAQUET & CIE - Comptables agréés - 1420 ouest, Sherbrooke, Ch 502 - 842-6812

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS - Comptables agréés - 3785 ouest, Jean-Talon RE-1-7601 - Ville Mont-Royal

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS - Comptables agréés - 561 est, boul. Crémazie - Montréal 354 384-1430

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BEDARD, LUSSIER, SENECAL & ASSOCIÉS - Incorporant ANDRÉ ROCHETTE & CIE - 215 rue St-Jacques - Montréal 849-7791

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS - Comptables agréés - Édifice Banque Canadienne Nationale - 3500 Place d'Armes, Suite 1564 - Montréal 384-4445

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS - Comptables agréés - 110 ouest, St-Jacques - Québec 750-381-9323

PRICE WATERHOUSE & CIE - Comptables agréés - 5 Place Ville-Marie - 866-9701

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS - Comptables agréés - 110 ouest, St-Jacques - Québec 750-381-9323

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE - Comptables agréés - 2235 est, rue Sherbrooke - Montréal 24-523-3189

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PIRE & CIE - Associés de la firme nationale - 820 Tour de la Bourse - Place Victoria - Montréal 3-Quebec

BESNER, TREMBLAY, BOUDELLE, RICHARD & CIE - Comptables Agréés - 60 St-Jacques - Suite 601 - Montréal 845-0209

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALQUETTE & ASSOCIÉS - Comptables Agréés - 307 Place d'Armes (Suite 1100) - Montréal 1-Que. - Code 314-842-6651

ST-GEORGES, HEBERT & CIE - Comptables agréés - 504 St-Denis - 844-2521

PAUL E. BONNIER - Comptable agréé - Suite 3100, Place Victoria - Montréal 3-Que. - 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE - Comptables Agréés - 65 Bell, C.A. - Montréal 845-0209

ROBERT SAINT-DENIS & CIE - Comptables agréés - 7000 Ave. du Parc, Suite 301 - Montréal 15-274-2797

PAUL E. BONNIER - Comptable agréé - Suite 3100, Place Victoria - Montréal 3-Que. - 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE - Comptables Agréés - 65 Bell, C.A. - Montréal 845-0209

ST-GEORGES, HEBERT & CIE - Comptables agréés - 504 St-Denis - 844-2521

PAUL E. BONNIER - Comptable agréé - Suite 3100, Place Victoria - Montréal 3-Que. - 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE - Comptables Agréés - 65 Bell, C.A. - Montréal 845-0209

ST-GEORGES, HEBERT & CIE - Comptables agréés - 504 St-Denis - 844-2521

PAUL E. BONNIER - Comptable agréé - Suite 3100, Place Victoria - Montréal 3-Que. - 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE - Comptables Agréés - 65 Bell, C.A. - Montréal 845-0209

ST-GEORGES, HEBERT & CIE - Comptables agréés - 504 St-Denis - 844-2521

PAUL E. BONNIER - Comptable agréé - Suite 3100, Place Victoria - Montréal 3-Que. - 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE - Comptables Agréés - 65 Bell, C.A. - Montréal 845-0209

ST-GEORGES, HEBERT & CIE - Comptables agréés - 504 St-Denis - 844-2521

PAUL E. BONNIER - Comptable agréé - Suite 3100, Place Victoria - Montréal 3-Que. - 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE - Comptables Agréés - 65 Bell, C.A. - Montréal 845-0209

ST-GEORGES, HEBERT & CIE - Comptables agréés - 504 St-Denis - 844-2521

Advertisement for Canadian Club whisky, featuring a bottle and the text 'Canadian Club - le meilleur whisky au monde'.

Large advertisement for Canadian Club whisky, featuring the text 'Canadian Club - le meilleur whisky au monde' and 'le plus léger whisky du monde'.

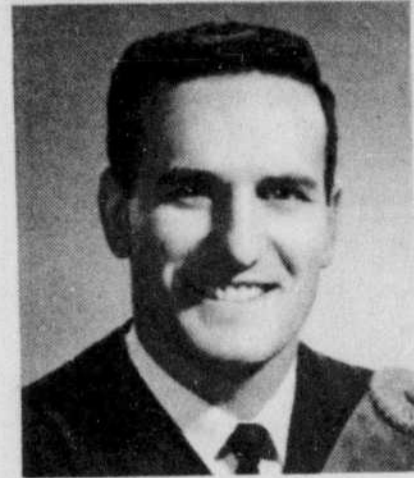
# Le 5e congrès provincial de la Fédération de l'éducation physique du Québec

Le congrès de la consultation et de la participation des éducateurs physiques

Thème: C.O.R.P.S.

"C'est au 5e congrès que les éducateurs physiques se prononceront sur les implications de l'application des politiques du sport scolaire annoncées par le Ministère de l'Éducation" ROBERT ATTAR Coordonnateur du programme.

Le document publié par le Ministère de l'Éducation, le 20 novembre 1969.



M. ANDRÉ HUPE, Président du 5e Congrès

relatif à C.O.R.P.S stipule clairement cette opération constitue la "tête de pont" de la relance de l'Éducation Physique au Québec.

C.O.R.P.S. pour Consultation, orientation, réforme, participation, services. Pour concrétiser l'opération C.O.R.P.S. le Ministère de l'Éducation s'est fixé deux types de priorités:

1) Les priorités concernant l'ORGANISATION de l'éducation physique  
2) Les priorités concernant le CONTENU de l'éducation physique.

Le Comité du programme s'est longuement penché sur le thème du 5e Congrès et a convenu que l'opération C.O.R.P.S. avait, pour chacun des niveaux de l'enseignement, des implications différentes.

Pour ce qui concerne le secteur de l'enseignement secondaire au congrès, c'est la première des deux priorités qui a été retenue, celle qui concerne l'ORGANISATION de l'éducation physique et qui s'identifie par:

- l'implantation de fait du service d'éducation physique dans les commissions scolaires.
- l'application des politiques du sport scolaire.
- l'utilisation maximum des dispositions budgétaires prévues pour le financement du sport scolaire.

Ce sont les éducateurs qui diront oui... ou... non à la relance de leur discipline...

Chacun des secteurs du 5e congrès comporte plusieurs ateliers où les éducateurs se réuniront pour analyser, diagnostiquer et trouver les éléments de solutions.

Ces ateliers sont animés par des professeurs d'éducation physique et les documents ont été adressés depuis une semaine à tous ceux qui oeuvrent en éducation physique au Québec.

C'est à la lumière des discussions qui seront amorcées au congrès autour de ces documents que les participants pourront se prononcer efficacement sur les implications de la relance de l'éducation physique au Québec.

Il n'est pas seulement important mais il est aussi vital pour chaque éducateur physique de prendre position et de s'engager dans les décisions qui auront des répercussions sur l'avenir même de sa profession et de son STATUT.

L'implantation du programme-cadre, son contenu, l'organisation du sport scolaire et son INTÉGRATION dans la tâche du professeur, l'avenir de l'éduca-



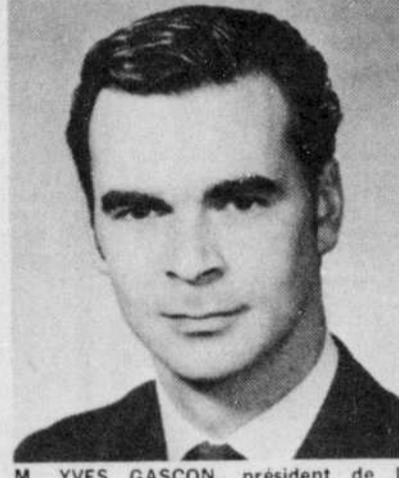
M. ROBERT ATTAR, coordonnateur du programme du congrès

teur physique, le leadership qu'il joue dans la vie étudiante au sein de l'école, ses possibilités de promotion, le rôle qu'il doit réellement jouer pour répondre aux besoins de NOTRE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE... voilà entre autres des sujets qui peuvent être abordés dans les différents secteurs de ce 5e congrès.

Il est certain que l'intérêt sera des plus soutenus et que la participation sera des plus vivantes et des plus constructives.



M. LAURENT JANNARD, coordonnateur de l'organisation du congrès



M. YVES GASCON, président de la Fédération d'éducation physique du Québec.



Au cours d'une des nombreuses réunions, l'équipe des animateurs du secteur secondaire, font une courte pause pour se détendre et permettre au photographe de faire son métier. De gauche à droite: Mme Claire Parent, M. Jean-Yves Parent, M.

Réal St-Pierre, M. Marcel Bourassa, M. Hratch Der Sarkisian, responsable de ce secteur, M. Michel LeBlanc, M. Jean Loisel, M. André Joseph, Mme Pierrette Belisle, M. Robert Painchaud et M. Jacques Francoeur de la commission principale du congrès.

## Document pour les ateliers du secondaire

On dit que...

Qu'en penses-tu?

On dit que... le sport scolaire est lié à l'action amorcée durant les phases d'enseignement d'Éducation physique. Il doit avoir comme objectif, l'éducation de la personne dans le plus grand respect de sa personnalité et de son intégrité corporelle. L'éducateur est moralement engagé au respect des délicates et complexes prérogatives de la croissance humaine. Qu'en penses-tu?

On dit que... le sport scolaire doit être accessible à tous. De plus, notre préoccupation première serait basée sur une participation massive des étudiants d'où ressortiront les éléments les meilleurs qui se consacreront à la compétition et à la spécialisation sportive.

D'après toi, l'élite sportive et les groupes (moins doués, spéciaux...) font-ils partie de la masse étudiante? La compétition peut-elle être accessible à tous? La spécialisation... Qu'en penses-tu?

On dit que... l'élève est un être qui mérite le soin le plus méticuleux, or, l'éducateur physique doit-il suivre le penchant naturel de ses élèves dans le choix des activités? Qu'en penses-tu?

On dit que l'Éducation physique et le sport scolaire ne doivent pas être deux (2) activités séparées et distinctes, mais qu'elles doivent vivre dans le cadre d'une unique et plus vaste discipline éducative.

Mais la phase obligatoire peut-elle influencer la phase libre?

Si oui, comment?

Si non, pourquoi?

Qu'en penses-tu?

On dit que... le professeur doit se placer dans la situation la plus favorable pour être au maximum disponible à ses élèves. Il est situé au centre des activités et anime les participants.

Peut-il assumer seul cette tâche?

Que fait l'étudiant?

Qu'en penses-tu?

On dit que... pour réaliser pleinement sa fonction d'éducateur, on préconise une

formation complémentaire au niveau de la spécialisation sportive et de l'animation de groupes.

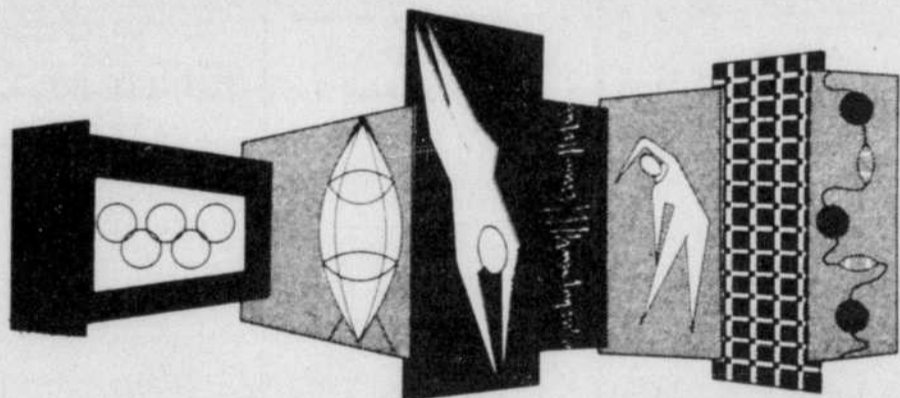
Qu'en penses-tu?

On dit... qu'il faut aussi trouver des moyens de procurer aux maîtres les informations et la documentation nécessaires, même si le premier pas dans ce domaine est coûteux et difficile. Qu'en penses-tu?

On dit que... la condition majeure de l'efficacité de l'éducation est dans la valeur scientifique, pédagogique et humaine du professeur. Or, est-il possible pour ce même professeur de faire partie de l'organisation du sport scolaire en plus d'une charge d'environ 23 périodes sans perdre de son efficacité? Ne serait-il pas normal que ces activités professionnelles soient intégrées à la charge régulière?

Qu'en penses-tu?

On dit que... l'intégration du sport scolaire dans ta charge régulière s'avère essentielle pour la réalisation des objectifs à atteindre. Qu'en penses-tu?



# OMER BELANGER & FILS LTÉE

5169 Beaubien est  
Montréal  
Tél.: 376-6113



Raynald Bélanger



Jacques Bélanger

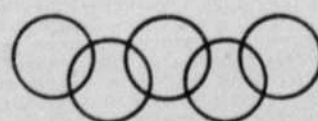
## ÉQUIPEMENTS DE GYMNASES, PARCS ET TERRAINS DE JEUX

"Nous nous réjouissons des nouvelles politiques du Ministère de l'Éducation en matière d'éducation physique".

Raynald Bélanger



# DESTINATION SPORT



# SECTEUR COLLÉGIAL

Pour faciliter la discussion et l'expression de recommandations précises, nous avons retenu quelques conclusions des documents relatifs à la relance de l'éducation physique.

Il ne nous semble pas nécessaire de remettre en question le principe de ces conclusions néanmoins nous vous invitons à discuter des modalités d'application.

1ère séance de travail en atelier, 10 h à 11 h 15.

1. "Nous les invitons (les autorités scolaires locales) à doter leurs structures d'enseignement d'un service d'éducation physique et de donner à celui-ci un mandat clair lui permettant de bien prendre en main l'organisation du sport scolaire."

Conté de l'Hon. Jean-Marie Morin, prononcée devant les responsables d'éducation physique des commissions scolaires et des collèges du Québec le 20 nov. 69, p. 12.

Le ministère de l'Éducation reconnaît à ce service les responsabilités de l'enseignement de l'éducation physique et de l'organisation et l'animation du sport scolaire. Idem, p. 20.

1. Quelles seraient la (les) structure(s) la (les) plus fonctionnelle(s)?

A. Un chef de département secondé d'adjoint.

un adjoint pour les disciplines individuelles

un adjoint pour les disciplines collectives.

Ces derniers seraient responsables pour leurs disciplines de la réalisation des trois phases: cours obligatoires, intra-mural et extra-mural.

B. Un chef de département secondé de plusieurs responsables d'une ou deux disciplines. De ces derniers dépendrait encore la réalisation des trois phases.

C. Un département incluant:

un responsable des sports libres à plein temps ou

plusieurs responsables de différentes activités sportives libérées à temps partiel ou

un chef de département coordonnateur immédiat de l'animation sportive aidé par quelques professeurs libérés à temps partiel ou

2. Quel serait le rôle du comité sportif étudiant?

3e séance de travail en atelier, 11h. 30 à 12h. 45

L'élargissement en priorité des pratiques intra-murales dans toutes les commissions scolaires du Québec.

Document synthèse sur:

Les points saillants des politiques du sport scolaire au Québec, Québec, nov. 69, p. 13

Donc concentration des efforts sur l'intra-mural.

1. Qu'est-ce que l'intra-mural au collégial?

Est-ce seulement le prolongement des cours?

Est-ce une activité avant tout récréative?

Y a-t-il des activités dites sportives ou récréatives qui n'auraient pas



M. Robert Attar, coordonnateur du programme, à droite, discutant avec M. André Harnois, au centre et M. Gérard Lemire, responsable du secteur collégial, de l'organisation de la commission des implications de la convention collective par rapport à la tâche de l'éducateur physique.

leur place dans les activités intra-murales au niveau collégial?

2. Rôle de l'éducateur et participation étudiante dans l'organisation de l'intra-mural.

Est-ce que seul le professeur d'éducation physique est habilité à animer ces activités?

Quel est son rôle?

Est-ce que la participation des autres professeurs de la maison devrait être encouragée?

Comment partager les responsabilités des éducateurs et des étudiants dans l'animation de ces activités?

Quelles sont les responsabilités qui ne peuvent pas être déléguées par les étudiants?

Quel serait le rôle des techniciens en loisirs et sports?

3. Y a-t-il des activités auxquelles nous devons accorder priorité dans les prévisions budgétaires de l'intra-mural?

4. En prenant comme unité de mesure un match/sem. ou une séance d'entraînement sem., quel pourcentage représenterait un objectif raisonnable de participation à l'intra-mural pour l'année 70-71?

3e séance de travail en atelier, 14h. 30 à 16h. 15

Le Ministère de l'Éducation reconnaît l'intervention professionnelle de l'éducateur physique dans l'organi-

sation du sport scolaire et de la sorte, préconise l'intégration de cette responsabilité dans la charge régulière de celui-ci.

Conférence de l'honorable Jean-Marie Morin prononcée devant les responsables d'éducation physique des commissions scolaires et des collèges du Québec, le 20 nov. 1969, p. 20.

1. Comment peut-on évaluer le travail d'animation sportive par rapport au travail exigé lors d'un cours?

a. à l'intra-mural.

ex: l'organisation d'un tournoi (au collège) dans un sport donné à raison de deux matchs par semaine (midi) exige..... heure(s) de travail.

b. à l'extra-mural.

Que vaut une séance d'entraînement en heures de travail (préparation, exécution etc.....)

Que vaut une compétition?

2. Peut-on exiger de tous les professeurs d'éducation physique une participation égale dans l'animation sportive?

3. Est-ce que la pratique régulière de certaines activités sportives peut avoir valeur de cours pour l'étudiant? Si oui, à quelles conditions?

4. L'animation sportive exécutée en dehors de la journée scolaire pourrait-elle être intégrée dans la tâche régulière?

Si oui, à quelles conditions?

## DOCUMENT POUR LES ATELIERS DE L'ÉLÉMENTAIRE

"C'est donc la formation plus que l'information que l'école élémentaire doit s'assigner comme but." Rap. Parent, vol. 2, 2e partie, ch. 4, no 168, 1964.

"Nous recommandons que l'éducation physique soit obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement, jusqu'à après la 13e année, durant au moins deux heures par semaine." Rap. Parent, recommandation 280, 1964.

"L'éducation physique utilisant des moyens spécifiques et exclusifs pour l'acquisition de certaines connaissances, possède des valeurs essentielles à l'épanouissement intégral de la personnalité de l'enfant. Seuls ces moyens contiennent les possibilités d'assurer à l'enfant son droit à l'éducation physique." Principes directeurs de l'éducation physique du Québec, 1969.

Depuis plus de six ans, il y a une philosophie de l'éducation physique et de l'école élémentaire qui s'établit. Grâce à la possibilité toujours existante de poursuivre des études de plus en plus élevées pour chaque étudiant, les intentions propres à chaque niveau d'enseignement se sont modifiées. Face à ce changement, il est de plus en plus proposé de programmer l'enseignement élémentaire d'après les besoins de l'enfant alors qu'il n'y a pas longtemps, l'école élémentaire préparait directement à la vie.

En théorie, c'est ce qu'on veut de l'école élémentaire. Pratiquement, l'école répond-elle à cette orientation?

Beaucoup d'intellectuels soutiennent que l'école est essentiellement conservatrice.

Ils justifient leur affirmation en disant que les éducateurs préparent les enfants à la société qui existait lorsqu'ils étaient élèves.

Si on leur mentionne les éducateurs progressistes, ils disent que ceux-ci préparent l'enfant à la société où eux vivent, mais rarement pour la société de demain qui sera celle de l'enfant.

Une chose reste assurée: lorsqu'ils examinent les systèmes d'évaluation et de mesure, ils constatent que ces systèmes ne mesurent que la matière devant être assimilée sans jamais mesurer jusqu'à quel point l'école satisfait aux besoins de chacun des enfants.

Dans un tel contexte, à quel plan se situe l'éducation physique à l'élémentaire? Est-elle empreinte de critères tels que les aptitudes motrices ou bien se construit-elle par la psychomotricité ou bien encore, essaie-t-elle de se situer dans le contexte sociologique où elle évolue?

Enfin, l'éducation physique a-t-elle la place qui lui revient dans le système scolaire actuel? Si oui, définissons-la. Sinon, quels sont les problèmes causés par l'extérieur et quels sont ceux inhérents aux éducateurs physiques?

Mais pour étudier les priorités, les problèmes et leurs solutions pour l'éducation physique à l'élémentaire, ne devons-nous pas tous partir d'un point commun? Ce point commun, est-ce le contenu de l'éducation physique? La réponse peut sembler affirmative; toutefois, si on se pose des questions sur le contenu, il faudra tenir compte des besoins physiques, des goûts, de tous les aspects de Thorare, du credo pédagogique de l'école etc....

Cependant, avant de se poser une telle

question sur le contenu, ne faut-il pas se demander si le statut actuel de l'éducation physique à l'élémentaire est satisfaisant? En certains endroits, il y a des spécialistes; ailleurs, aucun. Certaines écoles ont une heure d'éducation physique par semaine; d'autres, pas.

En fait, il existe une pluralité de situations diverses. Pourtant, une question peut être générale et obtenir un consensus: qu'est-ce qu'une école élémentaire?

Assurément, ce n'est pas une mince question. Mais comment structurer l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire sans définir le rôle de l'école? Présentement, il y a une norme de 127 de même qu'une obligation d'enseigner du français et des mathématiques. Quant au reste, il n'y a que des suggestions sans normes. Comment justifier notre raison d'être dans un tel état de choses?

Un fait semble certain: l'école élémentaire doit offrir un climat quelque peu familial.

Ce climat ne peut s'atteindre que par un réseau de relations entre les adultes et les enfants. Chaque adulte doit avoir une image assez nette de ses élèves. Toutefois, ce réseau de relations peut-il s'établir par les seuls contacts des adultes avec les enfants? Ou faut-il pour réussir, un réseau de relations entre chaque adulte de l'école? Des parents peuvent-ils bien élever leurs enfants sans se parler? Des éducateurs peuvent-ils enseigner profitablement sans communiquer entre eux?

Devant cette question, il y a ambiguïté.

En effet, si on juge qu'avec cent élèves ou plus on ne peut pas avoir une relation approfondie, pouvons-nous accepter de tels enseignants? Par ailleurs, un titulaire enseignant toutes les matières favorisera certains et négligera les autres. Vaut-il la peine de mettre au programme des matières négligées qui risquent d'être méprisées par les enfants? Quoi faire?

Les solutions se trouvent peut-être dans l'étude du fonctionnement interne de chacune des écoles. Elles se trouvent peut-être aussi dans les normes promulguées par le ministère de l'éducation, en déterminant si elles sont justifiées ou non.

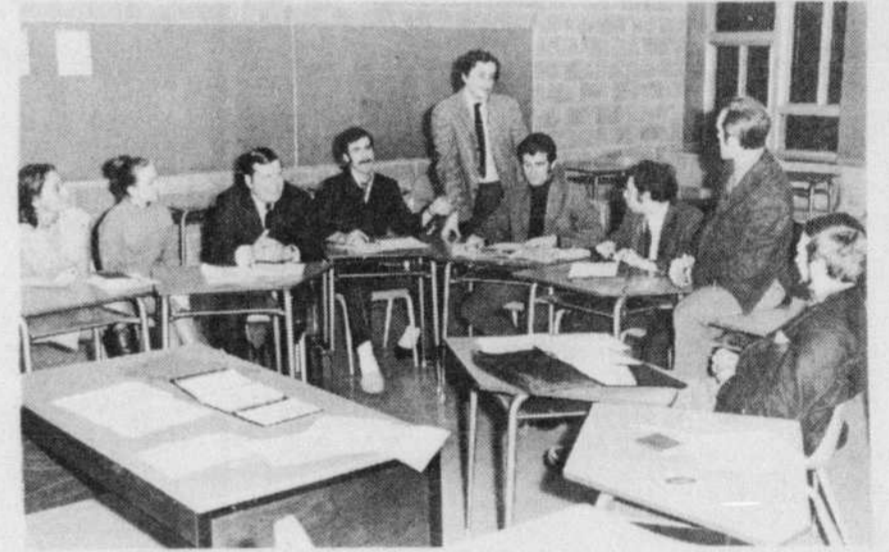
Récemment, nous avons eu un autre élément pour tabler nos idées: la relance de l'éducation physique par l'opération C.O.R.-P.S. Cette opération fait une large part à la structuration du sport scolaire. Elle nous dit qu'à cause du contexte sociologique où nous vivons, il faut construire un sport scolaire de masse efficace.

C'est peut-être la première fois où une orientation scolaire tient compte des influences sociologiques. Cependant, ces influences sociologiques existent aussi à l'élémentaire. Dans une conception de l'école élémentaire, quels sont les éléments viables pour le fonctionnement d'une école qui soient conformes aux pressions sociologiques du milieu? Si l'école est un milieu artificiel, comment la rendre une expérience de vie pour l'enfant? En définissant une orientation pour l'école, il devient aisé de mettre en place les moyens pour la réaliser.

Après une telle démarche, nous pourrions peut-être exprimer d'une façon précise ce que doit être l'éducation physique à l'élémentaire et à quel type d'adulte sera confiée cette responsabilité.

Cette démarche, elle est impossible dans un congrès. Pour la faire aboutir, il faut que chaque professionnel de l'éducation physique la manipule jusqu'au congrès pour apporter sa conception vue de l'éducation physique à l'élémentaire.

Après pour faciliter la discussion au niveau des ateliers, il serait bon de se demander comment on peut situer la relance de l'éducation physique à l'élémentaire.



Le comité des animateurs du secteur élémentaire. De gauche à droite: Mme J. Lambert, Mme Lise Pharand Maheu, M. Michel Carpentier, M. Jean Bourque, M. Jean-Louis Fois, M. A. Rochon, M. R. Robillard, M. Jean-Guy Gingras, responsable de ce secteur et M. J. Comeau.

### Association des Responsables de Service d'Éducation physique du Québec



R. Paquin  
Président

Les membres de l'A.R.S.E.P.Q. appuient les nouvelles politiques du Ministère de l'Éducation et lui assurent leur entière collaboration

## RAYMOND LIMITÉE

7390, 18ième AVE - MONTRÉAL 453 - TEL.: 729-6361

Agent exclusif pour l'équipement de gymnastique Reuther

### APPAREILS DE GYMNASTIQUE

Barres parallèles, Barres fixes, Cheval d'Arçon, Poutres d'équilibre, Portiques, Tremplins, etc.

GYMNASES ET PLATEAUX D'ÉDUCATION PHYSIQUE

CATALOGUE SUR DEMANDE

BALLON PANIER • ÉQUIPEMENT DE GYMNASES

ÉQUIPEMENT DE PISTES ET PELOUSES

TABLEAUX À CRAIE, PORTES PLIANTES, ESTRADES

## PROFESSEURS

CLASSES VERTES

LE PRINTEMPS OU L'AUTOMNE PROCHAIN

la BASE DE PLEIN AIR

le petit bonheur

met à votre disposition

- logement
- cuisine de santé
- équipement de plein air
- professeurs de plein air (ski, canot, voile, escalade, tir à l'arc, hébertisme, carte et boussole)
- classes

### 2 MAISONS À VOTRE DISPOSITION

L'AUBERGE LE P'TIT BONHEUR  
LE FOYER

125 places  
60 places

POUR PLUS DE DÉTAILS: Claire Chapdelaine,  
4321 rue Papineau,  
Mtl (514) 526-7761

Bel Art Inc.  
Manufacturiers  
Médailles - Trophées - Coupes  
Choix illimité pour toutes activités  
9105, rue Notre-Dame, est.  
Montréal  
Tel. 351-9140

Bel Art Inc.  
Rend hommage aux éducateurs physiques pour le magnifique travail accompli et loue l'action dynamique du Ministère de l'éducation.  
Gérard Lavigne  
président

Éducationnel  
Sportif  
Culturel

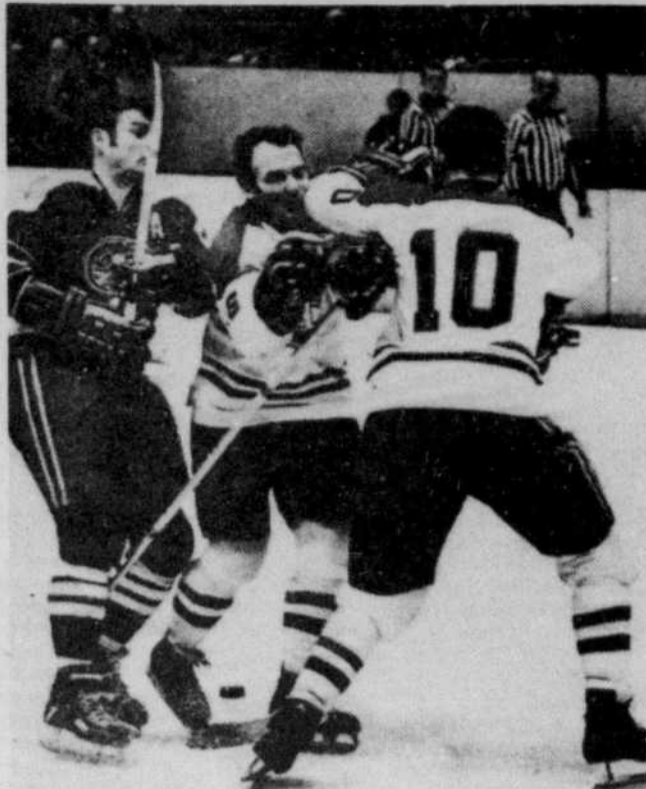
# l'information

# sportive



LE CANADA, une fois de plus, est en train de gagner le championnat du monde au curling et le Balai d'Argent offert par Air Canada, l'événement se déroulant à Utica, N.Y., cette semaine. DON DUGUID, l'excellent capitaine de l'équipe canadienne, s'apprête ici à lancer une dernière pierre décisive sous l'œil observateur du capitaine suédois, TOM SCHAEFFER. Le Canada gagna au compte de 12-4.

(TELEPHOTO PC)



HEI TED! ON EST DU MEME CLUB! Le joueur de défense Ted Harris donne accidentellement un coup de coude à son coéquipier Henri Richard durant la joute Canadien-Oakland d'avant-hier-soir-nuit pendant que le joueur d'attaque Earl Ingarfield ne sait trop quoi faire. Dans tous les cas, personne ne semble vouloir s'emparer du disque perdu entre six patins. On sait que le Canadien dut se contenter d'un match nul 2-2.

(TELEPHOTO PA)



DE QUOI DRESSER LES CHEVEUX D'UN MINISTRE! La jolie Diane Shelley, de Montréal, membre d'une équipe canadienne de gymnastes donnant des démonstrations de par le pays, exécute un mouvement sur une barre inégale lors d'une représentation spéciale à Ottawa. Le monsieur qui semble dresser les cheveux, à gauche, est nul autre que le ministre fédéral de la Santé, l'hon. John Munro!

(Téléphoto PC)

## Au hasard des nouvelles

LES VOYAGEURS DE MONTREAL, qui joueront ce soir contre Providence au Forum, sont déjà assurés de gagner le championnat de la division Est de la ligue Américaine de hockey. A la suite de la défaite du Springfield contre Cleveland et au compte de 3-1, avant-hier soir, le club montrealais a une avance de 20 points sur le Springfield et comme celui-ci n'a plus que neuf parties à jouer, il lui sera impossible de rejoindre les Voyageurs. Dans la division Ouest, les Bisons de Buffalo, qui ont une avance de 20 points sur Hershey, ont été couronnés champions la semaine dernière.

BILLY REAY logerait une plainte contre le juge de buts, Grant Easson, de Toronto. Bien que le Chicago ait vaincu Toronto 7-4, avant-hier soir, Reay s'est plaint du fait qu'Easson a omis d'allumer la lampe rouge lorsqu'un lancer de Stan Mikita a atteint un poteau intérieur des buts et a rebondi sur la patinoire. La séquence du jeu, présentée au ralenti à la télévision, a permis de voir la rondelle pénétrer dans le filet de Bruce Kamble sans que le juge Easson, ou l'arbitre, ne signale que le but avait été réussi. Reay a encore dit que ce n'est pas la première fois qu'un tel incident se produisait à Toronto. Le président Clarence Campbell, à Montréal et hier, a dit qu'il n'avait pas encore entendu parler de Reay à ce sujet.

EFREN "ALAGRAN" TORRES défendra son championnat mondial des boxeurs poids-mouche, ce soir, contre l'ancien champion thaïlandais Chatchai Chionoi à Bangkok. A moins que Chatchai ait recouru à des Chionoiseries, le Mexicain devrait facilement gagner.

LES ORGANISATEURS suédois du tournoi pour le championnat du monde au hockey amateur, groupe "A", ont admis hier à Stockholm, que l'absence d'une équipe du Canada affectait leurs recettes. Après les 12 premières joutes du tournoi de 30 parties, la moyenne d'assistance était de 4,000 seulement alors que l'amphithéâtre Johanneshov peut en contenir 11,000. On croit quand même réaliser des profits de 200,000 couronnes (\$42,800) à comparer à 600,000 (\$128,400) l'année dernière.

LE TOURNOI DES NATIONS, qui débuta hier à Pra-Loup, France, a été retardé à aujourd'hui en raison de vents très violents soufflant depuis les premières heures de la matinée. On a supprimé les descentes "sans-arrêt" prévues et le jury a décidé de faire courir les slaloms aujourd'hui à la place des descentes maintenant inscrites au programme de demain. Dimanche, tel que projeté, les slaloms géants se sont courus.

LA SUÈDE a vaincu la Pologne 11-0, hier, lors de la cinquième journée des championnats du monde du hockey amateur, groupe "A". Dans une autre joute, la Finlande a difficilement eu raison de l'Allemagne de l'Est au compte de 1-0. La Russie ne joua pas hier.

ANDRÉS GIMENO a vaincu Roy Emerson 6-3, 3-6, 4-6, 6-2 et 6-3 en quart de finale du tournoi de tennis Dunlap à Sydney, Australie, hier. D'autre part, Roger Taylor a battu Tom Okker 6-0, 6-3, 5-7 et 6-4 pendant qu'Arthur Ashe éliminait Bob Lutz 6-3, 6-4 et 6-4 et que John Cooper triompha d'Ilya Nastase 6-3, 6-3, 5-7 et 6-4. En première manche des doubles masculins, Pancho Gonzales et John Newcombe ont vaincu Frank Sedgman et Colin Dibley 6-2 et 12-10.

DIANA GISSON, de Toronto, a gagné le slalom géant féminin, hier à Labrador City, Terre-Neuve, lors des premières épreuves des championnats en ski alpin du Canada. Elle a réussi une descente de 69.85 à comparer à 71.11 pour l'Américaine Ann Black et de 71.13 pour Rosi Fortna, une autre Américaine. La Québécoise Diane Pratte, de Rouyn, s'est classée 5e avec 72.04 pendant que Denise Crichton, de St-Sauveur, finissait 6e avec 72.40; Kathleen Butler, de Montréal, 11e avec 75.01; Nancy McDougall, d'Ottawa, 14e avec 75.55; et Elizabeth Crépeau, de Mont-Orford, 15e avec 76.18. Hélène Vanasse, de Trois-Rivières, n'a pu participer à la course à cause d'une jambe fracturée lors d'une descente d'exercice avant-hier. D'autre part, Sue Graves, d'Ottawa, et Carolyn Oughton, de Calgary, furent disqualifiées pour avoir manqué des fanions.

DICK SMOTHERS, un des célèbres duettistes de la télévision américaine, a signé un contrat d'assurance de participer aux 14 courses du championnat Continental organisées par le Club des Autos-Sports d'Amérique. La série, dotée d'une bourse totale de \$400,000, débutera le 19 avril à Riverside, Californie. Smothers et son co-pilote George Wintersteen conduiront une Lotus T-70.

CURT FLOOD ne voulant pas jouer pour les Phillies de Philadelphie, auxquels il avait été échangé il y a quelques mois par les Cardinals de St-Louis, ceux-ci ont hier soumis une liste de joueurs parmi lesquels Philadelphie pourra faire un choix. Le directeur-général John Quinn, des Phillies, n'a pas voulu révéler les noms sur cette liste.

## Ligue Nationale

MERCREDI	DEMAIN SOIR
Canadien 2, Oakland 2 Chicago 7, Toronto 4 New York 2, Philadelphie 0 Detroit 6, Minnesota 2	Philadelphie à Montréal Toronto à St-Louis Detroit à Los Angeles Chicago à Pittsburgh
HIER	DIMANCHE APRES-MIDI
Montréal à Los Angeles New York 2, Philadelphie 2 Chicago 1, Boston 3 Pittsburgh 1, St-Louis 3	Toronto à New York
CE SOIR	DIMANCHE SOIR
Detroit à Oakland	Pittsburgh à Montréal Minnesota à Boston St-Louis à Chicago Oakland à Philadelphie
DEMAIN APRES-MIDI	Boston à Minnesota

### CLASSEMENT

	DIVISION EST						
	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
BOSTON	68	36	15	17	248	193	89
CHICAGO	68	39	21	8	222	158	86
DETROIT	67	36	18	13	213	172	85
NEW YORK	69	35	19	13	225	167	85
CANADIENS	67	33	19	15	215	172	81
TORONTO	67	27	28	12	206	217	66

	DIVISION OUEST						
	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	68	34	24	10	207	165	78
PITTSBURGH	68	23	34	11	160	213	57
PHILADELPHIE	65	16	28	24	188	207	56
MINNESOTA	67	19	32	21	196	234	49
OAKLAND	66	18	37	11	144	215	47
LOS ANGELES	68	11	47	10	152	264	32

## les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

- De la nature de l'oscillation.
- Fait depuis peu — Rubidium.
- Difficile à entamer (fém.) — Orner d'images.
- Première femme — Flat-terassement.
- Vin renommé du pays de Médoc — De premier ordre, choisi, distingué.
- Irritation des fibres (méd.) — Interjection.
- Cavité souterraine servant de repaire aux bêtes sauvages — Beaucoup.
- Cérémonial quelconque — Enlève.
- Dans — Zone de la sphère céleste dans laquelle se meurent le Soleil dans son mouvement apparent, la Lune, toutes les grosses planètes et une grande partie des petites.
- Sert à lier — Tellement — Brillier de sa propre lumière.
- Nuage inférieur — Fait de vive voix.
- Viscère pair — Epoux — Connu.

**Verticalement**

- Appareil servant à mesurer la longueur des ondes électromagnétiques — Strontium.
- Autorité suprême.
- Petit instrument pour se curer les dents — Triage.

**Solution d'hier**

1. ANALYSEUR  
2. MICTURISANT  
3. ORNER  
4. FEMME  
5. MÉDOC  
6. INTERJECTION  
7. CAVITÉ  
8. CÉRÉMONIAL  
9. DANS  
10. SERT À LIER  
11. NUAGE  
12. VISCÈRE

## Voyageurs 6 Canadien Jr (6) Québec 5 élimine Ottawa 67 (2)

**Première période:**

- Québec, Dufour, Gaudet, Bernier, 3:08
- Voyageurs, Caron, Tardif, Drouin, 15:25
- Voyageurs, Roberts, 15:56

Pun: Hextall 5:58, Majeure 19:32, Mair 10:38, Paiement 14:34, majeure 19:32.

**Deuxième période:**

- Voyageurs, Drouin, Tardif, Caron, 1:18
- Voyageurs, Berry, Crashley, 2:14
- Québec, Pelletier, Bernier, Gaudet, 7:14
- Montréal: Graton (Perreault, Martin), 19:22
- Montréal: Lemieux (Lajeunesse, Martin), 13:06, Forey, Guèvremont majeures, 13:14, Gaw 15:11.

**Troisième période:**

- Québec, Drolet, Brossard, Laforge, 5:13
- Québec, Edestrand, Bernier, Gaudette, 19:16
- Pun: Barry, Bernier 2:45
- Lancers: Montréal, 11 9 4 24 Québec, 9 14 12 35
- Buts: Norris, Taylor et Wilson

## Les Bruins (3) s'échappent des Hawks (1)

**1ère période**

- Boston: Sanderson (13) Westfall, D. Smith, 3:18
- Pun: Stanfield, Boy 0:18, Awrey 2:23, Koroll 4:32, Awrey 9:15, Magnuson 13:53, Carleton, Boy 18:24, Magnuson 18:24.

**2e période**

- Boston: Bucyk (28) Esposito, Hodge, 12:54
- Boston: Bucyk (29) Webster, 15:24
- Pun: D. Smith 4:16, Angotti 5:26, Webster 5:06, Mohns 6:34, Shmyr 9:37, Cashman 9:37, Shmyr 11:45.

**3e période**

- Chicago: D. Hull (15) White, Mohns, 16:06
- Pun: R. Smith 5:19, Bucyk 8:53, Angotti 9:05, Orr 9:35, Koroll 15:59, D. Smith 15:39.
- Lancers par: Chicago 15 5 17-37 Boston 13 18 10-41
- Buts: Esposito, Johnson.

(A notre dernière heure)  
En 2e période...

## Canadien 4 Los Angeles 1

**1ère période**

- Montréal: Beliveau Mickey, Laperrière, 12:33
- Montréal: Mickey Laperrière, Mahovich, 16:07

**2e période**

- Montréal: Mahovich Richard, Redmond
- Los Angeles: Ravlich Shack, 8:40
- Montréal: Richard Mahovich, Redmond, 9:08

**HOCKEY**  
LIGUE NATIONALE  
Demain à 8 hres p.m.

**PHILADELPHIE -VS- CANADIENS**

Billets maintenant en vente au

**FORUM**

## INSCRITS À B.B.

**PREMIERE COURSE**

TROT A RECLAMER \$2,500 Bourse \$1,500

- Circus Pick G. Lachance 3-1
- Jazz Boy G. Sansoucy 7-2
- Dillon Baf P. Nadeau 4-1
- Dutch Bardia A. Hanna 9-2
- Hippo III G. Filion 5-1
- Fabrone Y. Gamache 6-1
- Robert Titan R. Meilleur 7-1
- Treaty Diller M. Ricard 8-1
- Tag Joy C. Briere 8-1

Aussi éligible: Lallwetter Frost, Frosty Kid

**DEUXIEME COURSE**

AMBLE A RECLAMER \$2,500 Bourse \$1,500

- Lindsay Scott M. Turcotte 3-1
- Mis Miam F. Nadeau 7-2
- Amortizer Direct R. Bouthillier 4-1
- Hubral C. Pelletier 9-2
- Colonel Stone G. Bardier 6-1
- Sheche Colomiale G. Bardier 6-1
- Tars End Play M. Lachance 7-1
- Follow Ahe G. Gendron 8-1

Aussi éligible: Jonola Scotland, Mr. Shockoyard

**TROISIEME COURSE**

1er Div. Bay State Pat Bourse \$8,226

- Rite Retort B. Cote 3-1
- Lonesome Valley M. Picard 7-2
- Amortizer Direct R. Bouthillier 4-1
- Cap Hanover S. Grise 9-2
- Dan Minbar Her Filion 5-1
- Francis T. Leary P. Rolland 6-1

**QUATRIEME COURSE**

Trot N.G. de \$2,500 Bourse \$1,500

- Honey Hill Y. Pelchat 3-1
- Scotty Hill D. White 7-2
- Great Uncle Y. Gamache 6-1
- Mar Con Ringo G. Bardier 7-1
- Space Walk G. Lachance 8-1
- Mr. Madison F. Leboeuf 8-1

Aussi éligible: Special Treat, Phantom Terror

**CINQUIEME COURSE**

AMBLE N.G. de \$4,000 Bourse \$1,800

- P.G. Demon G. Filion 3-1
- Hawain Gal F. Nadeau 7-2
- Ruby Doby Doo Pas nommé 4-1
- Bayview Beauty M. Lefebvre 9-2
- Kewartha Beale I. Adin 4-1
- Royal David Pas nommé 6-1
- Kelly Sorel S. Grise 8-1
- Lucky Beejay Y. Plouffe 8-1

## New York 2 Philadelphie 2

**1ère période**

- Philadelphie: Nolet (21) Lacroix, Gendron, 10:16
- New York: Baion (30) Horton, 19:45
- Pun: Hale 1:56, Horton 12:01.

**2e période**

- Philadelphie: Fleming (9) L. Hillman, 9:59
- Pun: Heiskala 11:26, Van Impe 13:34, Neilson 14:03.

**3e période**

- New York: Kurtenbach (3) Horton, 2:45
- Pun: Heiskala 5:30, Neilson 5:30, A. Brown, mineure, mauvaise conduite 6:36, Ball 8:11.
- Lancers par: New York 12 13 10-35 Philadelphie 11 11 8-30
- Buts: Parent, Giacomini, Assistance: 14,606.

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
Marion, Robic & Robic  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal, 25 288-2152

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

**STATIONNEMENT**  
Canada Dactylographe Inc  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

**SAM GOLDWATER**  
avocat  
31 OUEST, RUE ST-JACQUES — SUITE 400  
Bureau: 845-3231 Soir: 739-2167



## Une soirée de hockey, ça commence au Tournebroche, O.K.

Un vrai bon steak; une bouteille de vin choisi; des petits pains juste sortis du four: ça ne serait pas bon ça... juste avant d'aller au hockey? Mais attention, pas n'importe où. Offrez-vous le "nec plus ultra", le Tournebroche du Château Champlain. Quel arôme, quelle vue: ces grillades splendides qui cuisent devant vous, à feu ouvert, quel appétit et quel régal! N'allez plus crier pour votre équipe favorite l'estomac vide. Passez d'abord au Tournebroche du Château Champlain et mangez BIEN.

Pour réserver, composez 878-1688.